COLLECTION PATRIMOINES
Dossiers

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

La fonction résidentielle de Place-Royale 1820 - 1860

Annexe 3
Répertoire des vestiges apparents et enfouis

Annexe 4
Répertoire de la collection archéologique

Jacques Guimont
Katherine Tremblay
Michel Brassard

Ethnotech inc.

Québec

COLLECTION PATRIMOINES

Dossiers

La fonction résidentielle de Place-Royale 1820 - 1860

Annexe 3

Répertoire des vestiges apparents et enfouis

Annexe 4

Répertoire de la collection archéologique

Jacques Guimont
Katherine Tremblay
Michel Brassard

Ethnotech inc.

92-01391/

Le contenu de cette publication a été rédigé dans le cadre de l'entente sur la mise en valeur des biens culturels ayant pour partenaires le ministère des Affaires culturelles, la ville de Québec et l'Office de planification et de développement du Québec.

Réalisation	Ethnotech inc.
Coordination	Yves Laframboise
Rédaction Synthèse	Yves Laframboise
Annexe 1: Répertoire des marchés de construction	Jacques Guimont
Annexe 2: Répertoire des cartes, plans et gravures	Lyne Chabot
Annexe 3: Répertoire des vestiges apparents et enfouis	Jacques Guimont Katherine Tremblay
Annexe 4: Répertoire de la collection archéologique	Michel Brassard Katherine Tremblay
Dessins	Nathalie Hautcoeur Jean-René Caron
Chargée de projet Ministère des Affaires culturelles Histoire Archéologie	 Renée Côté Louise Décarie
Conception de la couverture	André Latulippe

Illustration de la couverture :
Édifice Shaw (angle Côte de la Montagne et Notre-Dame)
d'après Stavely et Dunvelie

Cette publication a été réalisée par la Direction des communications du ministère des Affaires culturelles.
Dépôt légal : 2e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-14564-3
© Gouvernement du Québec, 1991

LA FONCTION RÉSIDENTIELLE À PLACE-ROYALE

1820-1860

ANNEXE 3

RÉPERTOIRE DES VESTIGES APPARENTS ET ENFOUIS

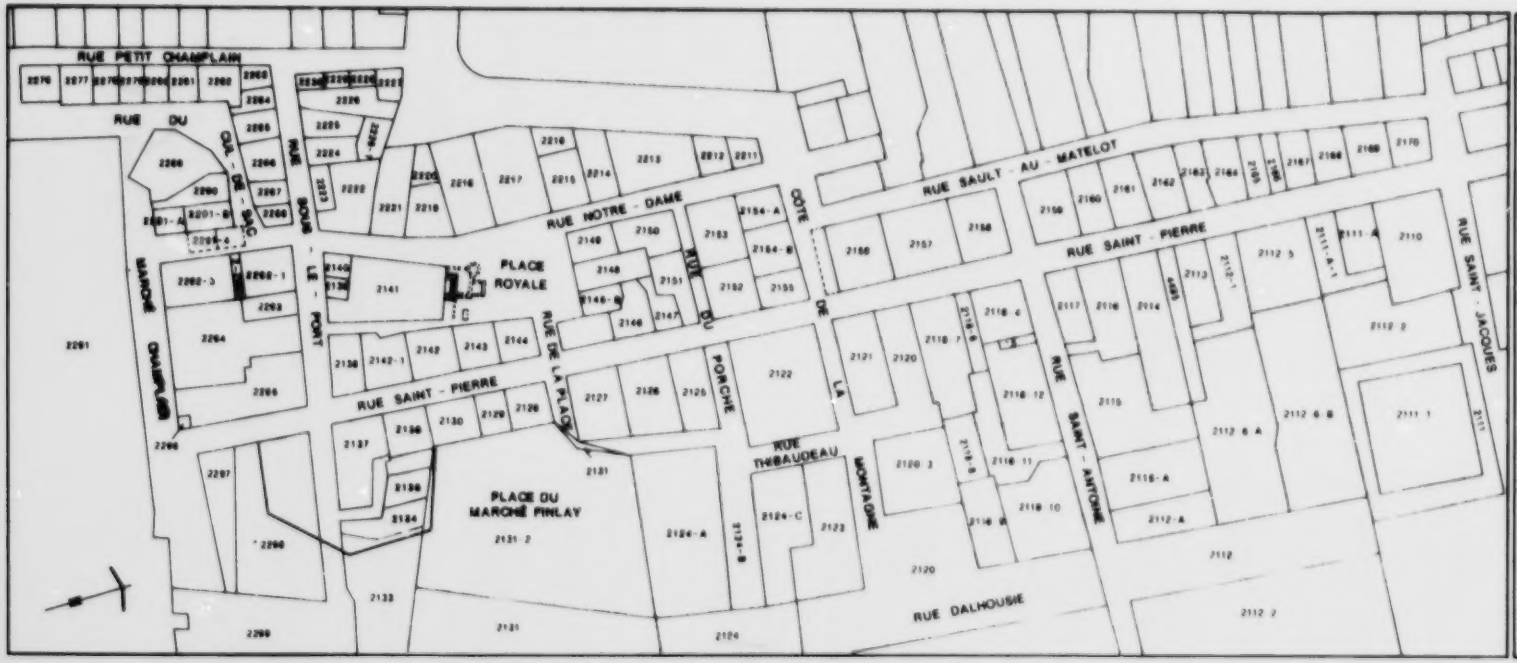

Ministère des Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine
Direction de Québec

PLACE - ROYALE

et

secteur attenant

Dessin : Gilles Brisson Octobre 1988

2111-A-1	MIBERT (CoEI - 28)
2112-1	FILION (CoEI - 16)
2112-6	ESTÈBE (136 QU, CoEI - 7)
2112-6-A	BONNEAU (fils) (135QU, CoEI - 6)
2119	LECOURT (CoEI - 17)
2114	BONNEAU (père)
2116 - 2117	PAGÉ - QUERCY (134QU, CoEI - 18)
2116	HUNT
2120 - 2121	CUGNET
2122	SOEURS DE LA CONGRÉGATION
2123	CHEBIC
2124-A	THIBAUDEAU
2124-C	AMIOT
2125	SAINT - AMANT
2126	CHAREST
2127	LESER
2128	G. BEAUDOIN
2129	L. BEAUDOIN

2130	RENAUD
2131 - 2135	MARCHÉ FINLAY (CoEI - 137)
2134 - 2136	BATTERIE ROYALE
2137 - 2266	
2138	DES JÉSUITES
2137	GRANT
2138	PARENT
2139	CUGNET
2140	PINAULT
2141	ÉGLISE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, HABITATION DE CHAMPLAIN (151 QU, CoEI - 9)
2142 - 1	CHAUMEREAU
2142	PACHOT
2143	LA GORGENDIÈRE
2143	FORNEL
2144	SARBEL
2145-A	RIVET - RAGEOT
2145-B	JÉRÉMIE

2146	NOLAN
2147	MARCHAND - DUMAIS
2148	LE PICART
2149	DUMONT
2150	MILOT
2151	DU PORCHE
2152	DURÈRE
2153	PARADIS
2154-A	PERTHUIS
2154-B	PERTHUIS
2155	PANET
2156 - 2157	LA CHENAYE (CoEI - 46)
2211	LA CETIÈRE
2212	GAILLARD - BOULARD
2213	LANDRON
2214	LA NORRAYE
2215	SOUMANDE
2217	HAZEUR

2218	SMITH
2219	BARBIER - DUBURON
2221	DOMPTAIL
2222	RAVERIN
2223	BERLINQUET
2224	CHABLE
2225	THIVIERGE
2229	LARCHEVEQUE
2230 - 1	CARAC
2227	ALLARD
2228	PARIS
2229	MICHEL
2230	ROGER
2276	DEMERS
2277	AMIOT
2278	LANGLOIS
2279 - 2280	ROCHON
2281	GUYON

2282	LABRÈRE
2283	ROUVRAY
2284	MAISONBASSE
2285	D'AMOUR
2286	ROUSSEL
2287	DU ROY
2288	LEDUC
2289	CHEVALIER
2290	FRÉROT
2291-6	CHEBRAY
2291-4	TOURANGEAU (135QU)
2292-1	BABOT - NIEL
2292-3	MORIN
2293	MAHEU
2294	DAVAINE - QUESNEY - CRENON - COUILLARD
2295	CHENIQUE - QUEROULT
2267 - 2296	HOTEL BROCHU, QUAI DU ROI

Ce répertoire contient un inventaire des vestiges architecturaux enfouis et apparents rattachés à des édifices ou à des parties d'édifices érigés entre 1820 et 1860 à Place-Royale et qui ont subsisté jusqu'à aujourd'hui.

La tâche d'identification de ces vestiges a été dans l'ensemble compliquée par le fait que peu d'attention a été apportée par les chercheurs à cette période. Ainsi les études à caractère historique et les rapports archéologiques couvrent cette période de façon plus que sommaire.

Certains problèmes inhérents à l'identification assurée des vestiges apparents et enfouis sont également apparus en cours de route.

Les vestiges apparents

Le choix de restaurer les édifices de Place-Royale à la période française a justifié la non-conservation de la majorité des structures érigées après 1760. De plus, quelques édifices non encore touchés par la restauration n'ont pas fait l'objet d'un curetage de sorte que certains vestiges pouvant dater de la période 1820-1860 ne sont pas apparents, dissimulés qu'ils sont derrière divers revêtements. Quant aux dossiers de curetage, ils sont peu nombreux et souvent incomplets ou imprécis, les éléments photographiés n'étant généralement pas localisés.

La majorité des édifices n'ont fait l'objet d'aucune recherche historique pour les XIX^{e} et XX^{e} siècles. A cause de cette lacune, il nous a été impossible de vérifier si les éléments datables de la période ont fait l'objet de modifications au cours des années subséquentes. Il va sans dire que cette situation a également eu pour conséquence l'absence de toute information concernant certains bâtiments pour la période susdite. Signalons de plus l'impossibilité dans laquelle nous fûmes de visiter ou de vérifier nous-mêmes certains intérieurs

occupés par des particuliers, soit à cause de leur refus, soit à cause de l'impossibilité de les rejoindre.

Nous avons pu établir, malgré ces contraintes, une liste des édifices susceptibles de renfermer des vestiges de la période de 1820-1860. Ces informations proviennent des dossiers du centre de documentation de Place-Royale: dossiers historique, technique, relevés architecturaux, dossiers de curetage et dossiers photographiques (inventaire architectural et détails architecturaux).

Nous ne prétendons pas avoir identifié tous les vestiges apparents de la période 1820-1860, mais la liste que nous présentons ici est la plus complète que nous ayons pu établir compte tenu de la documentation disponible. Lorsque certains doutes subsistaient, nous en avons fait part. Nous avons aussi cru bon intégrer à cette liste quelques vestiges plus récents (1860-1870) lorsque nous possédions l'information, puisqu'ils sont tout à faits similaires à ceux des décennies antérieures.

Les vestiges enfouis

La consultation d'une cinquantaine de rapports archéologiques a permis de dégager une vision d'ensemble des vestiges enfouis se rapportant à la fonction résidentielle de Place-Royale pour la période 1820-1860.

Il ressort de cette recherche une inégalité dans le traitement de l'information. Les rapports des interventions des années 1970 reflètent les préoccupations de l'époque alors que le Régime français était privilégié. Par ailleurs, il semble bien que le XIX^{e} siècle n'ait pas eu la faveur des archéologues. Les vestiges de cette période ne font généralement l'objet que de mention sans description détaillée ni interprétation.

Les fouilles archéologiques plus récentes visaient des

objectifs précis: dégagement de latrines du XIX^{e} siècle, travaux d'aménagement au marché Finlay et à la place Royale et surveillance lors d'installations d'infrastructures. Parmi les rapports plus récents, celui du Musée de la civilisation contient de l'information sur tout l'îlot Fargues, soit 15 sites[1]. Les interventions dans ce secteur consistaient en une surveillance archéologique dont le but était le sauvetage des vestiges les plus significatifs pouvant être mis au jour.

Les données y sont quelques fois parcellaires et les interprétations souvent sujettes à caution. Ce rapport contient cependant plusieurs renseignements sur des éléments liés à la fonction résidentielle mais aussi à la fonction commerciale, si importante dans ce secteur au XIX^{e} siècle.

Les vestiges archéologiques liés à notre sujet de recherche sont représentés à l'occasion par la reconstruction de maisons ou de parties de bâtiments, mais le plus souvent par des éléments extérieurs à la maison: hangar, dallage, latrines, canalisation et pavé.

Les vestiges apparents et enfouis sont présentés par sites, et selon l'ordre numérique du lot correspondant. Les numéros entre parenthèses correspondent à la cote archéologique et au numéro de lot cadastral.

---

1. L'îlot Fargues comprend les sites suivants: CeEt7, CeEt8, CeEt16, CeEt17, CeEt18, CeEt28, CeEt142, CeEt143, CeEt144, CeEt214, CeEt215, CeEt216, CeEt217, CeEt218, CeEt219.

Site de la maison Imbert (CeEt28, CeEt142 et CeEt143, lot 2111)

Vestiges enfouis

La cohabitation des fonctions résidentielle et commerciale marque tout l'espace de l'îlot Fargues au XVIII^{e} siècle. Suivra une progression constante de la fonction commerciale jusqu'en 1855. Des travaux de remplissage commencés au XVIII^{e} siècle permettent de gagner de nouvelles surfaces dans la partie est de l'îlot. Ces nouveaux espaces serviront à ériger des constructions toujours plus importantes tant en superficie qu'en élévation.

Les marchands-négociants à l'origine de toute cette expansion du secteur s'établissent le long de la rue Saint-Pierre. Au milieu du XIX^{e} siècle, leurs résidences seront transformées pour répondre aux exigences du commerce.

L'utilisation de l'espace des sites CeEt28, CeEt142 et CeEt143 suit la même trame. Plusieurs marchands ont occupé les lieux au XVIII^{e} siècle et dans la première moitié du XIX^{e} siècle. La superposition des cartes anciennes révèle un lien architectural constant entre la maison, les hangars et le quai. Au XVIII^{e} siècle, une maison et un passage de charrettes occupent la partie ouest le long de la rue Saint-Pierre. Le passage constitue un axe de communication lié à l'activité portuaire se déroulant à l'est, près de l'actuelle rue Dalhousie. On a retrouvé les vestiges d'un quai et d'au moins un hangar du XVIII^{e} siècle. Pour la période 1820-1860, plusieurs vestiges viennent témoigner de l'occupation de l'espace notamment des latrines, un tonneau, les restes d'un dallage et des bâtiments secondaires.

Les latrines

Les latrines de la maison Imbert sont situées au sud de la cour et adossées au mur nord du passage de charrettes de la maison Estèbe [figure 1].

Il s'agit d'un massif de maçonnerie de 1,55 m sur 3,05 m de dimensions intérieures et dont le mur sud, de

0,90 m d'épaisseur, double en quelque sorte le mur délimitant la cour au sud pour des raisons d'hygiène. Les quatre murs de ces latrines sont constitués de pierres schisteuses feuilletées, de mauvaise qualité et jointoyées de mortier.

Le parement intérieur de ces murs prend appui sur des pièces de bois dont l'épaisseur moyenne est de 10 cm, le reste de la maçonnerie repose sur un remplissage de pierres schisteuses. Un petit canal rectangulaire de 1,22 m de profondeur a été aménagé à la base de la maçonnerie, au coin nord-ouest des latrines; il devait permettre la montée et le retrait de l'eau selon le jeu des marées et assurer par conséquent un certain nettoyage des latrines.

Deux dallages de pierres superposés et inclinés vers le sud étaient présents à l'intérieur de ces latrines. Ils devaient en faciliter la vidange et en assurer une certaine étanchéité[2].

Selon le matériel archéologique, la construction des latrines daterait du troisième quart du XVIII^{e} siècle. Ces latrines auraient été utilisées jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle. Deux marchands anglo-saxons, William Burns et Henry Atkinson et leurs héritiers, occupaient les lieux durant cette période.

L'excavation mécanique dans la partie nord de la cour a permis de dégager des vestiges de bois associés à d'autres latrines. Une plateforme de 1,40 m par 0,90 m formée de trois planches d'une trentaine de centimètres et de quelques planches verticales représente ce qui restait de ces latrines du XIX^{e} siècle.

Le tonneau

Aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, il semble bien qu'on ait déjà procédé à l'enfouissement des déchets plutôt que de les rejeter

---

2. Yves LAFRAMBOISE et al. (Luc Hurtubise architecte et urbaniste), La fonction résidentielle à Place-Royale, 1760-1820, Annexe 3, Répertoire des vestiges apparents et enfouis, p. 4.

au fleuve. Deux concentrations d'artefacts, localisées lors de la surveillance archéologique, en témoignent. Le premier dépôt de matériel fut trouvé près du mur est de la maison Imbert; il date du XVIII^{e} siècle. La deuxième concentration est représentée par un assemblage de matériel du XIX^{e} siècle. La stratigraphie démontre que l'on a d'abord creusé une fosse pour y enfouir un tonneau de bois (figure 2). Ce tonneau a possiblement été utilisé comme glacière ou cellier avant de servir pour les rebuts. Contrairement aux affirmations de l'auteur du rapport de fouilles, il nous semble fort peu probable, sinon tout à fait impossible, que ce tonneau ait dès l'origine été dévolu à la fonction de "fosse à déchets", puisqu'un simple trou creusé dans le sol était amplement satisfaisant à cet égard, comme la pratique est largement attestée à cette époque. Ce tonneau avait donc certainement une autre utilité. Le remplissage de ce dernier s'est fait sur une courte période puisque le matériel est assez uniforme et date du milieu du XIX^{e} siècle. Ce tonneau se trouvait dans la cour arrière de la maison, du côté nord.

Les bâtiments secondaires

Les vestiges trouvés dans la cour montrent qu'il y a un lien constant entre la maison et les activités se déroulant dans la cour arrière. Les travaux archéologiques ont permis de localiser deux murs de pierres schisteuses reliés au mur est de la maison Imbert. Il s'agit d'une sorte d'appentis appuyé sur la maison principale à l'arrière. Comme il était coutume de le faire, ces murs de fondation ont été récupérés pour ériger un autre bâtiment secondaire présent sur les cartes du XIX^{e} siècle. On ignore la fonction exacte de cette construction mais elle semble liée aux activités se déroulant dans la maison.

Le dallage

Dans la cour, on a mis au jour des pierres de grès formant ce qui pourrait être un trottoir (figure 3). Ces vestiges indiquent probablement un couloir de circulation entre la maison

et les latrines localisées dans le coin sud-est de la cour. Ce dallage a pu servir autant au XVIIIe qu'au XIX siècle. Plusieurs des pierres de ce dallage ont été trouvées disséminées sur toute la surface de l'îlot Fargues.

CeEt142 et CeEt143

L'ensemble de la surface des lots cadastraux 2111-1 et 2111-2 représente une vaste cour pouvant servir à l'entreposage et à la manutention des marchandises. A la fin du XVIII^{e} siècle, le marchand Lévesque obtient une concession supplémentaire en direction du fleuve afin d'augmenter la surface consacrée à l'entreposage. En 1830, la limite du site CeEt142 correspond à l'actuelle rue Dalhousie. Au cours des années suivantes, le premier hangar est remplacé par un ensemble plus imposant. Les vestiges de ces constructions montrent d'importants changements architecturaux au milieu du XIX^{e} siècle alors que trois bâtiments occupent presque toute la surface le long de l'actuelle rue Saint-Jacques. Un seul de ces bâtiments a pu être identifié à partir des données archéologiques. Il mesure 14 m sur 11,50 m. Un mur de refend orienté du nord au sud sépare le bâtiment. Une maçonnerie formé de pierres de grès et de schiste liées avec du mortier occupe le coin sud-est; sa fonction reste indéterminée.

Figure 1
Dallage de pierres dans les latrines de la maison Imbert
Nég. no: MAC-82.1848(35)3

Figure 2
Partie du tonneau en bois contenant un assemblage de matériel archéologique du XIX^{e} siècle
Nég. no: MAC-86.252(35)25

Figure 3
Pierres de grès formant un dallage dans la cour de la maison Imbert
Nég. no: MAC-86.252(35)6

Site de la maison Filion (CeEt16, lot 2112-1)

Vestiges enfouis

Le périmètre de la maison Filion mesure 9,30 m de front sur la rue Saint-Pierre sur 11,10 m de profondeur. Les fondations dégagées lors des fouilles archéologiques montraient différents moments d'utilisation (figure 4). Il y a eu reconstruction dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle sur les fondations originales du bâtiment datant de 1750 environ. Les murs de fondation sont formés de 8 à 12 assises irrégulières de pierres schisteuses de dimensions variées, jointes avec du mortier et recouvertes de crépi à certains endroits. Le niveau inférieur est constitué de 3 ou 4 assises irrégulières de pierres schisteuses grassement jointoyées. Les fondations originales furent posées directement sur le roc ou la grève.

À partir du rez-de-chaussée, les murs devaient être en brique puisque de nombreux exemplaires en ont été retrouvés dans la couche de démolition de la maison.

Des bâtiments secondaires existaient dans la cour au XVIII^{e} siècle et durant tout le XIX^{e} siècle. Des vestiges de bois dont une porte pourraient être associés à ces constructions de la cour.

Le mur de fondation d'une remise ou d'un petit bâtiment secondaire se trouvait dans le coin sud-est de la cour. Il s'agit d'un amas de pierres calcaires et schisteuses, de dimensions variées et jointes avec du mortier. Le mur n'est pas rectiligne. Cette maçonnerie aurait été mise en place au début du XIX^{e} siècle pour être utilisée jusqu'à la fin du siècle.

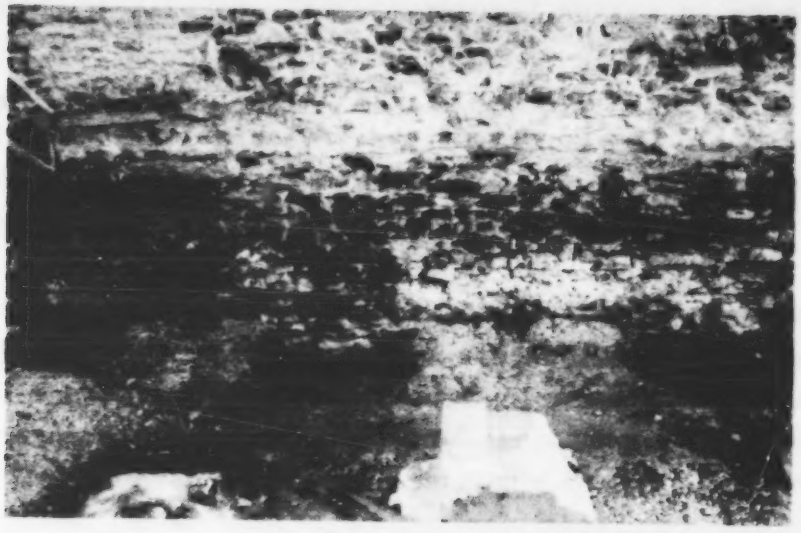

Figure 4
Fondations de la maison Filion érigées au XVIII^{e} siècle et servant d'assises à la reconstruction du XIX^{e} siècle
Nég. no: MAC-82.376(35)19

Site de la maison Lecourt (CeEt17, lot 2113)

Vestiges enfouis

Les maisons Lecourt et Filion possèdent un mur mitoyen les séparant. Ces constructions ont aussi en commun la même séquence chronologique. Le périmètre actuel de la maison Lecourt mesure 9,45 m de front sur 11,10 m de profondeur. Les murs de fondation furent reconstruits dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle au-dessus des fondations d'origine datant probablement du deuxième quart du XVIII^{e} siècle. La maison Lecourt serait antérieure de quelques années à la maison Filion. Les murs à la hauteur de la cave sont constitués uniquement de pierres schisteuses. Au niveau du rez-de-chaussée, les murs de pierre du XVIII^{e} siècle ont été remplacés par de la brique vers 1875. On a retrouvé beaucoup de briques dans la couche de démolition de la maison.

Des constructions secondaires ont existé dans la cour au XIX^{e} siècle. Trois murs de pierre indiquent la position d'un bâtiment datant de 1850 environ. Il s'agit vraisemblablement d'un hangar.

Axe de circulation situé au sud des maisons Filion et Lecourt (CeEt8, lot 4495)

Vestiges enfouis

Le site CeEt8 n'entre pas en relation avec le développement des terrains situés à l'ouest le long de la rue Saint-Pierre, soit les maisons Lecourt et Filion.

Au XVIII^{e} siècle, les terrains situés près de la rue Saint-Pierre appartenaient à un domaine plus vaste, celui de Boisseau. Le terrain situé sur le lot 4495 était surtout un axe de circulation important d'est en ouest et ce phénomène s'est poursuivi pendant une bonne partie du XIX^{e} siècle.

La superposition des cartes et plans anciens a permis de localiser des constructions secondaires. Il devait s'agir de structures légères qui furent démolies ou récupérées à d'autres usages. Les remaniements du sol et les transformations du XX^{e} siècle ont altéré les vestiges enfouis.

Site de la maison Estèbe (CeEt7, 132QU, lot 2112-5
CeEt214, lot 2112-6-B)

Vestiges enfouis

La surface de ces terrains a progressé en direction du fleuve comme pour les espaces voisins. Au XVIII^{e} siècle, la maison Estèbe, des remises et des latrines occupaient la partie ouest de l'emplacement. A l'image aussi des résidences voisines, on a une occupation mixte de l'espace. A la fonction résidentielle s'ajoute une fonction commerciale représentée par des quais et des hangars localisés dans le secteur est, près de l'actuelle rue Dalhousie.

Pour le XIX^{e} siècle, on a découvert, dans la grande cour, des vestiges pouvant être associés à un long bâtiment appuyé sur le mur mitoyen nord. La fonction de cette construction n'est pas connue. On voit ce bâtiment très étroit représenté sur la maquette Duberger. Une maçonnerie rectangulaire liée au mur mitoyen nord a d'abord été dégagée (figure 5). L'espace intérieur mesure 1,20 m^{2}. Il contenait principalement des cendres et du mâchefer. Deux sections de mur à angle droit viennent s'appuyer sur la "cendrière" et former ainsi presque un carré avec le mur mitoyen nord (figure 6). La superposition de cartes anciennes permet de constater que les limites sud de ces deux maçonneries correspondent au mur sud du long bâtiment étroit.

Ce bâtiment aurait été remplacé en 1853 par un entrepôt de quatre étages en brique mesurant 48 m sur 10 m selon les relevés archéologiques. Une maçonnerie en deux parements avec blocage de pierres calcaires posée sur le roc constitue le mur de façade du bâtiment. Le long pan nord correspond au mur mitoyen entre les sites CeEt142, CeEt143, et le site CeEt214. Des pierres de grès posées sur le roc forment ce pan de mur. Trois piliers d'un ensemble évalué à 15 ont été dégagés. Ils étaient équidistants d'environ trois mètres centre à centre et mesuraient 80 cm de côté. Ces piliers localisés à mi-largeur de l'édifice supportaient des lambourdes d'est en ouest dont certaines parties

étaient encore en place. Un seuil de porte en pierre de taille a également été localisé lors des travaux.

La surface de la cour, derrière la maison, était recouverte de grandes pierres plates, la plupart en grès (figure 7). Il s'agit vraisemblablement du même genre de dallage trouvé à plusieurs endroits de l'îlot Fargues. Mis en place au XVIII^{e} siècle, il est présent durant tout le XIX^{e} siècle.

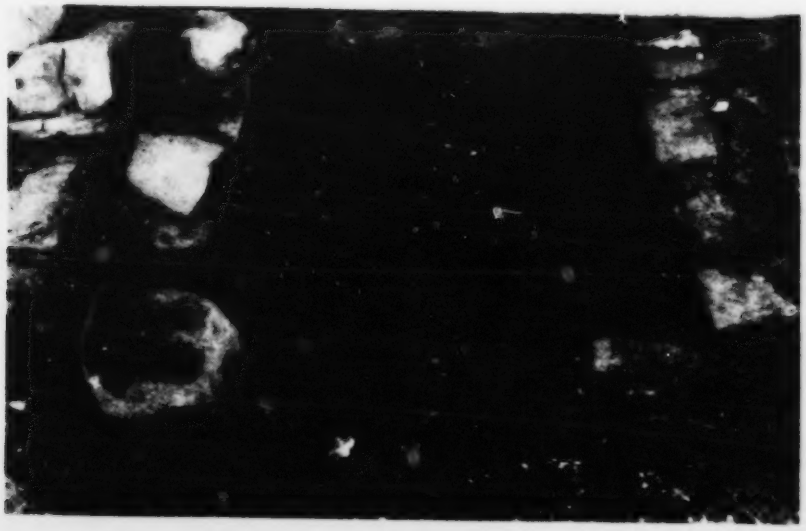

Figure 5
Maçonnerie rectangulaire, peut-être une cendrière, trouvée dans la cour de la maison Estèbe
Nég. no: MAC-86.250(35)26

Figure 6
Cendrière (?) et maçonnerie correspondant au mur sud d'un long bâtiment étroit situé dans la cour de la maison Estèbe
Nég. no: MAC-86.251(35)18

Figure 7
Pierres de grès formant un dallage dans la cour de la maison Estèbe
Nég. no: MAC-86.248(35)10

Propriété de James Gibb and co. (CeEt218, lot 2115A)

Vestiges enfouis

Un document historique de 1855 mentionne, sur l'emplacement du lot 2115A, la présence d'un entrepôt de pierre de quatre étages mesurant 34 x 65 pieds anglais. Des fondations correspondant à ces dimensions furent localisées au cours de la surveillance archéologique.

Les fondations de l'édifice posées sur le roc sont en pierre de grès et mesurent en moyenne un mètre de large. Le mode de construction de ce bâtiment constitue un exemple unique. Des couches de bois alternent avec des couches d'argile pour former un parement permettant de rendre le sous-sol de l'édifice imperméable.

> Une première couche d'argile (23 à 45 cm) était introduite entre le mur de pierre et des madriers, épais de 8 cm et larges de 25 cm, posés verticalement. Une seconde couche de cette argile remplissait un deuxième intervalle de 8 à 15 cm. Le tout était clos par un autre parement de madriers verticaux ayant les mêmes dimensions que les premiers[3].

---

3. Daniel LAROCHE, La surveillance et le sauvetage de vestiges archéologiques au Musée de la Civilisation à Québec, 1986, 2 vol., 338 p., 189 ill., p. 200.

Site de la maison Pagé-Quercy (CeEt217 et CeEt18, 134QU lots 2116 et 2117)

Vestiges enfouis

La maison Pagé-Quercy est déjà représentée sur un plan de 1713. Dans la cour arrière, des bâtiments secondaires accompagnent cette maison. Elle servira à des fins résidentielles jusqu'en 1858 alors que l'édifice sera réaménagé pour devenir une banque.

Lors des travaux d'excavation du Musée de la civilisation, on a dégagé les fondations de la maison. Le mur de façade occupe tout l'espace des lots 2117 et 2116 ayant front sur la rue Saint-Pierre. Ces fondations sont vraisemblablement les mêmes que pour la maison d'origine, reconstruite en 1762. Les fondations sont composées de pierres de grès et de calcaire posées en assises plus ou moins régulières et mesurant environ un mètre d'épaisseur. Les murs est et nord sont construits directement sur le roc alors que le mur de refend et le mur sud sont posés sur un sol plus ou moins compact, ce qui a amené un problème de stabilité. Pour compenser cette faiblesse, les voûtes ont été renforcées par des parois de briques disposées en différents points des voûtes (figure 8). Ces réparations ont possiblement été effectuées au moment de la reconstruction en 1858. La maison comportait aussi des éléments de cloisonnement composés de colombages entre lesquels prenait place un remplissage de brique. Ces éléments sont disparus lors de la démolition de la maison pour faire place au Musée de la civilisation.

Des bâtiments secondaires existaient dans la cour arrière de la maison. En 1980, on a découvert les murs nord et ouest d'un grenier à foin mentionné dans un acte de vente daté de 1783 et présent sur un plan de 1833. Le mur nord du grenier mesure 3,69 m et le mur ouest 4,83 m.

Sur des cartes anciennes de 1823 et 1829, un hangar est

présent dans la cour. Des parties d'un ouvrage de maçonnerie pourraient y être associées. Ces vestiges sont représentés par une partie de mur de pierre calcaire orienté nord-sud. Seulement neuf assises étaient visibles en plus d'une autre section de mur orientée est-ouest.

Dans les documents historiques, on mentionne en 1783 la présence d'un hangar à voûte construit en pierre. Effectivement, les vestiges de ce bâtiment ont été dégagés au cours des fouilles de 1980 et 1986 (figure 9). On suppose que ce bâtiment assez imposant devait servir à des fins commerciales. Son mode de construction demeure assez singulier et dénote bien une fonction particulière. Ces quatre voûtes communicantes ont été réutilisées au cours du XIX^{e} siècle.

Figure 8
Voûtes de la maison Pagé-Quercy renforcées par des parois de briques
Nég. no: MAC-86.269(35)36

Figure 9
Vestiges d'un hangar à voûte situé dans la cour de la maison Pagé-Quercy
Nég. no: MAC-81.981(35)11a

Site de la maison Gervais Beaudoin (1QU-2128, lot 2128)

Vestiges apparents

De très nombreux éléments architecturaux pourraient dater de la période 1820-1860 selon le rapport de curetage. C'est le cas du murage d'une porte située dans le mur nord de la cave (pièce nord-ouest; figure 10). Une cloison lattée et crépie, recouverte de tringlage et de gyproc, et séparant le hall d'entrée du rez-de-chaussée d'avec une autre pièce située au sud-ouest, date vraisemblablement des environs de 1830 (figure 11). Une porte située dans le mur de refend nord-sud daterait du milieu du 19^{e} siècle. Une seconde porte menant aux pièces situées à l'est pourrait avoir été percée vers 1835. Une première cage d'escalier aurait été construite entre 1820 et 1830 et une seconde vers 1835-1836 en même temps que l'escalier, dont la moulure des marches serait typique de cette époque (figure 12).

L'armoire située à gauche du foyer dans le mur nord de la pièce nord-ouest, au 1er étage, aurait été construite après 1820. Au second étage deux autres armoires situées dans le pignon nord, de part et d'autre de la cheminée, dans la pièce nord-ouest, dateraient des environs de 1830-1840 (figure 13). C'est aussi le cas pour les ouvertures retrouvées dans les murs de refend nord-sud des 1er et 2^{e} étages entre les pièces sud-est et sud-ouest.

Plusieurs planchers ont également été retrouvés lors du curetage. Certains d'entre eux pourraient dater de la période de 1820-1860. C'est le cas notamment, au rez-de-chaussée, des premier et deuxième planchers passant au-dessus du vide laissé par la démolition de mur de refend est-ouest dans la pièce nord-ouest, au premier étage, de l'avant-dernier plancher de la pièce sud-ouest et des troisième et quatrième planchers de la pièce sud-est et finalement, au 2^{e} étage, du troisième plancher de la pièce nord-est et des deux premiers de la partie est de l'étage.

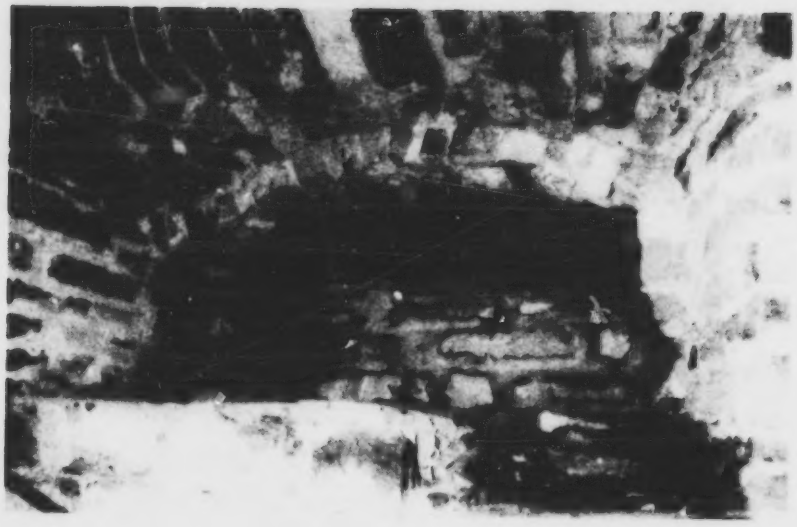

Figure 10
Murage d'une porte dans la cave de la maison Gervais Beaudoin
Nég. no: MAC-946-74

Figure 11
Cloison lattée et crépie, recouverte de tringlage et de gyproc, dans la maison Gervais Beaudoin
Nég. no: MAC-1634-73

Figure 12
Escalier dont la moulure est typique de la période 1835-1836 dans la maison Gervais Beaudoin
Nég. no: MAC-1138-73

Figure 13
Armoire datant des environs de 1830-1840 dans la maison Gervais Beaudoin
Nég. no: MAC-758-74

Finalement, toutes les cloisons des étages pourraient dater des environs de 1830.

Les datations apparaissant au rapport de curetage nous apparaissent toutefois sujettes à discussion. Ces dernières proviennent essentiellement de l'analyse des clous prélevés dans chacun des éléments susmentionnés. Or la datation des clous demeure actuellement plutôt aléatoire. À la lecture du rapport, il appert que la majorité des clous prélevés ont été découpés (machinés). Cependant tout ce que nous connaissons au sujet de ce type de clous, c'est que les clous découpés à tête forgée datent de 1790 à 1830 et que les clous complètement découpés à la machine sont postérieurs à 1830. Il est donc fort possible que certains des éléments architecturaux de la maison Gervais-Beaudoin soient plus tardifs que le laisse entendre le rapport. Quant aux éléments assemblés à l'aide de clous forgés, ils pourraient être, soit plus anciens ou plus récents, puisque ce type de clous était encore très en usage au cours de tout le XIX^{e} siècle.

Site de la maison Dupont-Renaud (1QU-2130, lot 2130)

Vestiges enfouis

Dans cette maison, plusieurs planchers superposés furent dégagés (figure 14).

Il restait un plancher composé de planches de bonne qualité. Elles mesurent en moyenne de 1,80 m à 2,40 m de longueur, disposées nord-sud, de 30 à 45 cm de largeur et environ 5,20 cm d'épaisseur. Ces planches sont posées directement sur le sol de la cave; elles sont parfois recouvertes par d'autres planches disposées perpendiculairement ou dans le même sens, celles-ci remplaçant les précédentes au fur et à mesure de leur détérioration. Ce plancher date du premier quart du XIX^{e} siècle.

Le plancher placé au-dessus n'est visible que dans la partie nord. Il est orienté perpendiculairement au plancher inférieur. Il date probablement de la première moitié du XIX^{e} siècle.

La cave de cette habitation a servi à entreposer le bois et le charbon de chauffage à partir de 1820 et probablement jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle.

Figure 14
Vestiges de planchers du premier quart du XIX^{e} siècle, maison Dupont-Renaud
Nég. no: MAC-74R71-11

Site du marché Finlay (1QU-2131, CeEt137, lot 2131)
Vestiges enfouis

Sur le site du marché Finlay, une canalisation, des pierres de dallage et des blocs de pavé représentent les éléments reliés à la fonction résidentielle du XIX^{e} siècle.

Dans le remblai du quai de 1818 se trouvaient les restes d'une canalisation en bois orientée d'est en ouest (figure 15). Cette canalisation était formée de deux madriers de 45 cm de haut sur 10 cm d'épaisseur, insérant un fond formé de deux planches de 58 cm de largeur. Des sections de planches de 10 cm de largeur recouvraient le dessus. Les différentes parties de la canalisation devaient être clouées mais seulement deux clous ont été retrouvés. La mise en place de cette canalisation est contemporaine de la structure du quai étant donné son insertion dans l'ouvrage. Sa durée d'utilisation correspondrait à la première moitié du XIX^{e} siècle. Cette canalisation drainait probablement les eaux usées des maisons bordant la place à l'ouest et possiblement les bâtiments associés à l'activité du marché. Au cours de la surveillance des travaux mécanisés, deux types de pavé ont été dégagés. Le premier pavage est constitué de blocs de laitier. Ces blocs étaient fabriqués à partir de résidus de la fusion de minerai dans les hauts fourneaux. Ce pavé date de la fin du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle. L'autre type de pavé serait antérieur. Il fut trouvé sous le pavage de scories. Il s'agit de gros blocs de granite de grès, de granite et de calcaire, taillés, mesurant en moyenne 30x20x10 cm (figure 16). Ce pavé était localisé surtout dans la partie nord-est du marché Finlay.

Un regard d'égoût fluvial formé des mêmes blocs de pavage a été trouvé appuyé sur le mur de la halle du marché.

Lors des mêmes travaux archéologiques, on a découvert une concentration de larges pierres plates. Ces pierres paraissaient

Figure 15
Canalisation de bois orientée d'est en ouest, traversant le marché Finlay
Nég. no: A87-15-33
Ville de Québec

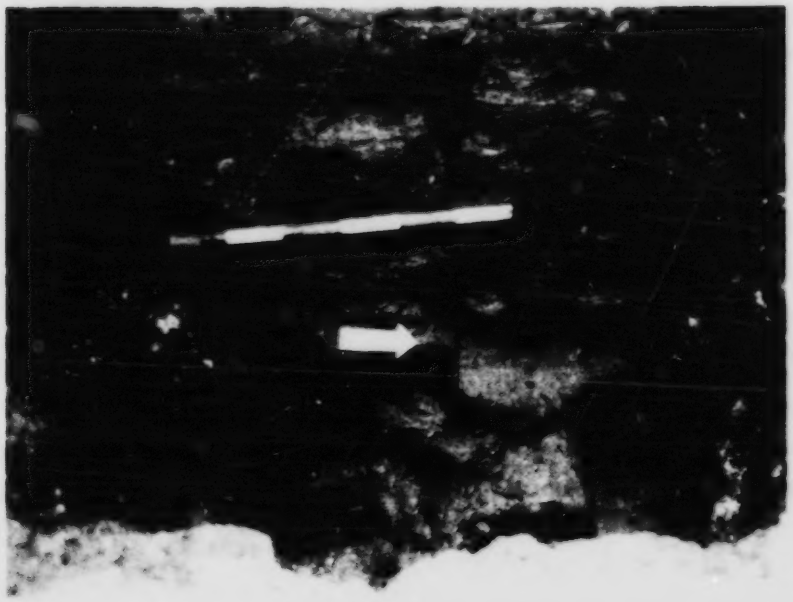

Figure 16
Partie d'un pavé de gros blocs de granite, de grès et de calcaire taillés, marché Finlay
Nég. no: A87-19-2
Ville de Québec

faire partie d'un ensemble organisé, peut-être un dallage. Ces dalles sont taillées dans du grès verdâtre, assez poreux, stratifié et relativement fragile. Ces pierres étaient reliées à un contexte archéologique datant de 1812 à 1851.

Site de la maison des Jésuites (1QU-2136, lot 2136)
Vestiges enfouis

Un incendie en 1836 a ravagé entièrement la maison. L'habitation aurait alors été reconstruite sur les fondations de 1761, elles-mêmes construites sur les ruines de la maison de 1713. La maison actuelle daterait, par conséquent, de 1836. Des traces d'incendie, de mortier et des parties de plancher représentent cet événement du XIX^{e} siècle (figure 17). Les boiseries encore en place lors du curetage (1974) dateraient du moment de la reconstruction. Malheureusement, la maison a fait l'objet d'une reconstitution complète il y a quelques années.

Figure 17
Partie d'un plancher incendié situé dans la cave de la maison des Jésuites
Nég. no: MAC-74R30-4

Site de la place Royale (151QU, 1QU-2141, CeEt9, lot 2141)

Vestiges enfouis

Un pavage en blocs de grès et une canalisation en bois représentent les vestiges du XIX^{e} siècle associés à la fonction résidentielle sur le site de la place Royale.

Le pavage a été repéré en plusieurs endroits et au cours de différentes campagnes de fouilles (figure 18).

Il est constitué de blocs de grès gris verdâtre. Ces blocs ont été disposés systématiquement de manière à ce que la texture du grès soit au plan vertical. Il s'agit de pierres de dimensions très variées pouvant atteindre 54 cm de longueur alors que leur épaisseur peut varier de 22 cm à 31 cm; ces pierres ont cependant une épaisseur moyenne de 25 cm ou 26 cm. En quelques endroits, ces pierres qui sont plus ou moins carrées et disposées en rang dénotent un certain effort de symétrie; par ailleurs l'appareil des pierres peut être très irrégulier. Ces pierres furent posées dans un lit de sable.

Une chaîne de trottoir fut découverte devant la maison Barbel à 3,15 m à l'ouest de ce bâtiment parallèlement à sa façade donnant sur la place [figure 19]. Cette chaîne est constituée de deux rangs de pierres de grès posées de chant. Les pierres du rang intérieur sont taillées à l'oblique dans leur partie supérieure, soit en pente du côté du pavage de la place; elles délimitent en quelque sorte l'emplacement d'un caniveau peu profond (20 cm) dans le pavage. Il s'agit là du même type de construction que le pavage découvert au centre de la place, c'est-à-dire des blocs de grès gris verdâtre assis dans un lit de sable. Cette chaîne fut dégagée sur 5,55 m de longueur et elle accuse sur cette distance une dénivellation de 49 cm en direction de la ruelle de la place.

Ces vestiges datent vraisemblablement du tout début du XIX^{e} siècle. En effet les particularités de construction de ces sections de pavage se comparent aux spécifications indiquées dans une demande de soumission faite en décembre 1799 pour le pavage de la rue St-Pierre, plus particulièrement en ce qui concerne la chaîne de trottoir qui devait être "de six pouces avec

pente de 3 pouces vers la rue"[4] . Mentionnons en outre qu'une aquarelle de James Patterson Cockburn représentant la place du Marché de la basse-ville vers 1830 montre que le pourtour de la place est en pierre; il s'agit probablement d'un dispositif d'écoulement de l'eau (caniveau) vers la ruelle de la place; la nature du pavage au centre de la place n'y est cependant pas déterminée aussi nettement[5].

Le contexte archéologique permet de situer la période d'utilisation du pavé durant tout le XIX^{e} siècle.

Un drain de bois de forme rectangulaire a été dégagé au cours des fouilles archéologiques en 1988 (figure 17a). Ce drain permettait l'écoulement des eaux en direction nord-est. On suppose qu'il devait se rattacher à une canalisation orientée vers l'est en direction de la ruelle de la Place. La date de construction de ce drain serait postérieure à 1820 selon le matériel archéologique trouvé. Des pierres de grès éparses associées à ce vestige, permettent de croire qu'une partie de l'ancien pavé fut enlevé pour y installer ce drain.

Fig. 17a
Drain d'écoulement à la place Royale
Nég. no: MAC-88.132.17

---

4. Antonio DROLET, La ville de Québec, histoire municipale II. Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833), Québec, La Société historique de Québec, (Cahiers d'histoire no. 17), 1965, p. 81.

5. Yves LAFRAMBOISE et al. (Luc Hurtubise architecte et urbaniste), op. cit., p.22-23.

Figure 18
Pavage formé de blocs de grès trouvé à la place Royale
Nég. no: MAC-77R61-12

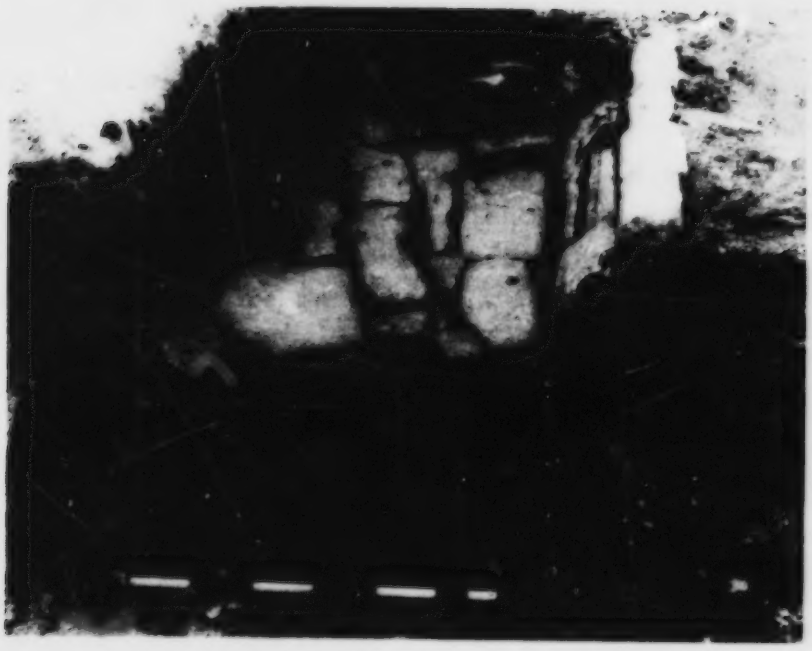

Figure 19
Chaîne de trottoir découverte le long de la maison Barbel
Nég. no: MAC-77R58-3

Site de la maison Fornel (1QU-2143, lot 2143)

Vestiges enfouis

Les fondations de la maison Fornel dégagées en 1962 correspondent aux dimensions de la maison de 1682. A l'intérieur de cette maçonnerie, on a mis au jour un plancher d'épinette supporté par d'énormes poutres de bois longues de 5,45 m et placées d'est en ouest. Les madriers du plancher sont placés dans le sens inverse. Ils ont une épaisseur de 10 cm, une largeur de 25 à 30 cm et une longueur de 3,65 m. Les objets découverts et associés à ce plancher permettent de le dater de 1820 et plus.

Site de la maison Paradis (1QU-2153, lot 2153)

Vestiges enfouis

Dans l'angle nord-ouest de la maison Paradis, l'amorce d'une voûte était visible en surface. Des fouilles archéologiques ont permis de dégager l'intérieur de cette voûte. La maçonnerie faite de pierres calcaires et de grès aurait été construite vers 1860 sur des fondations plus anciennes (figures 20 et 21). Ces murs anciens sont en retrait de 9,5 cm par rapport aux murs de la voûte. On ne connaît pas la fonction de ces anciennes fondations. Des pierres de jambage ont été utilisées pour la voûte; elles proviendraient d'une maçonnerie démolie.

A l'intérieur de cette voûte, on a dégagé deux planchers du XIX^{e} siècle (figure 22). Le plancher supérieur était formé de planches de 20 cm de largeur, orientées nord-sud. Le plancher inférieur était placé dans l'autre sens. Il n'était pas présent sur toute la surface. On croit que les planches abîmées ont pu être remplacées par sections. Le matériel archéologique relié à ces vestiges permet de proposer une datation entre 1852 et 1870.

En dégageant la terre accumulée à l'intérieur de la voûte, on a trouvé une porte qui serait vraisemblablement celle de la voûte. Cette porte mesure 1,50 m sur 1,70 m tout comme l'ouverture sud de la voûte. La porte était faite de planches de bois horizontales fixées sur une surface de planches verticales. Les pentures et les serrures étaient encore en place.

Figure 20
Amorce d'une voûte faite de pierres calcaires et de grès, maison Paradis
Nég. no: MAC-74R96-10

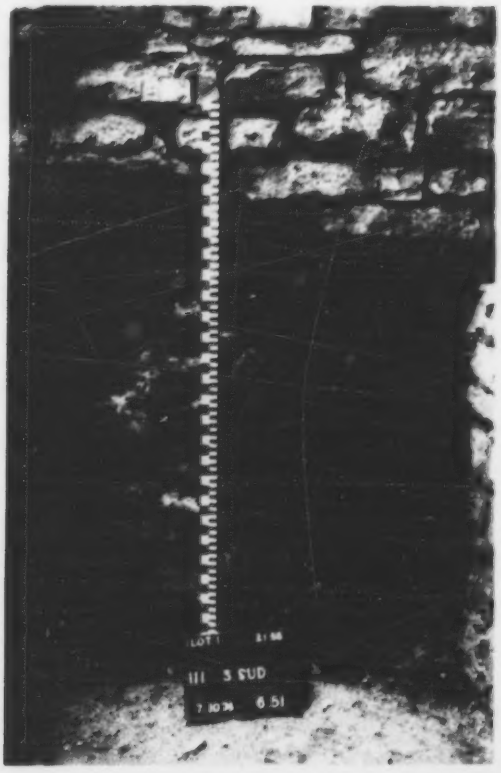

Figure 21
Fondations plus anciennes situées sous la maçonnerie de 1860, maison Paradis
Nég. no: MAC-74R117-3

Figure 22
Plancher dégagé à l'intérieur de la voûte de la maison Paradis
Nég. no: MAC-74R121-7

Vestiges apparents

Cette maison a été construite entre 1760 et 1820. Certains éléments pourraient cependant dater de la période 1820-1860. Le plafond à caisson du rez-de-chaussée daterait du milieu du XIX^{e} siècle[6] (figure 23). Les armoires retrouvées à ce niveau auraient été construites à la même époque, de même que la cloison divisant le rez-de-chaussée en deux et les lambris en planchettes de 1/2 pouce par 5 1/4 pouces et de 1/2 pouce par 3 1/4 pouces des murs et des cloisons (figures 24 et 25).

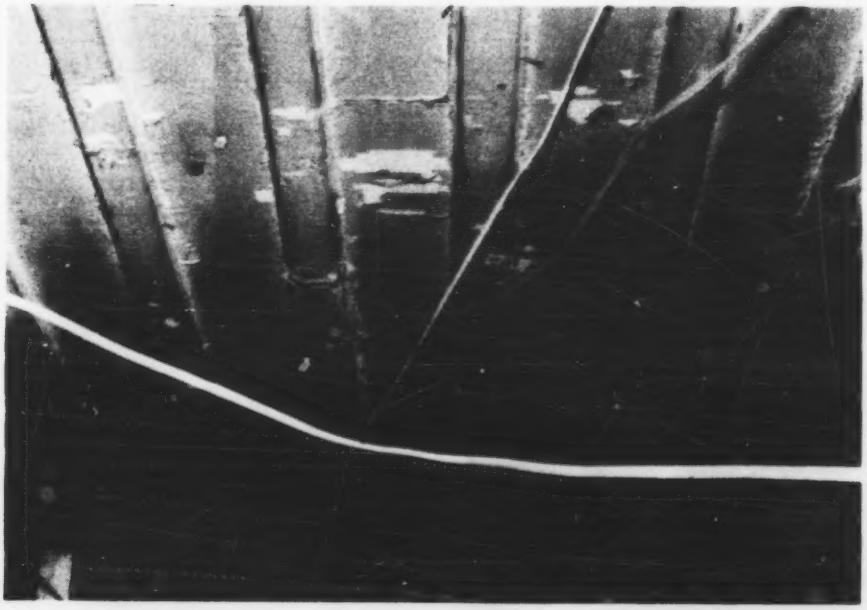

Figure 23
Plafond à caisson situé au rez-de-chaussée de la maison Paradis
Fig. no: MAC-C89.236(35)15

6. Guy CHÊNEVERT, Maison Paradis, Place-Royale, Québec. Notes sur la voûte et le rez-de-chaussée, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, Dossier 4650-01-25, lot 2153-7, dossier technique.

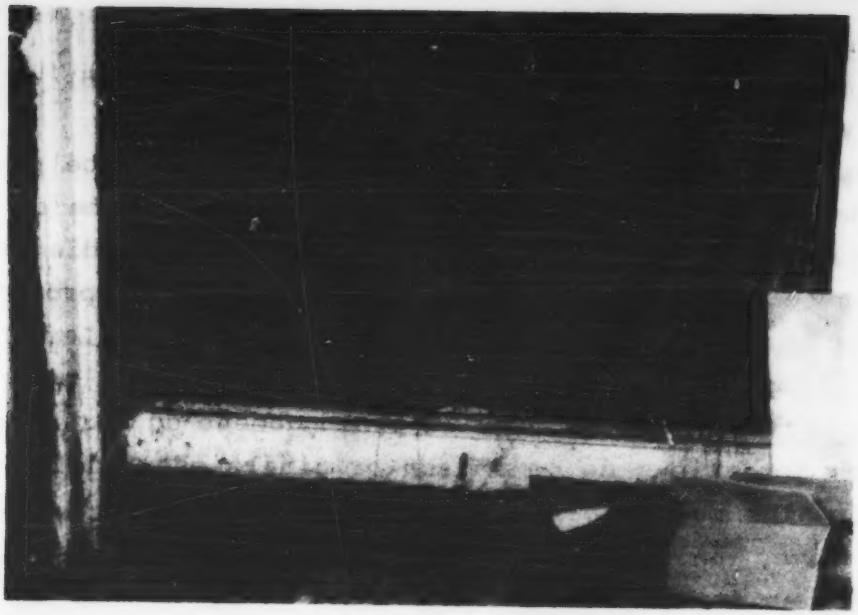

Figure 24
Cloisons en planches au rez-de-chaussée de la maison Paradis, avec plinthe à la base
Nég. no: MAC-C89.236(35)16

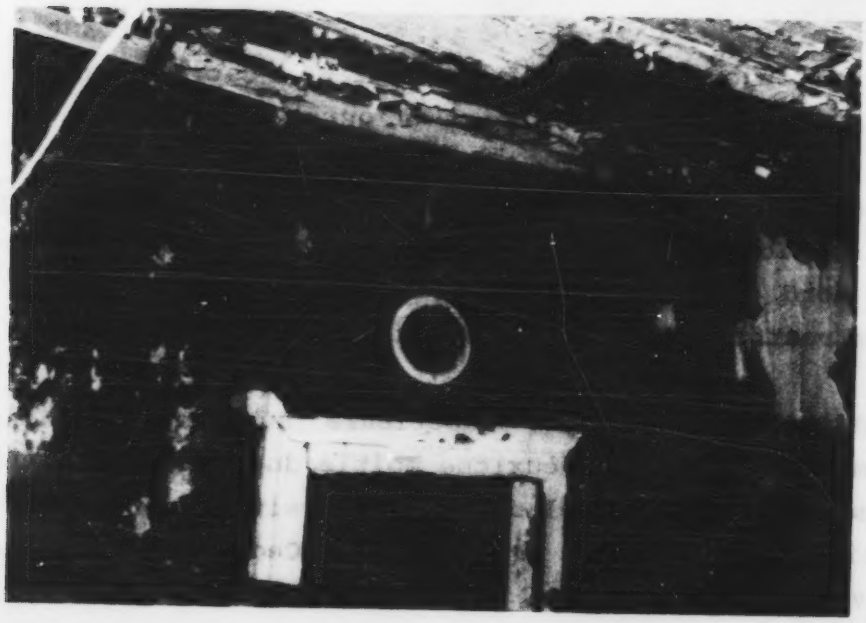

Figure 25
Partie supérieure de la cloison
Nég. no: MAC-C89.236(35)13

Site de la maison Perthuis (1QU-2154, lots 2154 A et B)
Vestiges enfouis

Les deux maisons situées sur le lot 2154 ont été passablement endommagées par un incendie en 1837. Une couche de cendre et de débris de démolition témoigne de cet incendie pour la maison située sur le lot 2154 B. A cette époque, le propriétaire en profite pour reconstruire et agrandir la maison. Les emplacements de la cour et du porche sont récupérés pour cet agrandissement. Le porche disparaît avec le prolongement du mur nord. Une partie des fondations de la maison originale est utilisée. Par contre certains murs sont complètement refaits comme le mur sud. Dans la cave, un mur de refend pourrait aussi dater de la reconstruction de 1837 ou de 1854.

Le mur mitoyen qui sépare les deux maisons construites sur le lot 2154 a été refait dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle (1854 ou 1860). Une porte vient percer ce mur et permettre la communication entre les deux maisons. Cette ouverture date probablement du moment où Robert Shaw est propriétaire des deux maisons entre 1853 et 1875. La porte métallique fermant l'ouverture était toujours en place en 1978. C'est une porte à deux battants, munie d'un gros cadenas (figure 26).

La maison située sur le lot 2154 A semble avoir conservé les mêmes dimensions que la maison originale. Cependant les murs ouest et nord ont dû être refaits tel que révélés par les traces de reconstruction dans la maçonnerie.

L'addition des étages supérieurs aux deux maisons date probablement aussi de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. On peut voir dans le mur sud actuel de la maison située sur le lot 2154 A les vestiges d'un ancien mur pignon. Ceci indiquerait que la maison avait deux étages à l'origine et que l'on y a rajouté par la suite deux étages en brique.

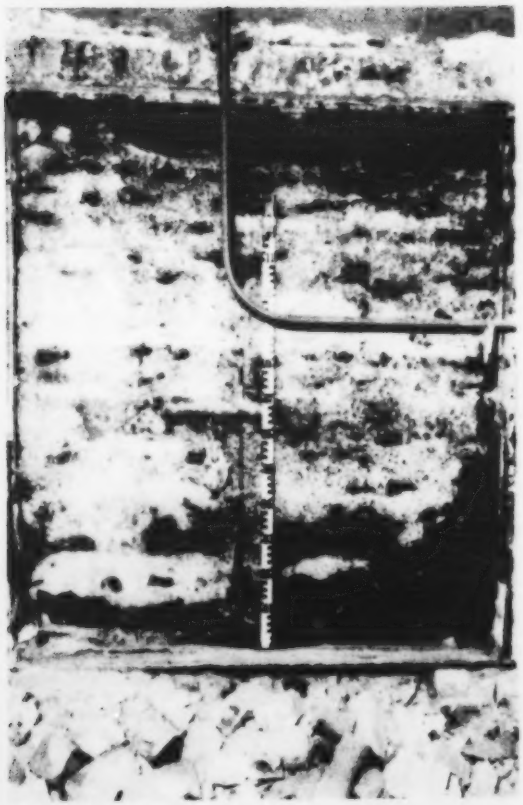

Figure 26
Porte à deux battants percée dans un mur mitoyen, maison Perthuis
Nég. no: MAC-74R63-6

Site de la maison Panet (1QU-2155, lot 2155)

Vestiges enfouis

Dans la cave de la maison Panet, on a dégagé un plancher construit vers 1815 selon le matériel archéologique. Ce plancher aurait servi durant tout le XIX^{e} siècle. Au moment de la découverte, il était très abîmé. Ou suppose que les planches étaient fixées à des pieux mesurant 10 cm par 6 cm par 1,50 m. Un seul de ces pieux a été trouvé, situé à un mètre du mur est de la maison. Nous ne croyons toutefois pas que la découverte d'un seul pieu soit suffisante pour pouvoir affirmer hors de tout doute que de tels pieux servaient d'infrastructure audit plancher.

Site de la maison Smith (lot 2218)
Vestiges apparents

Le troisième étage en pierre serait un ajout de 1841. Mais l'apparence actuelle de la maison "lui vient en grande partie des travaux réalisés en 1866"[7] (figures 27 et 28). On voit que la charpente originale a été modifiée pour laisser place à une nouvelle charpente plus récente, en bois scié.

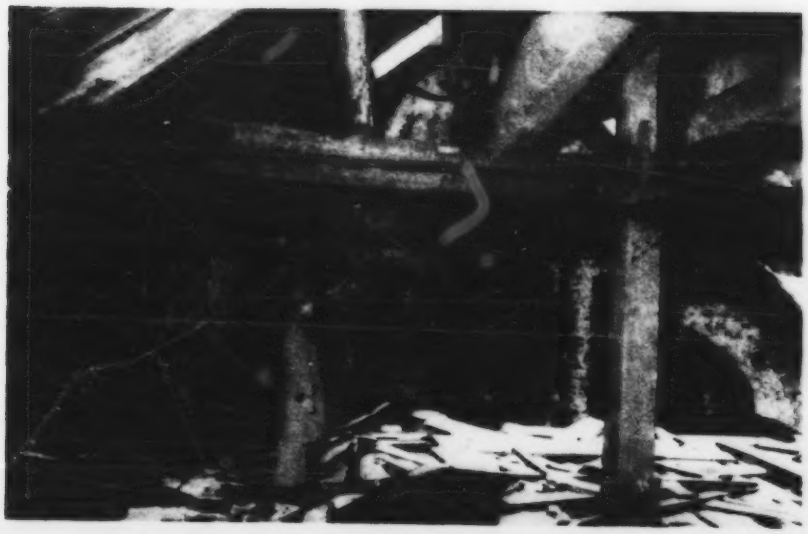

Figure 27
Partie de la charpente de toit
Nég. no: MAC-C83.073(35)28

7. Marie-France FORTIER, Maison Smith, lot 2218, Place-Royale, p. 49.

Figure 28
Poinçon et faux-entrait
Nég. no: MAC-C83.073(35)34

Site de la maison Riverin (lot 2222)

Vestiges apparents

Il est possible que la façade commerciale du rez-de-chaussée ait été aménagée entre 1820 et 1860. À l'intérieur du bâtiment, les planchers et les plafonds (figures 29 et 30), les cloisons du rez-de-chaussée et le plancher de la cuisine ont été construits ou réparés en 1848. La cheminée et la toiture ont également été refaites cette année-là. L'aménagement intérieur est également typique du dix-neuvième siècle.

Figure 29
Plafond de planches à recouvrement
Nég. no: MAC-79.1530(35)28

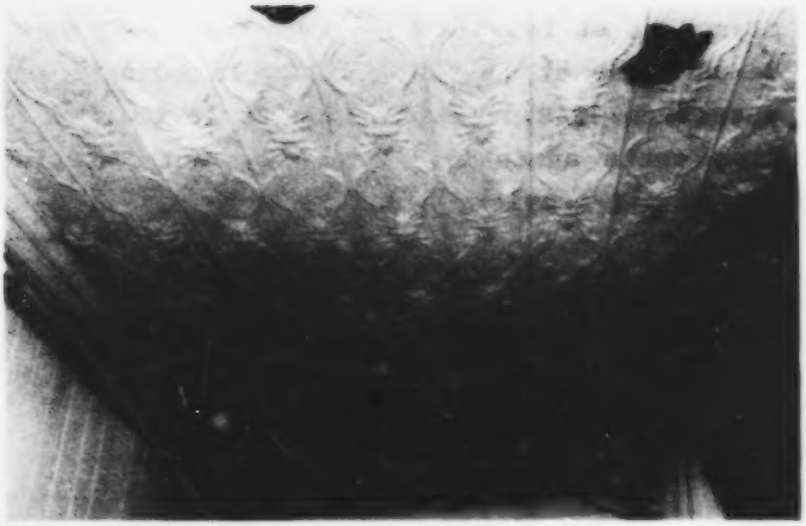

Figure 30
Plafond recouvert de panneaux de tôle pressée ornée de motifs
Nég. no: MAC-79.1530(35)32

Site de la maison Chasle (lot 2224)

Vestiges apparents

Une partie des murs de façade des 2e et 3e étages pourrait dater de 1829 (figure 31). Parmi les éléments architecturaux de l'intérieur de l'édifice, l'escalier tournant, menant du 1er au 3e étage, s'il existe encore, de même que les planchers et les plafonds du 1er étage et le plafond du 3e étage auraient été construits la même année. La corniche pourrait également dater de 1829. Il semble que tout l'aménagement intérieur du bâtiment soit du XIXe siècle (figure 32).

Figure 31
Deuxième et troisième étages de la façade de la maison Chasle pouvant dater de 1829
Nég. no: MAC-C89.236(35)8

Figure 32
Une colonne de fonte destinée à consolider la structure du bâtiment
Nég. no: MAC-C89-236(35)9

Site de la maison Canac dit Marquis (lot 2226-1)
Vestiges apparents

L'aile en pierre construite sur le côté de la maison date de 1867. La façade de l'édifice sur la côte de la Montagne a été réaménagée à la fin du 19ième siècle (figure 33).

Figure 33
Vue arrière de la maison Canac dit Marquis
Nég. no: MAC-79.1531(35)18a

Site de la maison Guyon (lot 2281)

Vestiges apparents

Le second étage du côté de la rue Petit Champlain a probablement été ajouté entre 1838 et 1847 (figure 34). Les quatre piliers en pierre taillée visibles sur la rue du Cul-de-Sac ont été posés en 1852 (figures 35 et 36).

Figure 34
Façade de la maison sur la rue Petit Champlain
Nég. no: MAC-C89.236(35)4

Figure 35
Vue des quatre piliers en pierre taillée
Nég. no: MAC-C89.236(35)6

Figure 36
Détail d'un pilier
Nég. no: MAC-C89.236(35)7

Site de la maison Rouvray (lot 2283)

Vestiges apparents

Le troisième étage est un ajout de 1821 (figure 37).

Figure 37
Troisième étage de la façade de la maison Rouvray, datant de 1821
Nég. no: MAC-C89.236(35)3

Site de la maison Maisonbasse (lot 2284)

Vestiges apparents

"Des travaux ont probablement été effectués à l'extérieur au niveau des planchers entre 1830 et 1875 de façon à faire deux étages au lieu de trois au sous-sol"[8]. Nous ne savons pas si des traces de ces travaux sont apparentes encore aujourd'hui.

---

8. Yves LAFRAMBOISE et al. (Ethnotech inc.), Ilot Sous-le-Fort, Etude historique et architecturale du lot 2284, p. 56.

Site de la maison D'Amour (lot 2285)

Vestiges apparents

Le mur de refend situé à l'étage supérieur de la rue du Cul-de-Sac (1er sous-sol de la rue Sous-le-Fort) daterait des environs de 1840. La brique de la façade du rez-de-chaussée de la rue Sous-le-Fort a été posée, selon toute vraisemblance, en 1869. La corniche imitée en chêne située au même endroit est de la même année (figure 38).

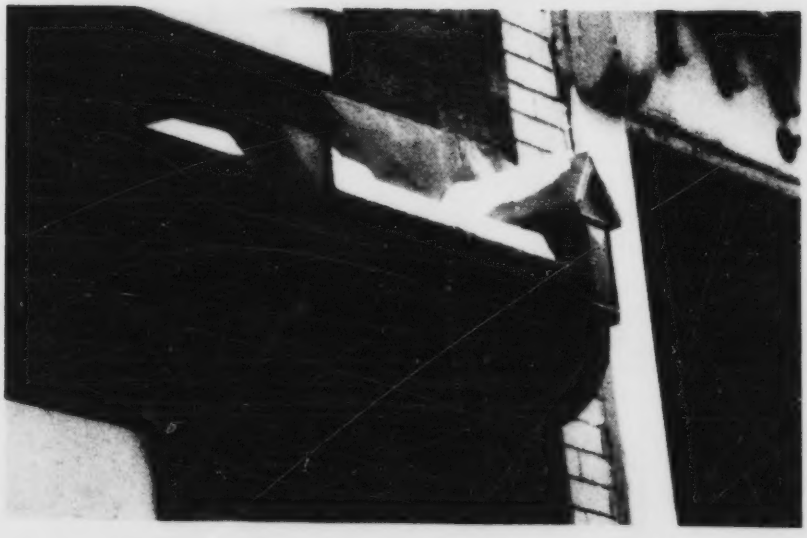

Figure 38
Détail de la corniche imitée en chêne située sur la façade de la maison D'Amour
Nég. no: MAC-79-1525(35)12a

Site de la maison Tourangeau (109QU, lot 2291-4)

Vestiges enfouis

> Une section de plancher fut mise au jour dans la partie nord de la cave [figure 39]. Ce plancher de bois est constitué de planches de 2,60 m de long par 20 cm à 22 cm de large, lesquelles étaient clouées sur des solives dont la longueur varie de 2 m à 2,60 m alors que leur épaisseur est de 15 cm; ces solives reposaient sur le sol ou sur le roc. L'examen xylologique révèle que les planches sont en pin rouge et les solives en épinette. Ce plancher date du début du XIX^{e} siècle[9].

Un marché avec un maître menuisier en 1822 mentionne que le plancher doit être refait.

Figure 39
Plancher de bois découvert dans le sous-sol de la maison Tourangeau
Nég. no: MAC-79R 144-14

---

9. Yves LAFRAMBOISE et al. (Luc Hurtubise architecte et urbaniste), op. cit., p. 52.

Site de la maison Davaine (1QU-2294, lot 2294)

Vestiges enfouis

Les incendies de 1836 et 1838 rasent complètement cette maison construite à la fin du XVII^{e} siècle. En 1843, la maison Davaine est reconstruite; on croit que le mur ouest de la maison date de cette période. Il s'agit d'un mur de pierre de grès. C'est le seul élément du XIX^{e} siècle identifiable.

Liste des sites archéologiques et des rapports de fouille consultés

1QU-2125	Maison St-Amand	*
1QU-2126	Maison Charest	M. Gaumond (1970)
1QU-2127	Maison Leber	*
1QU-2128	Maison G. Beaudoin	P. Picard (1974)
1QU-2129	Maison L. Beaudoin	M. Gaumond (1970)
1QU-2130	Maison Dupont-Renaud	F.D. Picard (1974)
1QU-2134-2135-2137-2298	Batterie Royale	F.D. Picard (1975)
1QU-2136	Maison des Jésuites	M. Villemaire (1975)
1QU-2138	Maison Parent	*
1QU-2143	Maison Fornel	M. Gaumond (1962)
1QU-2145(b)	Maison Jérémie	D. LaRoche (1978)
1QU-2147	Maison Marchand-Dumais	*
1QU-2148	Maison Le Picart	*
1QU-2149	Maison Dumont	*
1QU-2150	Maison Milot	F. Gagnon (1973)
1QU-2151	Maison du Porche	P. Giroux (1980)
1QU-2152	Maison Dunière	M. Barriault (1976)
1QU-2153	Maison Paradis	M. Barriault (1975)
1QU-2154	Maison Perthuis	M. Villemaire (1978)
1QU-2155	Maison Panet	M. Barriault (1976)
1QU-2211-2212-2213	Maisons LaCetière, Gaillard-Soulard et Landron	*
1QU-2218	Maison Smith	M. Gaumond (1962)
1QU-2276 à 2288	Ilot 7	M. Gaumond (1982)
1QU-2287	Maison Du Roy	F.D. Picard (1973)
1QU-2288	Maison Leduc	*
1QU-2289	Maison Chevalier	Notes de terrain (1970)
1QU-2291 (109QU)	Maison Tourangeau	P. Giroux (1970)
1QU-2292-1	Maison Sagot-Niel	P. Picard (1973)
1QU-2292-3, 2294	Maison Morin-Davaine	F. Gagnon (1973)
1QU-2292-2293-2294-2295	Ilot 9	F. Gagnon (1973)
1QU-2294	Maison Couillard	Notes de terrain (1973)
1QU-2295-33	Maison Guéroult	F.D. Picard (1974)
CeEt7 (132QU)	Maison Estèbe	C. Kirjan (1974)
CeEt8 (133QU)	Maison Boisseau	P. Picard et R. Renaud (1974)

* Il n'y a pas de rapport archéologique pour ces sites

CeEt9(1QU-2141) (151QU)	Habitation de Champlain	F. D. Picard (1976) R. Lueger (1978) M. Gaumond (1978) D. LaRoche (1980) P. Somcynski (1980) J. Guimont (1988)
CeEt16	Maison Filion	P. Giroux et N. Dunlop (1981)
CeEt17	Maison Lecourt	P. Giroux et N. Dunlop (1981)
CeEt18 (134QU)	Maison Pagé-Quercy	R. Renaud (1976) J. Chism et G. Plourde (1981)
CeEt28	Maison Imbert	C. Lapointe (1982)
CeEt46	Maison La Chenaye	A. Tanguay (1987)
CeEt137 (1QU-2131)	Marché Finlay	M. Savard (1980) D. LaRoche (1987)
CeEt7, 8, 16, 17,18, 28, 142, 143, 144, 214, 215, 216, 217, 218, 219	Sites du Musée de la civilisation: CeEt7 et 214: maison Estèbe CeEt8 et 215: maison Boisseau CeEt16: maison Filion CeEt17: maison Lecourt CeEt18: maison Pagé-Quercy CeEt28, 142 et 143: maison Imbert CeEt144, 215, 216, 217, 218, 219: autres sites	D. LaRoche (1987)

LA FONCTION RÉSIDENTIELLE À PLACE-ROYALE

1820-1860

ANNEXE 4

RÉPERTOIRE DE LA COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE

Avant-propos

Cette étude s'inscrit dans le cadre du programme de recherche en histoire et archéologie pour le projet Place-Royale du ministère des Affaires culturelles.

Différentes études thématiques ont été faites à ce jour pour servir à l'interprétation et la mise en valeur de ce site: mode de vie, population, fonction résidentielle et commerciale, organisation sociale et administration publique. La présente recherche concerne la fonction résidentielle pour la période 1820 à 1860.

L'annexe 4 contient les textes et documents relatifs à la collection archéologique. Le lecteur y trouvera six parties distinctes. Les deux premières rassemblent le texte synthèse sur l'étude de la collection archéologique et les illustrations des objets étudiés. La troisième partie du document présente le répertoire des objets sous forme de liste détaillée et exhaustive. Suivent la liste des contextes archéologiques retenus pour l'étude et la liste par sites du matériel archéologique. Enfin, sont regroupées les analyses spécialisées notamment la correspondance et les avis écrits transmis par Techni-Sol Inc. concernant des échantillons de roches.

K.T.

AVANT-PROPOS.....iii

TABLE DES MATIÈRES.....iv

TABLE DES FIGURES.....v

Partie 1. Texte synthèse.....1

Introduction.....3

La quincaillerie d'architecture:
du nouveau mais surtout de l'ancien.....5
. Les systèmes de fermeture.....7
. Les ferrures de rotation.....11
. Les fixations.....14
. Les supports.....16
. Autres objets.....17
. Vue d'ensemble de la quincaillerie.....18

La brique: peu nombreuse mais bien marquée.....19
. Présentation de la collection.....19
. Bref rappel de l'utilisation de la brique.....24
. Les applications à Place-Royale.....29

Le verre à vitre: de la transparence ancienne
aux styles nouveaux.....33

Les pavés: de lourdes pierres provenant des
environs.....38

Les canalisations: cachées mais parlantes.....43

L'ardoise: une survivance au temps.....47

Conclusion.....49

Partie 2. Illustrations.....52

Partie 3. Répertoire des objets.....143

Quincaillerie d'architecture.....144

Brique.....180

Verre à vitre.....188

Pavés.....191

Canalisations.....194

Ardoise.....195

Partie 4. Liste des contextes.....196

Partie 5. Liste par sites du matériel archéologique.....202

Partie 6. Analyses spécialisées.....208

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Cadenas en fer forgé et laiton, avec l'inscription "VR IMPROVED PATENT" sur le cache-entrée, 1QU-2154(a)-106.....53

Figure 2. Cadenas en fer forgé et laiton, CeEt28-1A4-110....53

Figure 3. Cadenas en fer forgé et laiton, avec l'inscription "8" dans la gorge du cadenas, 1QU-2153-IIIS3-2039.....55

Figure 4. Cadenas en fer forgé, très corrodé, CeEt143-7A4-146.....55

Figure 5. Clé à panneton, possiblement en fonte, CeEt28-1A7-112.....57

Figure 6. Clé à panneton, en fer forgé, CeEt28-1A7-113.....57

Figure 7. Clé à panneton, en fer forgé, CeEt28-1A4-114.....59

Figure 8. Clé à panneton, en fer forgé, CeEt215-1A9-101.....59

Figure 9. Clé à panneton, en fer forgé, CeEt143-7A4-49.....61

Figure 10. Clé à panneton, en fer forgé, possiblement clé de coffre, d'armoire ou de petit cadenas, CeEt16-4A2-95.....61

Figure 11. Devant d'une serrure à cloison métallique en fer forgé et laiton portant l'inscription CARPENTER AND TILDESLEY MANUFACTURERS" au-dessus de l'entrée la serrure, 1QU-2130-1B1-2228.....63

Figure 12. Dos de la même serrure en fer forgé avec un cache-entrée en laiton.....63

Figure 13. Devant d'une serrure à cloison métallique, en fer forgé, CeEt16-4A2-90.....65

Figure 14. Dos du même objet que la figure 13 montrant une partie du mécanisme.....65

Figure 15. Serrure à cloison métallique, en fer forgé, très corrodée, CeEt143-7A4-144.....67

Figure 16. Serrure en fer forgé, très corrodée, CeEt16-4A2-71.....67

Figure 17: Devant d'une serrure à cloison métallique, en fer forgé, très corrodée, CeEt143-7A4-143.....69

Figure 18: Dos du même objet que la figure 17, montrant une partie du mécanisme.....69

Figure 19. Poignée circulaire en céramique, marbrée brun et beige, 1QU-2130-1B1-1841.....71

Figure 20. Poignée circulaire en laiton, 1QU-2154(b)-IN1-114.71

Figure 21. Crampon en fer forgé, en forme de "U", CeEt143-7A3-145.....73

Figure 22. Petite poignée en fonte, en forme de "C", probablement poignée de loquet, CeEt143-7A5-63.....73

Figure 23. Loquet-poucier en fer laminé et forgé, 1QU-2292-1.37-314.....75

Figure 24. Tourniquet en fer forgé, 1QU-2130-V2-3-2212.....75

Figure 25. Verrou à ressort, en fer forgé et laminé, CeEt16-4A2-78.....77

Figure 26. Verrou à ressort, en fer forgé, 134QU-2A2-72.....77

Figure 27. Gond fiché, en fer forgé, fabriqué en une seule pièce, 134QU-7A2-473.....79

Figure 28. Gond à repos, fiché en fer forgé, fabriqué en deux parties, 1QU-2153-IIIS3-2037.....79

Figure 29. Gond posé en applique, en fer forgé, à motif de moustache, fabriqué d'une seule pièce, 1QU-2145(b)-1E'2-198.....81

Figure 30. Gond à repos, posé en applique, fabriqué en trois pièces, 1QU-2143-54.....81

Figure 31. Penture en fer laminé et découpé, à motif de flèche 1QU-2143-52.....83

Figure 32. Penture et gond, en fer forgé, à motif de disque, 1QU-2126-95.....83

Figure 33. Penture en fer forgé à motif "queue de poisson", CeEt16-4A2-91.....85

Figure 34: Penture en fer forgé, à motif "goutte d'eau", ou "fer de lance", 133QU-1A4-633.....85

Figure 35. Charnière en "T", en fer forgé, à motif de disque marquée au poinçon "M & S SG" 1QU-2288-22..87

Figure 36. Charnière à vase, en fonte, 1QU-2292-1.37-317.....87

Figure 37. Charnière en "T", en fer forgé marquée au poinçon "M & S d", 1QU-2288-24.....89

Figure 38. Petite charnière en fer laminé soudé à la forge, CeEt143-7A4-59.....89

Figure 39. Petite charnière en fer forgé, en forme de "H" ou "HL", CeEt16-4A2-92.....91

Figure 40. Petite charnière en fer forgé, de forme trapézoïdale, CeEt16-4A2-89.....91

Figure 41. Petite charnière en fer forgé, très corrodée, CeEt143-7A4-142.....93

Figure 42. Gros clou de charpente en laiton moulé, CeEt16-4A2-74.....93

Figure 43. Détail de la tête du clou précédent, illustrant une cicatrice de moulage en diagonale sur la tête.....95

Figure 44. Clou découpé en fer, 1QU-29.....95

Figure 45. Clou découpé en fer, 1QU-2130-V2-3-2211.....97

Figure 46. Patte de scellement, en fer forgé, à tête étroite repliée en forme de "L" fichée, CeEt16-4A2-93..97

Figure 47. Patte de scellement, en fer forgé, à tête étroite repliée de forme triangulaire, CeEt16-4A2-98...99

Figure 48. Patte de scellement, en fer forgé, à tête étroite repliée de forme triangulaire, CeEt16-4A2-94...99

Figure 49. Étrier en fer forgé en forme de "U", posé en applique, 1QU-2130-V2-3-2210.....101

Figure 50. Support de gouttière, en forme de "J", en fonte, 1QU-2288-27.....101

Figure 51. Support de gouttière, en forme de "J", en fonte, 1QU-2129-70.....103

Figure 52. Support de gouttière, en forme de "J", en fer forgé, 134QU-2A2-73.....103

Figure 53. Support de gouttière, en fer forgé, constitué d'un crochet fiché rattaché à deux tiges, 1QU-2153-IIIV3-2123.....105

Figure 54. Anneau de heurtoir (?), en laiton, CeEt143-7A4-51.....105

Figure 55. Chausse-trappe ou patte de corbeau, en fer forgé, CeEt143-7A4-147.....107

Figure 56. Brique d'argile commune, 1QU-2130-VA3-2213.....107

Figure 57. Brique d'argile commune, CeEt16-4A2-97.....109

Figure 58. Brique d'argile commune, CeEt16-4A2-96.....109

Figure 59. Brique d'argile commune, CeEt143-7A4-179.....111

Figure 60. Brique d'argile commune, CeEt143-7A4-148.....111

Figure 61. Brique d'argile commune, CeEt137-7B4-639.....113

Figure 62. Brique d'argile commune, CeEt137-6B7-638.....113

Figure 63. Brique réfractaire "RUTE", CeEt137-7B2-634.....115

Figure 64. Brique réfractaire "EARL", 1QU-2134-4.....115

Figure 65. Brique réfractaire "T. CARR", CeEt137-6A2-637....117

Figure 66. Brique réfractaire "T. CARR", 1QU-2130-1H-surface- 2347.....117

Figure 67. Brique réfractaire "T. CARR", CeEt143-7A4-150....119

Figure 68. Brique réfractaire "PRUDHOE", CeEt137-7B4-636....119

Figure 69. Brique réfractaire "GLACKMAN... 1846", 1QU-2130-1G1-2346.....121

Figure 70. Brique réfractaire sans marque, 1QU-2154(a)-IIC'3-934.....121

Figure 71. Fragment de vitre assez patiné, 1QU-2148L-162....123

Figure 72. Fragment de vitre à décor floral et géométrique dépoli, CeEt16-4A2-101.....123

Figure 73. Fragment de vitre épaisse, CeEt16-4A2-100.....125

Figure 74. Fragment de vitre avec trace de découpage, 1QU-2154(b)-IIC5-936.....125

Figure 75. Fragment de vitre avec mastic, 1QU-2153-IIIH3-2966.....127

Figure 76. Fragment de boudine de vitre en couronne, CeEt137-6B18-539.....127

Figure 77. Fragment de rebord de vitre en couronne, CeEt215-1A8-114.....129

Figure 78. Pierre de pavé en grauwake (roche sédimentaire), CeEt9-14A18-1102.....129

Figure 79. Pierre de pavé en grès, CeEt9-14A18-1103.....131

Figure 80. Pierre de pavé en calcaire schisteux, CeEt137-6X6-646.....131

Figure 81. Pierre de pavé en granite, CeEt137-6X6-645.....133

Figure 82. Pierre de pavé en grauwake, CeEt137-6X6-648.....133

Figure 83. Pierre de pavé en grauwake, CeEt137-6X6-644.....135

Figure 84. Tuyau d'égout, en grès, 1QU-2154(a)-IIIB2-937....135

Figure 85. Tuyau d'égout en terre cuite grossière, 1QU-2295-33(a)-aire I-63.....137

Figure 86. Ardoise à toiture, CeEt16-4A2-102 137

Figure 87. Ardoise à toiture, CeEt16-4A2-103.....139

Partie 1

TEXTE SYNTHESE

Ministère des Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine
Direction de Québec

PLACE - ROYALE

et

secteur attenant

Octobre 1988

2111-A-1	IMBERT (CeEt - 28)
2112-1	FILION (CeEt - 16)
2112-5	ESTÈBE (132 QU, CeEt - 7)
2112-6-A	BOISSEAU (fils) (139QU, CeEt - 6)
2113	LECOURT (CeEt - 17)
2114	BOISSEAU (père)
2116 - 2117	PAGÉ - QUERCY (134QU, CeEt - 18)
2118	HUNT
2120 - 2121	CUGNET
2122	SOEURS DE LA CONGRÉGATION
2123	CHINIC
2124-A	THIBAUDEAU
2124-C	AMIOT
2125	SAINT - AMANT
2126	CHAREST
2127	LESER
2128	G. BEAUDOIN
2129	L. BEAUDOIN

2130	RENAUD
2131 - 2133	MARCHE FINLAY (CeEt - 137)
2134 - 2135	BATTERIE ROYALE
2137 - 2298	
2136	DES JÉSUITES
2137	GRANT
2138	PARENT
2139	CUGNET
2140	PINAULT
2141	ÉGLISE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, HABITATION DE CHAMPLAIN (151 QU, CeEt - 9) CHAUMEREAU
2142 - 1	PACHOT
2142	LA GORGENDIÈRE
2143	FORNEL
2144	BARBEL
2145-A	RIVET - RAGEOT
2145-B	JÉRÉMIE

2146	NOLAN
2147	MARCHAND - DUMAIS
2148	LE PICART
2149	DUMONT
2150	MILOT
2151	DU PORCHE
2152	DUNIÈRE
2153	PARADIS
2154-A	PERTHUIS
2154-B	PERTHUIS
2155	PANET
2156 - 2157	LA CHENAYE (CeEt - 46)
2211	LA CETIÈRE
2212	GAILLARD - SOULARD
2213	LANDRON
2214	LA NORRAYE
2215	SOUMANDE
2217	HAZEUR

2218	SMITH
2219	BARBIER - DUBUISSON
2221	DOMPTAIL
2222	RIVERIN
2223	BERLINQUET
2224	CHASLE
2225	THIVIERGE
2226	LARCHEVEQUE
2226 - 1	CANAC
2227	ALLARD
2228	PARIS
2229	MICHEL
2230	ROGER
2276	DEMERS
2277	AMIOT
2278	LANGLOIS
2279 - 2280	ROCHON
2281	GUYON

2282	LABRIÈRE
2283	ROUVRAY
2284	MAISONBASSE
2285	D'AMOUR
2286	ROUSSEL
2287	DU ROY
2288	LEDUC
2289	CHEVALIER
2290	FRÉROT
2291-B	CHESNAY
2291-4	TOURANGEAU (109QU)
2292-1	SAGOT - NIEL
2292-3	MORIN
2293	MANEU
2294	DAVAINE - OUESSY - GRENON COUILLARD
2295	CHINIQUE - GUEROULT
2297 - 2298	HOTEL BROCHU, QUAI DU ROI

INTRODUCTION

La collection archéologique de la période 1820-1860 concernant la fonction résidentielle de Place-Royale contient peu d'objets mais demeure néanmoins intéressante. En plus des artefacts dont les contextes archéologiques correspondaient à la période étudiée, d'autres objets ont été sélectionnés pour leur mode de fabrication ou leur matériau représentatifs du sujet à l'étude.

Contenant le plus grand nombre d'objets, la quincaillerie d'architecture sera d'abord présentée. En plus de la description des artefacts, on pourra trouver des informations sur les matériaux, les modes de fabrication et les fonctions. Comme pour les autres catégories d'objets, la consultation des 125 marchés de construction inclus dans l'annexe 1, intitulée "Répertoire des marchés de construction", apporte des éléments nouveaux quant aux dimensions, aux usages et surtout aux dates d'utilisation des produits. Des liens seront faits entre les informations provenant des documents historiques et la collection archéologique. Les briques seront ensuite présentées de la même façon suivi du verre à vitre, des pavés, des canalisations et de l'ardoise.

L'essor de la révolution industrielle au XIX^{e} siècle engendre des transformations au niveau technologique et a des conséquences sur la conception même du travail. L'artisan se voit forcé de transformer sa façon de travailler:

> L'organisation du travail [au début du XIX^{e} siècle] s'adapte à un nouveau système de production: on délaisse la fabrication complète d'un objet par un même artisan pour adopter le système de fabrication d'objets standardisés, fabriqués souvent par étapes

et par plus d'un artisan...[1]

La culture matérielle traduit ces changements et la période 1820-1860 reflète ces transformations ou du moins l'amorce de cette révolution dans le contexte de Place-Royale.

---

1. Jean-Pierre HARDY, Le forgeron et le ferblantier, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1978, p. 15.

LA QUINCAILLERIE D'ARCHITECTURE: DU NOUVEAU MAIS SURTOUT DE L'ANCIEN

La collection archéologique de Place-Royale comprend 51 pièces de quincaillerie pouvant être reliées à la période 1820-1860. Plusieurs de ces objets proviennent de contextes archéologiques bien identifiés tandis que d'autres ont été retenus pour leurs caractéristiques reconnues comme typiques de la période étudiée.

La quincaillerie d'architecture de Place-Royale a déjà fait l'objet d'une étude exhaustive[2]. Certaines pièces de l'assemblage font partie de ces objets étudiés mais plusieurs autres proviennent des interventions archéologiques des dernières années notamment au Musée de la Civilisation et au Marché Finlay.

Près de la moitié des objets (23) se rapportent à la quincaillerie dite de fermeture comprenant des clés, des cadenas, des serrures, des loquets et des verrous. Quinze objets font partie des ferrures de rotation tels que gonds, charnières et pentures. Les clous et les pattes représentent les six pièces de quincaillerie de fixation. Le nombre de clous aurait pu se chiffrer par milliers mais seulement quelques objets typiques d'un mode de fabrication font l'objet de l'étude. La quincaillerie de support est représentée par un étrier et quatre objets associés aux gouttières. Deux objets nous ont posé un problème d'identification; ils seront décrits avec les hypothèses d'identification retenues.

---

2. Françoise DUBÉ, (Groupe de recherches en histoire du Québec rural inc.), La quincaillerie d'architecture de Place-Royale à partir de la collection archéologique, Québec, manuscrit non publié, ministère des Affaires culturelles, 1984, 391 p.

Le XIX^e siècle est considéré comme une période de changements et d'innovations technologiques. La collection de quincaillerie sera étudiée dans cette optique. Certaines prémisses doivent être prises en considération. La quincaillerie d'architecture représente un aspect de la culture matérielle où les changements ne se perçoivent pas aussi facilement que pour d'autres catégories comme la céramique, par exemple. À cela, s'ajoute un décalage dans le temps entre les innovations technologiques et la diffusion des produits nouveaux sur le marché. L'apparition d'un produit nouveau ne signifie pas nécessairement la disparition de l'ancien. L'utilisation simultanée demeure fréquente surtout pour des objets comme la quincaillerie moins soumis aux contraintes des goûts. Enfin, l'objet métallique, de par son matériau, demeure moins fragile et peut être réparé en cas de bris comme dans ce marché entre un menuisier et un forgeron, où il est précisé que deux portes de fer doivent être réparées[3].

Au XVIII^e siècle, les forgerons exécutent les tâches les plus variées et produisent des objets uniques.

> Au milieu du XIX^e siècle, les fabrications en série envahissent le marché et déclassent les objets forgés selon les techniques artisanales. Les importations d'Angleterre et des Etats-Unis rivalisent entre elles et se font une vive concurrence[4].

Pour comprendre ce que signifie cette révolution technologique et ses conséquences, il faut vérifier dans la

---

3. QQAN, Greffe de P.A. Gagnon, Marché entre Germain Saint-Pierre et Jean Garneau, 21 février 1850. Lots 2133-2134-2135 et 2295.

4. Françoise DUBÉ, op. cit., p. 4.

collection de quincaillerie si les produits reflètent les innovations et sinon pourquoi. La consultation des marchés de construction a permis d'avoir une image supplémentaire et de préciser certains points sur la culture matérielle de la période 1820-1860.

La collection de quincaillerie d'architecture sera présentée selon les grandes divisions ordinairement admises pour cette catégorie d'objets soit: les systèmes de fermeture, les ferrures de rotation, les fixations, les supports et deux objets problématiques.

Les sytèmes de fermeture

Les quatre cadenas de la collection ont la même forme arrondie à la base avec deux lobes dans la partie supérieure (figures 1 à 4). Ces objets sont en fer forgé et les différentes parties sont rivetées et soudées. Ces objets sont faits pour recevoir des clés à tige. Deux de ces cadenas possèdent des cache-entrée en laiton, les deux autres devaient en avoir mais ils sont soudés par la corrosion. Le cache-entrée d'un cadenas porte une inscription gravée: "VR IMPROVED PATENT" surmontée d'une couronne royale (figure 1). F. Dubé propose 1840 comme datation pour cet objet[5]. Trois de ces cadenas ont des contextes archéologiques assez précis, ce qui permet d'avoir une image relativement juste de cette catégorie d'objet entre 1820 et 1860. La seule mention de cadenas dans les marchés de construction date de 1850 et indique seulement que chaque trappe de cave devra avoir des pentures et un cadenas[6].

---

5. François DUBÉ, op. cit., p. 43.

6. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre Abraham et Joseph Hamel et David Dussault et Michel Poitras, 17 mai 1850. Lot 2226.

Cinq clés ont été fabriquées de façon artisanale; elles sont en fer forgé (figures 6 à 10). Quant à la sixième, elle est vraisemblablement en fonte à cause d'une petite cicatrice de moulage sur la tige (figure 5). Trois clés proviennent des latrines Imbert, mises en place à la fin du XVIII^{e} siècle et en usage durant tout le XIX^{e} siècle.

Les serrures sont au nombre de cinq dont quatre sont très corrodées (figures 13 à 18). Ces serrures sont en fer forgé et à cloison métallique. Elles ont toutes été trouvées sur le site du Musée de la civilisation. La cinquième serrure nous offre beaucoup plus d'informations (figures 11 et 12). Elle possède un bouton décoratif en laiton, placé au-dessus de l'entrée de serrure, avec une marque: "CARPENTER AND TILDESLEY MANUFACTURERS". Le brevet d'invention de ce type de serrure date de 1830[7]. Un marché de construction mentionne ce genre de serrure: "...7 inch Carpenters patent lock..."[8]. Ce qui demeure particulièrement intéressant, c'est la date de 1854 qui indique le moment exact de l'utilisation de ce genre de serrure ici.

Les mentions de serrures se trouvent en grand nombre dans les marchés de construction: serrure de choix à deux clés, serrure à mortaise, serrure noire, serrure commune, serrure double à poignée blanche et serrure américaine. Cette dernière mention se trouve dans un document de 1859. Il s'agit probablement d'une serrure de fonte produite en série et exploitée en grand nombre dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Les deux poignées circulaires font aussi partie des

---

7. Françoise DUBÉ, op. cit., p. 59.

8. QQAN, Greffe de J.S. Hossack, Contract between Robert Shaw and S. et C. Peters, 11 mars 1854. Lot 2154.

éléments de serrure puisqu'elles possèdent une vis d'arrêt fixée sur le col (figures 19 et 20). Ces poignées étaient probablement associées à des boîtiers de fonte. La poignée de céramique est en terre cuite marbrée avec une glaçure transparente. L'autre poignée est en laiton moulée en deux parties et de forme ovale. Ce genre de poignée était populaire à la fin du XVIII^{e} siècle et dans la première moitié du XIX^{e} siècle[9], comme l'indique aussi son contexte archéologique.

Dans les marchés de construction, plusieurs types de poignée sont mentionnés: serrures à poignée de cuivre, poignée jaune, en laiton probablement, et poignée en métal blanc (étain) ou peut-être en maillechort. Les poignées de porcelaine demeurent les plus populaires, surtout dans les documents de 1850 et plus. Elles sont absentes de la collection archéologique.

Parmi les mécanismes faisant partie des loquets, la collection archéologique comprend un loquet-poucier, une poignée de fonte appartenant à un loquet à platine et un crampon. Le crampon-gâche de fer forgé a la forme d'un étrier et sert à arrêter le mouvement de la clenche (figure 21). Il provient d'un contexte archéologique datant entre 1820 et 1860. La poignée de fonte appartenait probablement à un loquet de type "Norfolk" parce que ses deux extrémités devaient être rivetées à une platine (figure 22). Ce type de loquet est très répandu entre 1830 et 1840, pour être remplacé en 1845 par un modèle en fonte[10]. La poignée de fonte vient d'un contexte daté entre 1820 et 1860.

---

9. Françoise DUBÉ, op. cit., p. 64.

10. Albert SONN, Early American Wrought Iron, New York, Charles Scribner's Sons, 1928, pp. 212-213.

Le loquet-poucier de type "Norfolk" est particulièrement intéressant parce que deux techniques de fabrication ont été utilisées pour cet objet (figure 23). La poignée de fer forgé est fixée sur une platine en fer laminé. À la fin du XVIII^{e} siècle, le fer laminé est d'abord produit en Angleterre mais son usage se répand surtout au XIX^{e} siècle. Les laminoirs sont des cylindres géants qui tournent en sens inverse afin de réduire l'épaisseur de la barre de fer. Ce procédé permet d'éviter tout le travail de martelage du fer par le forgeron. L'apparition d'un procédé nouveau n'entraîne pas nécessairement la disparition d'une autre technique. Ainsi, certains loquets-pouciers peuvent avoir une partie moulée en fonte et une partie en fer forgé[11].

Les loquets-pouciers sont mentionnés dans les marchés de construction sous différentes appellations et avec plusieurs matériaux. Ainsi en est-il de la porte d'un magasin qui doit posséder un loquet-poucier en laiton et un loquet-poucier de fer poli pour la porte de l'entrepôt[12]. Dans un autre marché, on mentionne que la porte de la boutique doit avoir un verrou rond de 10 pouces de longueur en haut et en bas de la porte et posséder un grand loquet-poucier en porcelaine (la poignée) avec des accessoires en maillechort ou laiton et un mentonnet correspondant[13].

Certains objets d'usage courant ne sont pas représentés

---

11. Donald STREETER, "Early american wrought iron hardware: Norfolk latches" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. III, no 4, 1971, p. 15.

12. QQAN, Greffe de J.S. Hossack, Contract between Robert Shaw and S. et C. Peters, 11 mars 1854. Lot 2154.

13. QQAN, Greffe de J.S. Hossack, Contract between Osborne Lumbly Richardson and Pierre Châteauvert, 18 mars 1854. Lot 2212.

dans la collection mais se retrouvent très souvent dans les marchés de construction. Il s'agit de mentions de clenches de fer, de crochets pour tenir une porte fermée, de crochets et de poignées pour les contrevents. Par contre, on a, dans la collection, un tourniquet de fer forgé servant à garder les volets ouverts (figure 24).

Les deux verrous à ressort sont en fer forgé et en fer forgé combiné avec du fer laminé (figures 25 et 26). Ils possèdent des pênes rectangulaires. Dans les documents, les mentions de verrous sont à peu près toutes semblables. Il s'agit de verrous cylindriques d'assez bonnes dimensions et disposés en haut et en bas d'une porte alors qu'au centre, on devait installer une serrure. Le verrou qui possède une plaque de fond en fer laminé avec un pêne en fer forgé (figure 25) est de même facture que le loquet-poucier combinant ces deux éléments (figure 23). Ce verrou à ressort possède un contexte archéologique fiable permettant de situer ces objets dans la première moitié du XIX^{e} siècle.

Les ferrures de rotation

Des gonds, des pentures et des charnières représentent les pièces de quincaillerie servant de ferrures de rotation.

Les quatre gonds sont très différents les uns des autres. Le plus simple est fait d'une seule pièce de fer forgé repliée à angle droit (figure 27). Il doit être fiché dans le chambranle d'une porte pour recevoir une penture. Un autre gond a aussi une forme très simple mais il comporte deux parties: une tige rectangulaire s'enroulant sur un mamelon (figure 28). Cet objet a un contexte archéologique se situant entre 1852 et 1870. Le troisième gond a été forgé d'une seule pièce mais il doit être posé en applique (figure

29). La forme de l'applique est appelée selon les auteurs à "moustache" ou à "papillon"[14]. La datation proposée pour ce type d'objet est le XVII^{e} siècle; cependant le gond de la collection vient d'une cave datant du XIX^{e} siècle. Le dernier gond présente un intérêt particulier à cause de sa méthode de fabrication (figure 30). Comme pour le loquet-poucier et le verrou, la platine est en fer laminé alors que le mamelon et le repos demeurent en fer forgé. Ces platines de fer laminé jointes à des parties forgées ont précédé la fabrication des objets entièrement moulés.

Il n'y a pas de mention spécifique de gonds dans les marchés de construction. On retrouve des appellations plus larges comme penture ou ferrure qui doivent inclure les gonds de fixation.

Les pentures sont au nombre de quatre dont trois en fer forgé et une en fer laminé (figures 31 à 34). Cette dernière n'a pas de contexte archéologique pour en préciser la datation, par contre le motif ondulé de la barre permet de proposer une datation plus proche de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Cet objet est assez typique des objets fabriqués en série à cette période (figure 31).

Les autres pentures sont en fer forgé. Une de ces pentures possède un motif de disque que l'on date habituellement du XIX^{e} siècle[15] (figure 32). Le motif "queue de poisson", d'inspiration française[16], termine l'extrémité d'une penture provenant d'un dépôt de matériel datant de la première moitié du XIX^{e} siècle (figure 33). La seule mention

---

14. Françoise DUBÉ, op. cit., p. 98.

15. Ibid., p. 107.

16. Ibid., p. 106.

dans les marchés de construction apporte une information sur la longueur des pentures d'une porte de passage qui doivent mesurer 5 pieds de long (1,50m)[17]. La plus longue penture de la collection mesure 65,8 cm.

Les charnières se divisent en deux groupes distincts par leur grosseur. On a trois charnières de portes et quatre charnières de fenêtres. Deux charnières de portes en fer forgé sont très massives et longues de 63 cm. Ces deux objets ont la même provenance archéologique mais aucun contexte permettant de les dater (figures 35 et 37). Cependant, la facture de ces charnières en "T" est typique du XIX^{e} siècle bien que de telles charnières aient été fabriquées dès le XVIII^{e} siècle[18]. Ces charnières possèdent un poinçon d'identification M & S appliqué à la manière des objets du Régime anglais.

La troisième charnière de fonte avec décor floral date vraisemblablement de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle[19] (figure 36). Il s'agit d'un objet fabriqué en série.

Les quatre petites charnières proviennent de contextes archéologiques de la première moitié du XIX^{e} siècle (figures 38 à 41). Trois charnières sont en fer forgé et une en fer laminé soudé à la forge (figure 38). Cette quincaillerie a probablement servi pour des fenêtres ou encore pour du mobilier. Dans les marchés de construction, on a plusieurs mentions de couplets pour les fenêtres avec les dimensions

---

17. QQAN, Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre Joseph Morin et Joseph Destroismaisons dit Picard, 1er juillet 1841. Lot 2131-2.

18. Françoise DUBÉ, op. cit., p. 111.

19. Ibid., p. 119.

requises.

Les fixations

Les fixations comprennent les clous et les pattes de scellement.

Des clous de toutes grandeurs et de toutes fonctions proviennent des fouilles archéologiques mais très peu ont résisté jusqu'à l'étude de la quincaillerie. Dans les années 1970, les clous n'étaient pas toujours ramassés et ceux qui l'ont été se sont souvent transformés en poussière faute de stabilisation du métal. Au cours des interventions plus récentes, les clous ont été ramassés de façon systématique mais très peu sont récupérables. Ils proviennent de sites très affectés par l'action des marées, ce qui a pour conséquence de gruger beaucoup la gaine de métal, rendant leur restauration quasi impossible.

Un grand clou de charpente ou appartenant peut-être à un navire provient des cours arrière du site du Musée de la civilisation (figures 42 et 43). Ce clou était associé à du matériel de la première moitié du XIX^{e} siècle. Le clou de 15,7 cm de longueur est en laiton moulé et possède une cicatrice de moulage en diagonale sur la tête. Les clous moulés ont été fabriqués à partir de la fin du XVIII^{e} siècle en Angleterre mais ils n'ont jamais été très populaires.

Deux clous typiques du XIX^{e} siècle illustrent les modes de fabrication populaires à l'époque (figures 44 et 45). Les clous forgés ne disparaissent pas malgré les innovations technologiques. Les premiers essais de clous machinés ont

lieu aux Etats-Unis[20]. Une machine découpait à angle une mince plaque de fer. Les clous ainsi formés ont une pointe assez carrée et des côtés non convergents. La tête était martelée à la main pour lui donner sa forme. Le clou de la figure 44 possède les caractéristiques des clous découpés fabriqués à la fin du XVIII^{e} siècle et début du XIX^{e} siècle.

L'innovation technologique suivante consistait à avoir une machine qui forme en même temps la tige et la tête. Le clou de la figure 45 possède les caractéristiques de ce mode de fabrication; il date d'après 1830. Plusieurs clous de la collection ont ce même profil. Dans deux dépôts de matériel archéologique trouvés sur le site du Musée de la civilisation, on a dénombré 156 clous forgés pour 80 clous découpés dans l'assemblage daté entre 1820 et 1860 (CeEt143) et 193 clous forgés pour 11 clous découpés dans un dépôt datant entre 1805 et 1850 (CeEt16).

Dans les marchés de construction, on a très peu de mentions sur les clous utilisés; tout au plus retrouve-t-on quelques fois des longueurs et des indications comme "clous à planchers".

Les trois pattes de scellement sont en fer forgé et ont la même forme de "L" (figures 46 à 48). Elles proviennent de contextes archéologiques de la première moitié du XIX^{e} siècle. Ces objets ne possèdent pas de caractéristiques particulières, leurs formes variant très peu au cours des siècles.

---

20. Lee H. NELSON, "Nail chronology as an aid to dating old buildings" dans Association for State and Local History, Technical Leaflet 48, 1958, 5 p.

Les supports

Cinq objets appartiennent à cette catégorie: un étrier et quatre objets reliés au système de gouttière.

L'étrier est en fer forgé et possède deux vis de fixation (figure 49). Cet étrier fait partie d'une catégorie d'objet dont la forme change très peu. Le forgeron façonne l'objet selon le besoin du client en repliant simplement le métal à la forme voulue.

Les quatre supports de gouttière sont intéressants puisqu'ils sont faits selon des techniques différentes: on a deux objets en fer forgé et deux en fonte (figures 50 à 53). Les deux supports en forme de "J" servant à fixer la gouttière au mur datent vraisemblablement de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle (figures 51 et 52). Aucun contexte archéologique ne permet de préciser davantage.

Dans les marchés de construction, on peut trouver différents matériaux utilisés pour les gouttières, "dallots" ou "dalleaux", soit le bois, la tôle ou le fer-blanc en 1840; le zinc en 1853; et la tôle galvanisée en 1853, 1858 et 1859. Dans un marché, on précise que la dalle doit être en tôle galvanisée et les dalots en fer-blanc[21]. En ce qui concerne la quincaillerie de gouttière, on a des indications comme "liens de fer", "agrafes à charnière" et "pattes de fer". Un contrat est particulièrement intéressant pour les détails donnés sur les gouttières. Il est mentionné qu'il faut une:

> dalles en taule galvanisée sur les deux fronts de 4 x 6 pouces avec moulures bien attachées à la couverture par des liens de fer et cinq dalleaux en

---

21. QQAN, Greffe de H. Bolduc, Marché entre Timothé Hector Hardy et Michel Poitras, 6 décembre 1858. Lot 2143.

> zinc de quatre pouces de diamètre avec les bouts inférieurs en fonte bien cramponnés ou fixés aux murs à chaque dix pieds en hauteur par des agrafes à charnières[22].

Il est probable que le support de gouttière en forme de crochet de la collection archéologique corresponde à ce qu'on appelle un lien de fer pour la couverture (figure 53).

Autres objets

Deux objets ont posé un problème d'identification. Le premier est un anneau de laiton circulaire plus épais dans la partie inférieure comme pour servir de contrepoids (figure 54). Cet objet vient d'un contexte archéologique daté entre 1820 et 1860. Cet objet pourrait être un anneau de heurtoir ou encore un élément de quincaillerie de navire. Dans les marchés de construction, on a une seule mention d'heurtoir et il s'agit d'un marteau de cuivre.

Parmi le matériel archéologique concernant la fonction résidentielle, un objet à quatre pointes en fer forgé nous a longuement intrigué (figure 55). Il s'agit d'une chausse-trappe ou patte de corbeau. Cet objet n'est pas relié à la fonction résidentielle mais militaire. Les chausse-trappes sont des moyens de défense, très anciens. Ces pointes de fer étaient lancées sous les sabots des chevaux ou sous les pieds des fantassins, amenant la déroute dans la progression des troupes ennemies[23].

---

22. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre L. et C. Têtu et Isaac Dorion, 12 avril 1853. Lot 2114.

23. Michèle BYAM, Armes et armures, Paris, Gallimard, Collection "Les yeux de la découverte", 1988, p.50.

Vue d'ensemble de la quincaillerie

La consultation des marchés de construction a permis de préciser certaines datations et de fournir des renseignements supplémentaires sur les dimensions, localisations et fonctions des objets. Ainsi un document permet de constater qu'il y a un écart de 24 ans entre le moment où un type de serrure est breveté et le moment où il est utilisé ici.

L'étude de la quincaillerie d'architecture de la période 1820-1860 démontre que le fer forgé demeure un matériau largement employé dans cette première moitié du XIX^{e} siècle. On constate aussi que le fer laminé commence à être utilisé mais en combinaison avec le fer forgé. Le forgeron intervient pour compléter et souder les différentes parties de l'objet. Dans un marché de construction, on spécifie que les couplets doivent être en "fer battu". Il s'agit vraisemblablement de fer laminé. Le document est daté de 1849, ce qui correspond à la datation des artefacts de fer laminé provenant de contextes du milieu du XIX^{e} siècle.

Seulement trois objets sont en fonte, ce qui signifie que ce matériau n'est pas encore largement utilisé. Il ressort nettement de l'étude de la collection que très peu de pièces de quincaillerie ont été fabriquées en série. On sent que ce phénomène débute, comme pour les clous fabriqués selon de nouvelles techniques, mais on ne perçoit pas du tout l'envahissement du marché par les produits nouveaux. Les années 1820-1860 représentent vraiment une période charnière dans la production. Beaucoup de persistances côtoient quelques nouveautés; ceci caractérise adéquatement l'assemblage de quincaillerie à l'étude et se reflètera aussi pour l'assemblage des briques.

LA BRIQUE: PEU NOMBREUSE MAIS BIEN MARQUÉE

Présentation de la collection

Notre analyse est basée sur un échantillonnage de quatorze briques. Bien que peu représentatives en quantité, leurs matériaux et modes de fabrication illustrent tout à fait les phénomènes de persistance et d'innovation propres à l'époque visée ici. Même en étant isolées de leur contexte structural, elles fournissent un certain nombre de renseignements utiles à l'interprétation.

Pour les besoins de la recherche, nous avons divisé l'ensemble des objets en trois grandes catégories. La première regroupe des briques d'argile grossière pouvant être très dures ou très friables, et le plus souvent de faible épaisseur. Les diverses variantes de ces briques existaient déjà au Régime français et on en retrouve encore abondamment durant la période 1760-1820[1] (figures 56 à 58). La deuxième catégorie comprend un ensemble de briques dont les dimensions, plus grandes que celles des briques du groupe précédent, présentent une certaine constance et se rapprochent des mesures anglaises. Ces dimensions "standard" de la brique anglaise se situent autour de 19 à 20 cm pour la longueur, 10 à 11 cm pour la largeur et 4 à 5 cm pour l'épaisseur[2]. Ces briques ont vu leurs mesures varier de temps à autre par voie de statut, mais les écarts par rapport aux dimensions originales sont restés minimes entre le XIII^{e} siècle

---

1. Yves LAFRAMBOISE et al. (Luc Hurtubise architecte et urbaniste), La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820, Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, 1986, manuscrit inédit, annexe 5.

2. Calder LOTH, "Notes on the evolution of Virginia brickwork from the seventeenth century to the late nineteenth century" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. VI, no 2, Fairfax, Virginia, 1974, p. 82.

et le XIX^{e} siècle[3] (figures 59 à 62). Certaines briques de cette catégorie s'éloignent cependant des dimensions citées plus haut, surtout en ce qui a trait à l'épaisseur. Mais comme ces objets peuvent fort bien provenir d'une industrie locale[4], de telles variantes demeurent possibles. Les proportions de ces briques, toujours moulées à la main, sont en grande partie conditionnées par la quantité d'argile pouvant être lancée d'un coup dans le moule et subséquemment maniée d'une seule main par un briqueteur.

La troisième catégorie, les briques réfractaires, constitue le type d'artefact caractéristique du XIX^{e} siècle parmi l'ensemble des briques (figures 63 à 70). De par leur composition, celles-ci possèdent une grande résistance au feu et leur emploi est tout indiqué dans l'industrie de la sidérurgie, de la fonte, du verre, etc. Elles possèdent également d'autres particularités qui en font un matériau très résistant à la compression et qui absorbe peu l'humidité[5]. C'est pourquoi il n'est pas rare d'en trouver dans la composition de murs, de voûtes[6] et de toutes sortes d'autres constructions. On en utilise même à l'intérieur de certaines fournaises, comme c'est le cas dans le calorifère de Chilson et le "Clark's patent

---

3. Loc. cit.

4. Cet aspect sera discuté plus loin dans le texte.

5. Michel BRASSARD, Le site du premier palais de l'intendant à Québec, rapport préliminaire de la sixième campagne de fouilles (1987), Québec, 1988, Rapports et mémoires de recherche du CELAT no 10, pp. 95-100.

6. Paul Gaston LANGLAIS, Rapport de surveillance et de fouilles archéologiques sur le site du premier palais de l'Intendant à Québec, (CeEt30, opération 26), Québec, 1988, manuscrit, [s.p.].

ventilating stove", deux innovations du milieu du XIX^{e} siècle[7].

Les briques réfractaires sont au nombre de sept dans la collection. À l'époque, on les fabrique surtout à partir d'argile sédimentaire extraite de puits de houille, qui est d'abord pulvérisée à la meule, humidifiée et finalement moulée à la main dans les chapes individuelles. Plusieurs portent des marques sur une face: notre collection comprend des exemplaires marqués "RUTE", "EARL", "T. CARR", "PRUDHOE" ainsi que "GLACKMANN... 1846" (figures 63 à 70). La dernière marque associée à une date, constitue un objet tout à fait singulier. De ces diverses estampilles, une seule peut être retracée: il s'agit de "T. CARR", provenant de la firme Thomas Carr and Son's, active à Newcastle-Upon-Tyne, de 1827 à 1918. La région de Newcastle est d'ailleurs reconnue au XIX^{e} siècle pour sa production d'argile réfractaire, de même que les environs de Stourbridge et de Glasgow.

Ces argiles sont généralement de couleur jaune-beige, lorsque les briques ne sont pas carbonisées. Leur texture granuleuse et très dure les distingue assez facilement des briques communes, même lorsque la couleur en est altérée. La composition typique des briques de Newcastle consiste principalement en 64% de silice, 27% d'alumine et le reste d'impuretés, si on se fie à une analyse poussée, réalisée sur des briques "RAMSAY", également de Newcastle[8]. Ces argiles constituant des dépôts sédimentaires assez vastes associés aux couches houillères, il ne doit pas y avoir beaucoup de variation entre la composition de briques de différentes firmes, puisant aux dépôts géologiques d'une même région.

---

7. Marcel MOUSSETTE, Le chauffage domestique au Canada, des origines à l'industrialisation, Québec, 1983, Les Presses de l'Université Laval, p. 281.

8. Michel BRASSARD, op. cit., p. 98.

Dans l'ensemble, les briques réfractaires envahissent le marché vers 1830-1840, même si certaines firmes existent déjà à la fin du XVIII^{e} siècle, comme la "Swalwell Fire Brick and Colliery" produisant les briques "RAMSAY"[9]. La production anglaise domine le marché jusqu'au début du XX^{e} siècle, même si l'Allemagne[10] et les Etats-Unis[11] en produisaient. Le fait que beaucoup de ces briques sont marquées devrait nous faciliter la tâche, mais une recherche préliminaire à ce sujet a révélé que le domaine est vaste et qu'il déborde largement le cadre de cette étude, d'autant plus qu'il ne semble exister aucune synthèse sur la question. De plus, l'étude de ce genre particulier d'artefact se heurte au fait que ceux-ci constituent souvent le sous-produit d'une industrie plus importante, comme c'est le cas des houillières Swalwell.

En ce qui a trait à la fabrication de ces briques, nous ne sommes pas d'accord avec Savard qui mentionne que ces objets marqués:

> ... de belle facture aux angles rectilignes, aux faces lisses et aux formes régulières sont typiques d'une fabrication à la machine, une façon de faire qui se répand rapidement à partir des années

---

9. P.J. DAVISON, Brickworks of the Northumberland and Durham coalfield, manuscrit, [s.l.], non paginé.

10. Léon GUILLET et M. DE TORO, Larousse de l'industrie et des arts et métiers, Paris, 1935, Augé, Guillon, Hollier-Larousse, Moreau et cie, p. 208.

11. Donald STREETER, "Early American Wrought Iron Hardware: H and HL Hinges, Together with Mention of Dovetails and Cast Iron Butt Hinges" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. V, no. 1, Fairfax, Virginia, 1973, p. 49.

1840[12].

Premièrement, les marques T.CARR sur différents objets montrent des variantes de profondeur et de régularité, prouvant leur estampillage <u>après</u> séchage. Deuxièmement, même une très grande régularité dans la profondeur et l'espacement des lettres d'une marque ne prouverait qu'une chose: que les moules individuels portent l'inscription en relief sur le fond, comme c'est le cas des briques "RAMSAY", moulées à la main jusqu'au début du XX^{e} siècle[13]. Troisièmement, nous savons que la première machine opérationnelle à fabriquer la brique fut mise au point, en Angleterre du moins[14], en 1879 et utilisait le procédé par extrusion, ce qui n'implique nullement que les briques étaient marquées. Finalement, la simplicité et la rapidité du moulage manuel des briques étaient telles, que ce procédé resta en usage jusqu'au début du XX^{e} siècle et même au-delà. La briqueterie géante Weineberger, près de Vienne, produisait dans le dernier quart du XIX^{e} siècle 200 millions de briques par année, toutes exécutées à la main[15]. Aux Etats-Unis, la Clippert Brick Co. de Détroit ne possédait aucune machine à mouler avant 1909 et la même chose peut s'appliquer aux fabricants de la brique "RAMSAY" dont la production s'élevait à 7 millions

---

12. Mario SAVARD et Geneviève Duguay (Groupe de recherches en histoire du Québec rural inc). <u>La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820 et 1860</u>), annexe 1, Québec, manuscrit non publié, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, 1989, page 212.

13. Michel BRASSARD, op. cit., p. 96.

14. John WOODFORDE, <u>Bricks to build a house</u>, London, 1976, Routledge and Kegan Paul Ltd, p. 116.

15. Ibid., p. 114.

d'exemplaires annuellement à la fin du XIX^{e} siècle[16].

Bref rappel de l'utilisation de la brique

Bien que peu d'objets soient présents dans la collection, la plupart de ceux-ci, par leurs caractéristiques, correspondent bien à la période visée. La construction d'édifices à murs de brique pleins démarre lentement au Canada. Si l'on excepte la chapelle de Lorette (1673-1674), la plus vieille habitation en brique existant encore au pays serait la maison Chapman, à Pointe-de-Chute, en Nouvelle-Ecosse, datant autour de 1775[17]. Ce type de bâtiment se serait ensuite implanté lentement dans le centre du pays, car en 1793 à Niagara-on-the-Lake, William Dickson fait construire sa maison en brique. Une telle introduction découle sans doute de l'arrivée massive des Anglo-Saxons au Canada puisque cette technique existe en Angleterre depuis le XIII^{e} siècle et en Nouvelle-Angleterre depuis le milieu du XVIII^{e} siècle[18]. Cependant, pour que s'implante solidement une façon si nouvelle de construire (nouvelle au Canada du moins), le matériau doit être disponible en quantité et qualité, de même que l'expertise des maçons. Au sujet de la quantité de briques nécessaires à l'érection d'une maison, une mention intéressante concerne l'habitation de William Dickson. Celle-ci est complètement détruite en 1813 lors du conflit canado-américain et les matériaux réquisitionnés par l'armée canadienne sont estimés au nombre de 120 000 briques:

---

16. P.J. DAVISON, op. cit., [s.p.].

17. A.J.H. RICHARDSON, "Documents on the earliest complete houses of brick in central Canada" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. V, no 4, Fairfax, Virginia, 1973, p. 11.

18. Calder LOTH, op. cit., p. 84.

> His brick house [Dickson] shared the same fate as others in that unfortunate town on the 10th December [1813] the walls only remain...Government at this time require bricks, the walls of this house contain one hundred and twenty thousand...[19]

Il s'agit d'une construction assez imposante, de 40 pieds sur 50, à deux étages, dont on ne sait si le cloisonnement intérieur était en brique. Ce chiffre est utile pour l'ordre de grandeur qu'il représente et devra rester à l'esprit lorsque nous parlerons des quantités de briques produites artisanalement.

La lente progression vers l'est de cette innovation technique ne se fit pas sans heurt. En 1817, un Américain, Jeremiah Perkins, exécutait, à titre de contremaître, l'érection d'une maison de campagne pour Lady Bowes, à Montréal. Concernant la marche des travaux, un observateur de l'époque remarqua:

> Perkins being an American, there was a great prejudice against him with some of the men, as he was introducing the use of the brick for building purposes and the stone masons were much opposed to brick being introduced by an American too...[20]

À Québec, les habitations en brique constituent encore une rareté à l'époque, puisqu'un Américain en visite dans la ville en 1819, le docteur Benjamin Silliman, note la particularité de la ville d'être construite presque exclusivement en pierre:

> Buildings of wood and even of brick are almost entirely unknown. Stone, either rough from the quarry or covered with white cement or hewn

---

19. A.J.H. RICHARDSON, op. cit., p. 11.

20. Ibid., p. 19.

> according to the taste and condition of the proprietor, is almost the only material for building... these are among the first things that strike the eyes of a stranger entering the city of Quebec...[21]

La construction en brique dut faire face à de nombreuses difficultés, autant liées à la résistance des maçons qu'à la faible disponibilité et la qualité douteuse du matériau. Les annonces de briques destinées à la vente portent souvent, dans le premier quart du XIX^{e} siècle, des mentions spécifiques "well burnt bricks", "of a superior quality", "good english brick". Si on insiste sur la qualité des briques mises en vente, c'est sans doute par opposition aux produits plus grossiers. D'ailleurs, concernant la production montréalaise, le major général Sir Sidney Beckwith écrit en 1815:

> Those bricks made here [i.e. Montreal in contrast to the possibilities at Sorel] are very bad, very dear, and indeed at present the Commissariat Department cannot find an eligible person to contract with for a supply[22].

À peu près à la même époque, la production artisanale de la brique semble démarrer à Québec. En effet, Jared Benham, un autre Américain d'origine, cherche à engager "... two or three men who understand striking and burning bricks..."[23], selon une annonce parue dans le Quebec Mercury du 7 mai 1816. Ses voeux ont sans doute été exaucés car ce personnage offre à la vente publique, le 22 octobre de la même année, une

---

21. Ibid., p. 23.

22. Ibid., p. 19.

23. Ibid., p. 21.

quantité estimée de 140 000 briques[24]. Un autre écoulement de 80 à 100 000 unités est annoncé le 31 décembre 1816 et on mentionne même que l'événement se tiendra "at the brickyard", situé directement à l'ouest de l'Hôpital Général, dans la basse-ville[25]. Trop d'éléments nous manquent cependant pour évaluer précisément ce que représentent ces quantités en termes de production globale. Il est fort possible que l'annonce du 31 décembre concerne les briques invendues du mois d'octobre et non une nouvelle production d'octobre à décembre, car la fabrication artisanale ne peut s'effectuer que durant la belle saison, permettant l'extraction aisée de l'argile de surface et le séchage des briques crues à l'air libre. De plus, Benham décéda en juillet de l'année suivante.

La destination des produits de ce dernier est inconnue, mais on sait que peu après, en mars 1819, une première maison à murs de brique est construite à Québec. On mentionne en effet la conclusion d'un marché entre le marchand William Henderson et le maçon John Philipps, ce dernier s'engageant à:

> ... to build a two storey house on St-Louis street... The front and rear walls of stone and two feet in thickness as high as the cellars, above that the same shall be built of good english bricks, two bricks lengthways in thickness on the first floor, and one and a half brick thick on the second floor....[26]

Ces "good english bricks" proviennent-elles d'Angleterre ou veut-on simplement spécifier qu'elles doivent correspondre aux standards anglais, fussent-elles locales? L'Ecosse exportait quantité de briques au début du XIX^{e} siècle, et les

---

24. Ibid., p. 21.

25. Loc. cit.

26. Ibid., p. 23.

mentions disponibles parlent aussi bien de "fire bricks" que de "bricks"[27]. Ces cargaisons semblent toutefois destinées en grande majorité aux provinces maritimes, mais de petites quantités parviennent quand même à Québec. Celles-ci demeurent cependant trop faibles pour indiquer une quelconque tendance dans la construction. En fait, l'Angleterre possède beaucoup de produits davantage rentables commercialement que de vulgaires briques. L'industrie locale va donc progresser sensiblement au Québec après 1830, date à laquelle des briqueteries vont graduellement apparaître à plusieurs endroits de la province, la plupart du temps à proximité des cours d'eau[28]. La progression de l'usage de ce matériau dans la construction s'accentue vers le milieu du XIX^{e} siècle, pour finalement exploser dans les premières années du XX^{e} siècle. Deux exemples, qu'une recherche plus poussée permettra sans doute de raffiner, peuvent illustrer le phénomène. À Québec, en 1861, seulement 17,6% des habitations de la ville sont en brique[29]. Cependant, l'urbanisation accélérée de la fin du siècle va provoquer l'érection extensive de bâtiments en brique, à Montréal:

> ...today, the red brick house is the token of prosperity... the prodigious growth of the city of Montreal during the last few years was attended by an almost equal development of the brick industry as brick was the material almost exclusively used

---

27. John LIGHT, Exportations des céramiques d'Ecosse, 1806-1810, dans Bulletin de recherches, no 239, Ottawa, Parcs Canada, janvier 1986, 40 p.

28. Paul-Louis MARTIN, "Introduction aux métiers de la pierre et de l'argile" dans Exercices des métiers de la pierre et de l'argile, Québec, Cahiers du CELAT no 9, 1988, p. 27.

29. Ibid., p. 4.

in the newer portions of the city[30].

Il s'agit de deux exemples distants dans l'espace et le temps mais ils illustrent assez bien, à notre avis, l'essor formidable pris par l'industrie artisanale de la brique entre 1860 et 1910-1915.

Les applications à Place-Royale

L'analyse des 125 marchés de construction de Place-Royale pour la période 1820-1860 permet de compléter et raffiner davantage les données archéologiques et historiques.

Sur le nombre de marchés dépouillés, 19 renferment des informations concernant les types de briques utilisés et leurs caractéristiques de couleur, de provenance et de qualité. L'usage qu'on en fait est de plus l'objet de mentions précises.

En ce qui a trait à la distribution dans le temps de ces informations, notons que 12 documents datent d'entre 1850 et 1860. Les autres s'étalent comme suit: deux pour 1849, deux pour 1848, un pour 1841, un pour 1836, et un dernier pour 1835. On constate une nette concentration de l'usage de ce matériau vers la fin de la période visée. Ceci confirme en quelque sorte les données historiques généralement admises: l'utilisation de la brique s'accentuera à partir du milieu du XIX^{e} siècle.

Les types de briques mentionnés sont les suivantes: brique blanche à feu, brique à feu, brique rouge du pays, brique rouge de Trois-Rivières, "canadian brick", brique rouge et "english brick". On stipule aussi quelquefois la

---

30. J. KEELE, Preliminary report on Clay and Shale Deposits of the Province of Quebec (1915) cité dans Paul-Louis Martin, op. cit., p. 28.

qualité de la brique, notamment "... the best description of brick where exposed to the weather"[31] et "... well burnt and approved canadian brick"[32] ainsi que:

> ... upper walls and staircase dividing the stores on Mountain Street: brickwork one and a half brick thick... wall dividing Mr. Shaw's shop from his store: one and a half brick thick... walls fronting Mountain Street and Notre Dame... faced with English fire brick, laid in Flemish bond... gables to be in English fire brick... brick work 2 bricks length in thickness faced on the outside with fire brick, with a fire brick cut fire wall 18 inches above the line of the roof...[33]

L'impact visuel de l'appareillage "à la flamande", dont chaque rangée alterne brique en boutisse et brique en carreau, ressort d'autant plus en regard du peu de mentions d'agencement "à l'anglaise" (deux seulement), qui présente cependant un taux supérieur de solidité[34]. Ce dernier assemblage montre des rangées superposées, alternativement composées en entier de briques en boutisse et en carreau. On se sert aussi de la brique réfractaire pour créer des effets décoratifs dans des encadrements de fenêtres, en conjonction avec la brique rouge (une mention). Le même effet semble recherché dans le cas de certaines cheminées. On joue alors sur les contrastes visuels: "... sur le paletrage pour croisées sur le Cul-de-Sac: arches en brique rouge et têtes

---

31. QQAN, Greffe de E.G. Cannon, Contract between Andrew Hennessy and Thomas Fahey, 27 avril 1848. Lot inconnu mais situé sur le Cul-de-Sac.

32. QQAN, Greffe de J.G. Clapham, Contract between Abraham Joseph and Louis Fournier dit Larose, 26 août 1859. Lots 2274 et 2277.

33. QQAN, Greffe de J.S. Hossack, Contract between Robert Shaw and Simon and Charles Peters, 11 mars 1854. Lot 2154 A et B.

34. Calder LOTH, op. cit., p. 87.

archées en brique blanche à feu"[35]; "... cheminées: jambages en brique à feu de 12 pouces ou une brique et demie... arches en brique à feu"[36].

D'autres usages, plus utilitaires, sont aussi dévolus aux briques réfractaires, notamment pour le revêtement extérieur de voûtes ignifuges (quatre mentions) et comme chemisage intérieur de cheminée (une mention).

Quant à la brique rouge, très probablement en majorité de production locale, ses usages sont moins nobles et on la destine le plus souvent à des structures peu apparentes. La plupart des indications contenues dans les marchés de construction les destinent aux murs arrière ou de côté, aux murs de division (six mentions) ou au dernier étage d'une maison en comptant trois de pierre et un de brique (une mention). On l'utilise aussi comme remplissage pour des murs extérieurs parementés en brique réfractaire, comme on l'a vu. La brique rouge s'emploie également en conjonction avec les briques à feu dans l'établissement de voûtes de sécurité et de cheminées (trois mentions).

La brique, après un lent début au Canada, commence à être utilisée à Québec vers la fin du premier quart du XIX^{e} siècle. Son usage connaîtra une nette progression à partir de 1850, surtout lorsque le matériau deviendra plus disponible. Deux types principaux sont utilisés à l'époque: la brique réfractaire et la brique rouge commune, en majorité de provenance locale. La collection archéologiques de Place-Royale confirme tout à fait la présence de ces deux types d'objets en plus de renfermer quelques témoins de la période

---

35. QQAN, Greffe de S.I. Glackmeyer, Marché entre Pierre Patoine et Joseph et Paul Breton, 26 avril 1859. Lot 2294-N.

36. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre Laurent et Cirice Têtu et David Dussault, 11 avril 1853. Lot 2114.

précédente, plus minces et plus grossiers. De nouveaux matériaux et de nouvelles techniques se diffusent donc à partir de 1820 et il est intéressant de constater que le nom du maçon John Phillips, associé à la première mention de maison de brique à Québec, se retrouve dans trois marchés de construction à Place-Royale pour la période 1820-1860[37].

Concernant la construction elle-même, on constate une absence totale de mention de murs creux en brique, innovation apparue vers 1821 en Angleterre[38]. Comme toute nouvelle technique, celle-ci dut sans doute se frayer lentement un chemin au travers des résistances des artisans et ne connut une popularité au Canada qu'après 1860[39].

---

37. QQAN, Greffe de L.T. McPherson, Marché entre Robert Symes, Thomas Wilson, Thomas White, John Sambly, et Robert Gallant et John Phillips, 29 mai 1821. Lot 2291.

    QQAN, (sous seing privé), Estimate between George Arnold and John Phillips, 31 mars 1835.
    Greffe de A. Campbell, Contract between William Henderson (pour George Arnold) and John Phillips and Charles Huot, 11 juin 1835.

38. T. RITCHIE, "Notes on the history of hollow masonry walls" dans Bulletin of the Association for Preservation Technology, vol. V, no 4, Fairfax, Virginia, 1973, pp. 40-41.

39. Loc. cit.

LE VERRE À VITRE: DE LA TRANSPARENCE ANCIENNE AUX STYLES NOUVEAUX

Ce type de matériau, contrairement aux briques, existe de façon assez abondante dans la collection archéologique pour la période étudiée. Plusieurs sites en ont livré en assez bonne quantité: le marché Finlay, les maisons Le Picart, Milot, Dunière, Paradis, Perthuis, Estèbe, Filion, ainsi que les sites archéologiques du Musée de la civilisation[1].

Les quelques artefacts retenus pour illustrer cette catégorie démontrent, comme pour les autres matériaux, des changements en cours dans l'industrie et leurs répercussions au niveau du bâtiment.

La très grande majorité des fragments de verre à vitre est de teinte bleu-vert et d'une épaisseur variant entre 0,88 mm et 2,02 mm, ce qui semble plutôt mince pour la période couverte par notre étude. Cela pourrait confirmer que le vitrage d'une habitation peut demeurer longtemps en place, si l'on n'effectue pas de rénovation majeure.

> En général, les vitres sont des artefacts dont la vie est assez longue. Il n'est pas inhabituel, pour les vitres, de servir pendant plus de cinquante ans avant d'être brisées et jetées au rebut[2].

La plupart des artefacts semblaient dater de la période précédente, en raison de leur teinte et de leur épaisseur (figure 71). Quelques tessons témoignent néanmoins de

---

1. Pour le détail des quantités, se référer à la liste par sites du matériel retenu pour l'étude.

2. Olive JONES, Catherine SULLIVAN et al., Glossaire du verre de Parcs Canada, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, 1985, p. 170.

l'apparition de nouvelles techniques, décoratives et utilitaires comme ce fragment de vitre à motif floral géométrique, dépoli en surface (figure 72). Le verre décoré au jet de sable apparaît vers 1870, aux Etats-Unis. Si c'est bien le cas, sa datation entrerait en contradiction avec le contexte archéologique où il a été découvert, estimé entre 1805 et 1850. Il est vrai que la gravure à l'acide est pratiquée sur le verre incolore[3], mais aucune indication n'a été trouvée sur l'utilisation de cette méthode pour le verre à vitre.

Le verre épais (figure 73) apparaît vers le début du XIX^{e} siècle et résulte de l'apparition d'un nouveau procédé.

> Après 1800, l'emploi de la soude artificielle, procédé imaginé par le français Leblanc à la fin du XVIII^{e} siècle, permit de produire couramment et à bon compte du verre à vitre clair et fit abandonner l'usage du procédé du "verre en tables façon de Bohème". On fit alors, par le procédé allemand, des canons de plus en plus grands, en verre d'épaisseur simple, demi-double, double, et même exceptionnellement de 5, 6, et 7 mm d'épaisseur[4].

Peut-être se sert-on de ces vitres plus épaisses en les enchâssant dans des baies de plus grandes dimensions, phénomène qui semble se répandre à partir de 1825.[5] On continue néanmoins à produire des fenêtres à petits carreaux multiples tout au long du XIX^{e} siècle. Ceux-ci sont découpés au diamant et fixés à l'aide de mastic, comme c'est déjà le

---

3. Ibid., p. 59.

4. _____ "Advance in glass Technology" dans VI International congress on glass, New York, Plenum Press, 1962, p. 177.

5. Michel LESSARD et Gilles VILLANDRÉ, La maison traditionnelle au Québec. Construction. Inventaire. Restauration cité dans: Parcs Canada, Fenêtres traditionnelles, Québec, Parcs Canada, Architecture et génie, Région de Québec, 1979, p. 12.

cas depuis le XVIII^{e} siècle (figures 74 et 75)[6].

Cette persistance du vitrage à petits carreaux est confirmée par la présence d'artefacts témoignant de la technique de fabrication en "couronne". Une boudine et un rebord (figures 76 et 77) prouvent que ces grands disques étaient expédiés d'une pièce et découpés sur place. Cette technique ne peut permettre le taillage de carreaux de grandes dimensions, en raison de sa forme circulaire et de la présence d'une boudine au centre. De plus, le principe même de cette pratique repose sur l'étirement du verre, ce qui limite l'épaisseur du produit final et empêche le découpage de grands carreaux trop peu résistants.

Ce processus présente sûrement des avantages puisqu'il est utilisé en Angleterre jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle[7]. On y produit des disques mesurant jusqu'à 1,50 m de diamètre, ce qui n'est pas loin de la mesure de 1,34 m, projetée à partir du fragment de rebord existant dans la collection archéologique (figure 77). Dans les autres pays, le verre en cylindre, dont on connaît le principe depuis le XI^{e} siècle, deviendra le seul utilisé au XIX^{e} siècle, ayant subi de nombreuses améliorations. De plus, la production de soude artificielle permet la production à bon compte de verre clair par le procédé allemand.

La très grande majorité des fragments de la collection archéologique étant de teinte verte ou bleu-vert, on peut interpréter cela de deux façons: ou bien ces artefacts datent de la période précédente ou bien ils proviennent presque exclusivement de Grande-Bretagne où l'ancienne

---

6. Yves LAFRAMBOISE et al. (Luc Hurtubise architecte et urbaniste), La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820, Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, 1986, annexe 5, p. 40.

7. _____, "Advance in glass Technology", op. cit., p. 169.

méthode persiste largement dans le XIX^{e} siècle.

Sur les 125 marchés de construction dépouillés pour l'étude, seulement huit font mention spécifiquement de verre à vitre pour en préciser soit le type, la qualité, la provenance, le genre de pose et enfin, dans un seul cas, les dimensions.

Dans certaines mentions, les informations des devis associent le type de verre avec une provenance géographique: trois cas spécificient des vitres allemandes. Peut-être s'agit-il de verre épais et transparent, fabriqué selon la méthode allemande, comme on en produit au XIX^{e} siècle et qui s'apparente à un tesson de la collection (figure 73). Quant à l'appellation "crown glass", elle apparaît à deux reprises, dont une précise même "... glaze the windows of the building with the best New Castle (sic) crown glass..."[8]. Cet énoncé nous renseigne sur la provenance du verre utilisé, Newcastle-Upon-Tyne, probablement, qui se trouve être la même que celle des briques "T. CARR". On y apprend de plus que la fabrication du verre en couronne a encore cours en 1858 et jouit même de la faveur de certains constructeurs (figure 76). Un type de verre mentionné reste inconnu, le "verre de Smethwick"[9]. Il peut tout aussi bien s'agir d'une provenance géographique, d'un type précis ou encore du nom d'un grossiste particulier. Une dernière mention, sur le matériau, indique "vitres mates". Il s'agit sans doute de vitres dépolies.

Concernant la dimension des carreaux, un seul marché de

---

8. QQAN, Greffe de J.B. Sirois, Contract between Hector Langevin and Simon and Charles Peters, 28 mai 1858. Lot 2296 (marché Champlain).

9. QQAN, Greffe de J. Petitclerc, Marché entre Abraham et Joseph Hamel et David Dussault et Michel Poitras, 17 mai 1850. Lot 2226.

construction y fait référence: "... quatre lucarnes de cinq verres, vitres de 7 pouces x 8 pouces..."[10].

Finalement, quatre documents stipulent que les vitres seront posées dans le mastic ou "flottant dans le mastic". La collection comprend un fragment de verre à vitre avec du mastic (figure 75).

L'échantillonnage de verre à vitre de la collection archéologique reflète assez bien l'époque, tant par la permanence de types déjà en vogue avant 1820 que par l'apparition de styles nouveaux, qu'il s'agisse de verre épais, plus clair ou décoré. Les marchés de construction complètent les informations archéologiques.

L'étude de la quincaillerie, des briques et du verre à vitre fait ressortir la même constance d'utilisation de matériaux sur une longue période. L'introduction de changements se fait lentement et ceci se confirme aussi pour les pavés et l'ardoise.

---

10. QQAN, Greffe de J. Hunt, Marché entre John Racey Sr. et Charles Huot, 6 mars 1841. Lot 2293.

LES PAVÉS: DE LOURDES PIERRES PROVENANT DES ENVIRONS

Le pavage des rues de Québec a toujours constitué un problème important pour cette cité à la géographie complexe et si particulière. Les besoins se manifestent dès le XVIII^{e} siècle. Pendant le siècle suivant, différentes tentatives ont lieu pour trouver une solution adéquate, mais ce n'est qu'au XIX^{e} siècle que commence le pavage systématique des rues[1]. Différents matériaux servent de revêtement: le bois, la pierre et le macadam. Dans la collection archéologique, six pierres de pavage représentent les objets retenus pour illustrer cet aspect de la fonction résidentielle.

Deux concentrations importantes de pierres de pavage viennent de la place Royale comme telle et du marché Finlay. Le pavé de la place Royale dégagé au cours des fouilles archéologiques de 1988 avait déjà été localisé lors d'interventions précédentes (figures 78 et 79). Il s'agit de blocs de grès gris verdâtre posés sur le chant ou "can", d'assez bonnes dimensions: en moyenne 54 cm sur 25 cm d'épaisseur. Ces pierres ont été déposées sur un lit de sable. De petites cales immobilisaient les blocs au cours de la fouille archéologique de 1976; une chaîne de trottoir fut également mise au jour devant la maison Barbel donnant sur la place Royale. Les pierres choisies pour ce trottoir présentent une surface plus étroite et certaines sont taillées en oblique de façon à valoriser l'écoulement des eaux dans une sorte de caniveau peu profond. Cette dénivellation correspond aux canaux de drainage aménagés sur les côtés latéraux des rues. Les eaux de la place Royale étaient en partie drainées vers la ruelle de la place.

---

1. Marie-Thérèse THIBAULT, Etude du pavage à la Place-Royale, Dossier 4650-30-09, Centre de documentation de Place-Royale, ministère des Affaires culturelles, 1972, 20 p.

Il n'existe pas de document historique spécifiquement relié au pavé de la place Royale. Cependant, la description de la soumission pour le pavage de la rue Saint-Pierre (1799) correspond à la technique de construction observée lors de travaux archéologiques[2].

> La rue devra être pavée sur fonds de sable, de cailloux pierreux de 8 à 10 pouces de longueur, et de 3 à 10 pouces d'épaisseur, posés la pointe en bas, le pavage fini en surface convexe avec égouts de chaque côté. Le trottoir de 3 1/2 pieds de large, y compris une chaîne de 6 pouces avec pente de 3 pouces vers la rue, sera fait de pierre de l'Ange-Gardien...[3]

La période d'utilisation du pavé de la place Royale couvre tout le XIX^{e} siècle[4].

Au moment de la surveillance archéologique des travaux au marché Finlay, deux genres de pavage ont été mis au jour. Le premier date de la fin du XIX^{e} siècle. Il s'agit de blocs de laitier fabriqués à partir des résidus de la fusion du minerai dans les hauts fourneaux. Sous ce pavage, des blocs de grès, de calcaire et de granite formaient un autre pavage localisé surtout dans la partie nord-est du site (figures 80 à 83). Les blocs sont grossièrement taillés et mesurent en moyenne 30 cm sur 20 cm. Certaines pierres ont des traces de

---

2. Jacques GUIMONT (Cérane Inc.), L'occupation historique et préhistorique de la place Royale. Volet 2: L'occupation historique à place Royale du début du 17^{e} siècle à la fin du 19^{e} siècle, Rapport de fouilles historiques (Eté 1988), Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, 1989, manuscrit inédit, p. 321.

3. Antonio DROLET, La ville de Québec, histoire municipale II. Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833), Québec, La Société historique de Québec, 1965, (Cahier d'histoire no 17), p. 81.

4. Jacques GUIMONT, op. cit., p. 322.

mortier. Il s'agit probablement de pierres de bâtiment récupérées pour le pavé. Une autre particularité de ce pavage réside dans la diversité des pierres employées: calcaire schisteux, granite gris et grès. L'origine du granite gris est soit Rivière-à-Pierre dans Portneuf ou Stanstead dans les Cantons de l'Est. L'échantillon analysé se rapproche plus des caractéristiques du grès de Stanstead[5]. Parmi les pierres de grès, certaines ont des compositions différentes (grains et matrices) qui les font se subdiviser en grauwake (roche sédimentaire) et conglomérat. Les pierres sédimentaires de grès de la place Royale et du marché Finlay proviendraient de la formation de Sillery. Les pierres dites de "Cap-Rouge" viennent de cette même carrière.

Le granite est reconnu pour sa résistance au gel, aux intempéries et sa durabilité. Les grès se caractérisent surtout par une grande résistance à l'usure mais ils demeurent vulnérables au gel. Etant donné ces caractéristiques, on comprend mieux l'utilisation de ces types de pierres pour les pavés.

Un contrat de 1822 décrit les travaux à faire au marché Finlay:

> ... de paver ou faire paver le nouveau marché sur le quai en Basse-Ville près de la place, le centre ou milieu en bonne pierre de Cap-Rouge et les trottoirs ou parapets en bonne pierre à paver de l'Ange-Gardien... les pierres seront posées sur le can...[6]

Le lien peut se faire entre ce document et les pierres de grès retrouvées au marché Finlay et à la place Royale. La

---

5. Pour l'identification et la provenance des pierres de pavé, consulter les résultats d'analyse effectuée par Technisol inc. en partie 6.

6. QQAN, Greffe de Louis Panet, Marché entre Jean-Baptiste Larue et John Graves, 15 mai 1822.

description des travaux rappelle aussi les éléments du devis de 1799 pour la rue Saint-Pierre et la disposition du pavage de la place Royale. Malheureusement, aucune pierre de trottoir ne fait partie de la collection archéologique. Il était donc impossible de vérifier si les pierres venaient de l'Ange-Gardien.

Dans les documents historiques concernant les pavages, on remarque vers 1820, que les rues Champlain, des Soeurs, de l'Union, du Porche sont toutes pavées avec de la pierre de Cap-Rouge et que l'égout est placé au centre. La seule exception est pour une ruelle pavée avec des pierres plates de l'Ange-Gardien[7].

En 1843, un marché de construction décrit les travaux de pavage pour les rues Saint-Pierre, de la Montagne, Notre-Dame, Sous-le-Fort et Cul-de-Sac. L'entrepreneur doit fournir:

> ...3,500 pieds de chaîne de pierre de Cap-Rouge ou de la Pointe aux Trembles [Neuville] taillée et ébauchée correcte sur trois faces du haut en bas et taillée d'environ trois pouces de haut sur la face du côté des bâtisses. Elle ne mesurera pas moins de 15 pouces de hauteur, 5 pouces d'épaisseur et pas moins de 12 pouces de longueur de rang[8].

Les vestiges archéologiques concernant les différents pavés en place durant la période 1820-1860 ne peuvent suffire à donner une image exacte de la situation. Les documents historiques viennent compléter ces informations. Il paraît évident que pour les travaux d'envergure, la proximité des carrières influent sur le choix du matériau mais les qualités intrinsèques des différents types de pierre demeurent le

---

7. Marie-Thérèse THIBAULT, op. cit., page 16.

8. QQAN, Greffe de C.M. DeFoy, Marché entre René Edouard Caron et Georges Blaiklock, 1er août 1843.

critère de base. Ainsi, une pierre de grès sera préférée à une pierre calcaire. Certaines pierres comme celles de l'Ange-Gardien paraissent reconnues pour certains travaux comme les trottoirs. L'utilisation de grès de Cap-Rouge semble d'usage courant pour les pavés de la période à l'étude.

LES CANALISATIONS: CACHÉES MAIS PARLANTES

Seulement deux tuyaux de drainage ou d'égout représentent les éléments archéologiques associés aux canalisations (figures 84 et 85). Il arrive assez fréquemment de trouver des tuyaux lors des interventions archéologiques; cependant, la grosseur des objets et surtout la croyance qu'ils apportent peu d'informations incitent souvent à négliger la conservation de tels éléments.

La ville de Québec a rapidement rencontré des problèmes d'approvisionnement en eau. La construction d'un aqueduc fut la grande entreprise de la ville au XIX^{e} siècle[1] et permit de fournir l'eau potable et une protection contre les incendies. Rapidement, les ingénieurs de la ville réalisent la nécessité de doubler le système d'aqueduc d'un système d'égout résolvant ainsi un problème de salubrité publique majeur. L'inauguration de l'aqueduc se fait en 1854 et l'installation de conduites pour les égouts quelques années plus tard[2]. Avant cette date, pour le drainage des eaux, des canaux publics existaient mais ils s'avéraient souvent inadéquats étant donné les caprices topographiques de la ville. Les drains publics ont d'abord été aménagés en surface et au centre de la rue. Au début du XIX^{e} siècle, l'égout central disparaît au profit de deux égouts latéraux[3].

Dans certains marchés de construction, on mentionne,

---

1. Antonio DROLET, La ville de Québec, histoire municipale III. De l'incorporation à la Confédération (1833-1867), Québec, La Société historique de Québec, 1967, (Cahier d'histoire no 19), p. 28.

2. Ibid., p. 29.

3. Marie-Thérèse THIBAULT, Etude du pavage à la Place-Royale, Dossier 4650-30-09, Centre de documentation de Place-Royale, ministère des Affaires culturelles, 1972, 20 p.

parmi les travaux à exécuter, des raccordements qui doivent être faits avec les canaux publics. Ainsi, en 1840, on construit deux latrines dans la cave d'une maison en spécifiant qu'elles devront avoir un canal joignant le canal public[4]. La même directive est donnée pour des latrines extérieures dont le canal doit aller rejoindre le canal de la rue[5]. On mentionne même dans un document la dimension du canal qui doit mesurer au moins 15 pouces carrés[6].

En 1854 et 1859, on a deux mentions fort intéressantes parce qu'elles spécifient le matériau des drains utilisés. Le marché de 1854 précise en effet que les drains doivent provenir de la manufacture de M. Bell et mesurer 8 pouces de diamètre[7]. Dans le document de 1859, il est mentionné que l'excavation pour les tuyaux d'égout doit avoir une déclivité nécessaire pour arriver au canal public et que les tuyaux doivent être en grès et mesurer 6 pouces de diamètre avec des anneaux cimentés[8]. Le tuyau de la collection archéologique correspond assez bien à cette description (figure 85) et mesure 6 pouces de diamètre (15 cm).

La mise en place des tuyaux de céramique dans des tranchées creusées date de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. On installe, outre le tuyau de fonte de 12 pouces pour l'eau, une conduite de 4 pouces également pour l'aqueduc et des

---

4. QQAN, Greffe de E. Glackmeyer, Marché entre Julien Chouinard et François Fortier, 21 octobre 1840. Lot 2138.

5. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre Noah Frin et Antoine Alain, 24 mai 1838. Lot 2154(a).

6. QQAN, Greffe de A. Campbell, Marché entre Pierre Laurencelle et Régis Lapointe, 21 décembre 1849. Lot 2151.

7. QQAN, Greffe de J.S. Hossack, Contract between Robert Shaw and Simon and Charles Peters, 11 mars 1854. Lot 2154(a).

8. QQAN, Greffe de J. G. Clapham, Contract between Abraham Joseph and Louis Fournier dit Larose, 1er décembre 1859. Lot 2274.

tuyaux de céramique de 8 à 12 pouces[9].

La fourniture des tuyaux de céramique s'avère rentable pour les potiers durant cette période de grands travaux de la municipalité. Ainsi, le potier David Bell de Québec modifie sa production et entreprend des recherches afin d'offrir un produit adéquat pour le système d'égout de la ville.

> En 1853, il fit breveter une presse ou machine à mouler les conduites de terre cuite ou tuiles d'égout: un pas de géant vers une éventuelle production sur une grande échelle[10].

David Bell fabrique des tuyaux en terre cuite vernissée à l'intérieur et parfaitement vitrifiée à l'extérieur. L'entreprise W. et D. Bell signe en 1853 un important contrat avec la ville pour la fourniture des conduites de céramique[11]. Plusieurs tuyaux de céramique trouvés lors des interventions archéologiques viennent probablement de la manufacture Bell de Québec. On remarque un changement à la fin du siècle dans les sources d'approvisionnement. Deux tuyaux de céramique, trouvés à la place Royale dans un contexte de la fin du XIX^{e} siècle, portent des marques venant de l'extérieur: "Glasgow" et "St-John's".

Les grands travaux publics de la ville au XIX^{e} siècle sont encore peu connus alors qu'il existe une documentation fort intéressante sur le sujet aux archives de la ville de Québec. Les sytèmes de canalisation constituent une catégo-

---

9. Katherine Tremblay, Rapport de surveillance archéologique, rue Petit-Champlain, Québec, Ville de Québec, 1985, p. 13.

10. Helen H. LAMBART, Les potiers et leurs rivières, Ottawa, Musées nationaux du Canada, Publications d'Histoire no 2, 1975, p. 9.

11. Loc. cit.

rie fonctionnelle qu'il ne faut pas négliger. Les drains en céramique représentent une partie de la production d'un potier en plus de témoigner d'un aspect de la vie publique.

L'ARDOISE: UNE SURVIVANCE AU TEMPS

L'ardoise ne semble pas d'usage courant durant la période 1820-1860 puisque seulement quelques fragments représentent la collection archéologique. Ces ardoises viennent d'un dépôt de matériel de la première moitié du XIX^{e} siècle (figures 86 et 87).

Les carrières de schiste pouvant servir à faire des ardoises sont très peu nombreuses ici. Au début du XVIII^{e} siècle, une tentative sérieuse a lieu pour l'exploitation de l'ardoisière de Grand-Etang en Gaspésie[1]. Les produits résistent mal aux intempéries d'où l'abandon rapide de cette activité quelques années plus tard. Plusieurs ardoises trouvées au Palais de l'Intendant à Québec proviennent de cette carrière. Le milieu du XIX^{e} siècle représente le deuxième moment important de production pour cette industrie alors que l'on choisit l'ardoise comme matériau de recouvrement pour les demeures cossues de la ville. Les ardoisières sont situées à Shipton, Saint-Félix-de-Kingsey, Melbourne, Tring et Sherbrooke[2].

Les ardoises de la collection ne ressemblent pas aux échantillons d'ardoise produite localement. Il s'agit vraisemblablement d'importations. Les recouvrements en ardoise sont reconnus pour leur longévité, ce qui expliquerait cette présence dans un contexte de la première moitié du XIX^{e} siècle.

Un marché de construction de 1849 spécifie qu'une

---

1. Paul-Louis MARTIN, "Introduction aux métiers de la pierre et de l'argile" dans Exercices des métiers de la pierre et de l'argile, Québec, Cahiers du CELAT no. 9, 1988, p. 14.

2. Loc. cit.

couverture devra être faite en ardoise et que, s'il est impossible de se procurer de l'ardoise, la couverture sera couverte de fer-blanc ou en tôle au choix du propriétaire[3]. Cette mention montre qu'il n'est pas courant au milieu du XIX^{e} siècle de couvrir les toitures en ardoise et au surplus, que l'approvisionnement ne semble pas facile.

L'ardoise, pour la période 1820-1860, représente une persistance des traditions antérieures puisque le revêtement commun pour les toitures est plutôt le fer-blanc et la tôle à cette période.

---

3. QQAN, Greffe de E.B. Lindsay, Marché entre Louis Massue et Pierre Gauvreau, 9 août 1849. Lot 2298.

CONCLUSION

L'étude de la collection archéologique reliée à la fonction résidentielle de Place-Royale entre 1820 et 1860 démontre que certaines catégories d'objets sont beaucoup moins perméables aux changements que d'autres. La quincaillerie d'architecture, le verre à vitre, l'ardoise ont une durée d'existence plus longue et représentent des éléments architecturaux que l'on ne change pas ou très peu, à moins de nécessité. À l'intérieur même de ces catégories, certains types d'objets ont des formes qui varient très peu au cours des siècles comme, par exemple, les pattes de scellement, les tourniquets et les verrous. Ceci peut expliquer en partie le profil de la collection à l'étude, qui ne semble pas si différent de la période antérieure.

Un facteur à prendre aussi en considération est le décalage existant entre une innovation technologique et la diffusion d'un produit nouveau sur le marché. La collection comprend un bon exemple avec la serrure Carpenter brevetée en Angleterre en 1830 et mentionnée dans un marché de construction 24 ans plus tard. Il faut ajouter à cela la protection qu'accorde un pays à ses inventions.

> Entre 1780 et 1820, l'Angleterre désirant conserver son expertise en matière de transformation du métal, interdit l'exportation de machines, de dessins et l'émigration d'ouvriers spécialisés[1].

Ce qui se passait à la période précédente a sûrement des répercussions dans le contexte de notre étude.

L'élément le plus frappant pour l'assemblage d'objets

---

1. Yves LAFRAMBOISE et al. (Luc Hurtubise architecte et urbaniste), La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820, Québec, ministère des Affaires culturelles et ville de Québec, manuscrit non publié, 1986, p. 177.

liés à la fonction résidentielle est la persistance dans l'utilisation de certains matériaux et de certaines techniques. Le fer forgé domine radicalement, côtoyé par quelques nouveautés comme le fer laminé et de rares objets en fonte. Pour les briques, on remarque une standardisation dans la production même si la forme et les dimensions des briques ont varié très peu au cours des siècles. L'élément nouveau réside dans la fabrication semi-industrielle. La brique produite au pays prend son essor vers 1830 mais ne déclasse pas les produits importés. Les briqueteries produisent des briques communes qui demeurent bien différentes des briques réfractaires importées d'Angleterre et d'Ecosse. La construction des maisons de brique au pays se développe au milieu du XIX^{e} siècle pour dominer à la fin de ce siècle.

Le verre à vitre de la collection est majoritairement de tradition XVIII^{e} siècle. Seulement deux objets témoignent de procédés nouveaux employés pour le verre à vitre.

L'ardoise date fort probablement du XVIII^{e} siècle mais a pu se retrouver encore en place sur un bâtiment du début du XIX^{e} siècle.

Les pierres de pavé sont intéressantes pour les renseignements qu'elles nous apportent sur les types de pierres employés, les procédés d'installation et surtout sur leurs provenances géographiques. L'emploi du grès de Cap-Rouge semble privilégié lorsqu'il s'agit de pavage.

Les tuyaux de céramique informent sur la production locale et l'ampleur des grands travaux publics dans la ville de Québec.

Les annéees 1820-1860 représentent vraiment une période charnière où l'on commence à sentir la transition de l'objet artisanal à l'objet usiné qui s'effectuera dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Partie 2

ILLUSTRATIONS

Figure 1: Cadenas en fer forgé et laiton, avec l'inscription "VR IMPROVED PATENT" sur le cache-entrée, 1QU-2154(a)-106
Nég. no.: MAC-84-293(35)#35

Figure 2: Cadenas en fer forgé et laiton, CeEt28-1A4-110
Nég. no.: MAC-89-003(35)#44

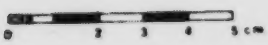
0 2 3 4 5 cm

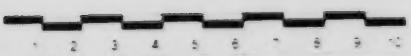
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Figure 3: Cadenas en fer forgé et laiton avec l'inscription "8" dans la gorge du cadenas, 1QU-2153-IIIS3-2039
Nég. no.: MAC-84-293(35)#29

Figure 4: Cadenas en fer forgé, très corrodé, CeEt143-7A4-146
Nég. no.: MAC-89-003(35)#42

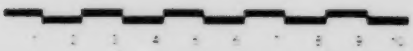

Figure 5: Clé à panneton, possiblement en fonte, CeEt28-1A7-112
Nég. no.: MAC-89-004(35)#17

Figure 6: Clé à panneton, en fer forgé, CeEt28-1A7-113
Nég. no.: MAC-89-004(35)#29

1
2
3
4
5
cm

Figure 7: Clé à panneton, en fer forgé, CeEt28-1A4-114
Nég. no.: MAC-89-004(35)#26

Figure 8: Clé à panneton, en fer forgé, CeEt215-1A9-101
Nég. no.: MAC-89-004(35)#23

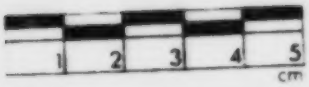
1
2
3
4
5
cm

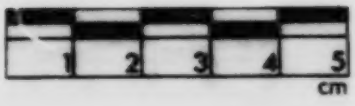
1
2
3
4
5
cm

Figure 9: Clé à panneton, en fer forgé, CeEt143-7A4-49
Nég. no.: MAC-89-004(35)#20

Figure 10: Clé à panneton, en fer forgé; possiblement clé de coffre, d'armoire ou de petit cadenas, CeEt16-4A2-95
Nég. no.: MAC-89-004(35)#11

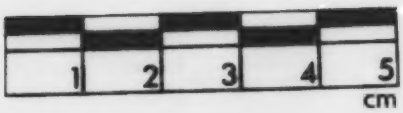
1
2
3
4
5
cm

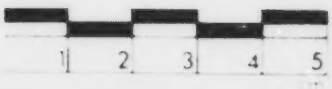
1
2
3
4
5

Figure 11: Devant d'une serrure à cloison métallique en fer forgé et laiton portant l'inscription "CARPENTER AND TILDESLEY MANUFACTURERS", 1QU-2130-1B1-2228
Nég. no.: MAC-84-294(35)#8

Figure 12: Dos de la même serrure en fer forgé avec un cache-entrée en laiton,
Nég. no.: MAC-84-294(35)#6

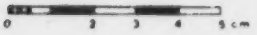
0
1
2
3
4
5 cm

0
1
2
3
4
5 cm

Figure 13: Devant d'une serrure à cloison métallique, en fer forgé, CeEt16-4A2-90
Nég. no.: MAC-89-003(35)#20

Figure 14: Dos du même objet que la figure 13 montrant une partie du mécanisme
Nég. no.: MAC-89-003(35)#25

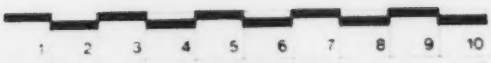
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

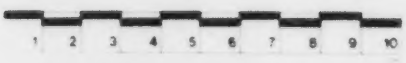
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Figure 15: Serrure à cloison métallique, en fer forgé, très corrodée, CeEt143-7A4-144
Nég. no.: MAC-89-003(35)#31

Figure 16: Serrure en fer forgé, très corrodée, CeEt16-4A2-71
Nég. no.: MAC-89-003(35)#29

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

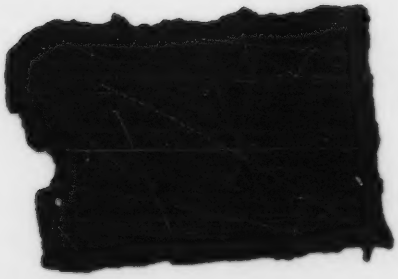

Figure 17: Devant d'une serrure à cloison métallique, en fer forgé, très corrodée, CeEt143-7A4-143
Nég. no.: MAC-89-003(35)#34

Figure 18: Dos du même objet que la figure 17 montrant une partie du mécanisme
Nég. no.: MAC-89-003(35)#38

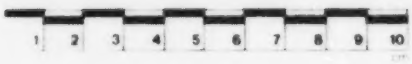
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Figure 19: Poignée circulaire en céramique, marbrée brun et beige, 1QU-2130-1B1-1841
Nég. no.: MAC-84-294(35)#20

Figure 20: Poignée circulaire en laiton, 1QU-2154(b)-IN1-114
Nég. no.: MAC-84-294(35)#22

0
2
3
4
5 cm

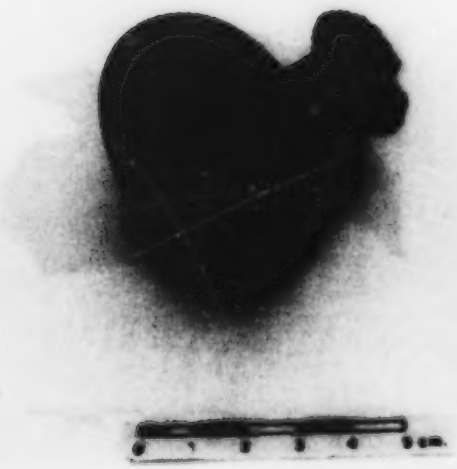

Figure 21: Crampon en fer forgé en forme de "U", CeEt143-7A3-145
Nég. no.: MAC-89-005(35)#17

Figure 22: Petite poignée en fonte en forme de "C", probablement poignée de loquet, CeEt143-7A5-63
Nég. no.: MAC-89-003(35)#18

1
2
3
4
5
cm

1
2
3
4
5

Figure 23: Loquet-poucier en fer laminé et forgé,
1QU-2292-1.37-314
Nég. no.: MAC-84-292(35)#37

Figure 24: Tourniquet en fer forgé, 1QU-2130-V2-3-2212
Nég. no.: MAC-84-292(35)#35

Figure 25: Verrou à ressort, en fer forgé et laminé, CeEt16-4A2-78
Nég. no.: MAC-89-004(35)#32

Figure 26: Verrou à ressort, en fer forgé, 134QU-2A2-72
Nég. no.: MAC-84-295(35)#24

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Figure 27: Gond fiché, en fer forgé fabriqué en une seule pièce, 134QU-7A2-473
Nég. no.: MAC-84-287(35)#15

Figure 28: Gond à repos, fiché en fer forgé, fabriqué en deux parties, 1QU-2153-IIIS3-2037
Nég. no.: MAC-84-286(35)#35

Figure 29: Gond posé en applique à motif de moustache, en fer forgé, fabriqué d'une seule pièce, 1QU-2145(b)-1E'2-198
Nég. no.: MAC-84-287(35)#17

Figure 30: Gond à repos, posé en applique, fabriqué en trois pièces, 1QU-2143-54
Nég. no.: MAC-84-286(35)#36

Figure 31: Penture en fer laminé et découpé, à motif de flèche, 1QU-2143-52
Nég. no.: MAC-84-286(35)#13

Figure 32: Penture et gond, en fer forgé, à motif de disque, 1QU-2126-95
Nég. no.: MAC-84-286(35)#15

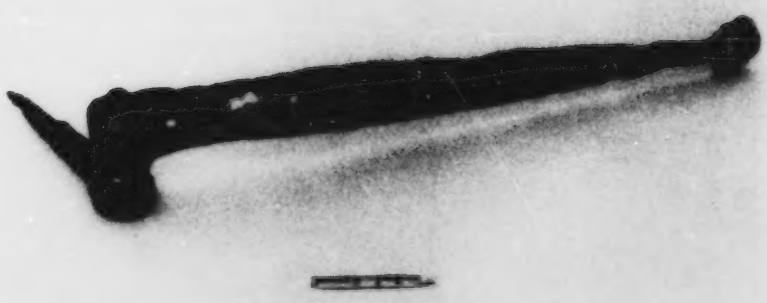

Figure 33: Penture en fer forgé, à motif "queue de poisson", CeEt16-4A2-91
Nég. no.: MAC-89-003(35)#15

Figure 34: Penture en fer forgé, à motif "goutte d'eau" ou "fer de lance", 133QU-1A4-633
Nég. no.: MAC-84-286(35)#7

Figure 35: Charnière en "T", en fer forgé, à motif de disque, marquée au poinçon "M & S SG", 1QU-2288-22
Nég. no.: MAC-84-286(35)#9

Figure 36: Charnière à vase, en fonte, 1QU-2292-1.37-317
Nég. no.: MAC-84-286(35)#23

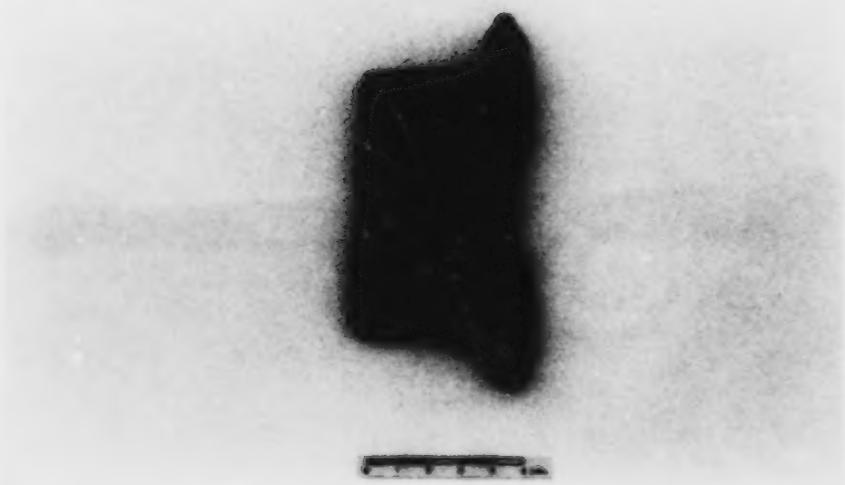

Figure 37: Charnière en "T", en fer forgé, marquée au poinçon "M & S d", 1QU-2288-24
Nég. no.: MAC-89-007(35)#29

Figure 38: Petite charnière en fer laminé, soudé à la forge, CeEt143-7A4-59
Nég. no.: MAC-89-004(35)#45

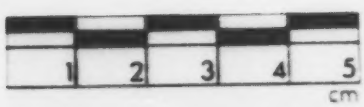
1
2
3
4
5
cm

Figure 39: Petite charnière en fer forgé, en forme de "H" ou "HL", CeEt16-4A2-92
Nég. no.: MAC-89-004(35)#42

Figure 40: Petite charnière en fer forgé, de forme trapézoïdale, CeEt16-4A2-89
Nég. no.: MAC-84-004(35)#39

1
2
3
4
5

1
2
3
4
5
cm

Figure 41: Petite charnière en fer forgé, très corrodée, CeEt143-7A4-142
Nég. no.: MAC-89-004(35)#36

Figure 42: Gros clou de charpente en laiton moulé, CeEt16-4A2-74
Nég. no.: MAC-89-005(35)#1

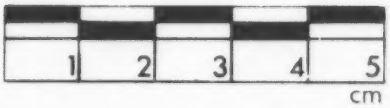
1
2
3
4
5
cm

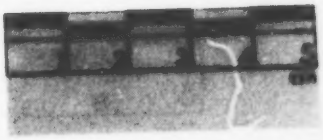

Figure 43: Détail de la tête du clou précédent, illustrant une cicatrice de moulage en diagonale sur la tête
Nég. no.: MAC-89-005(35)#5

Figure 44: Clou découpé en fer, 1QU-29
Nég. no.: MAC-84-290(35)#22

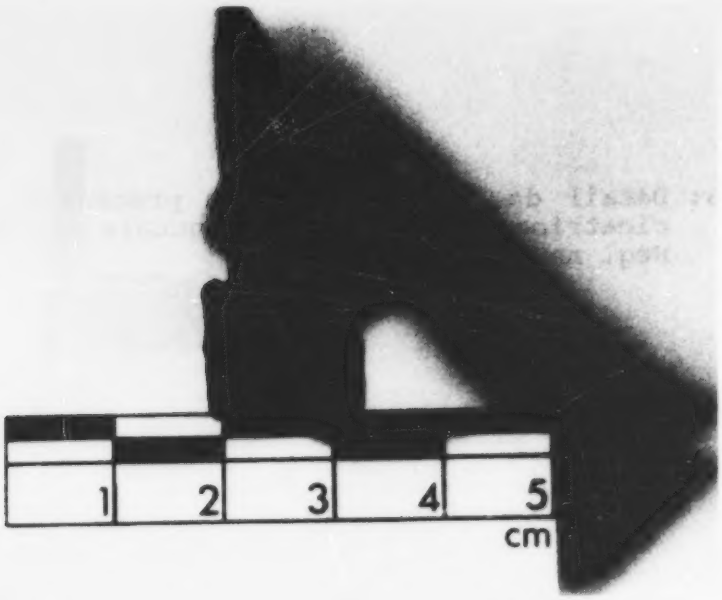
1
2
3
4
5
cm

0
1
2 cm

Figure 45: Clou découpé en fer, 1QU-2130-V2-3-2211
Nég. no.: MAC-84-290(35)#23

Figure 46: Patte de scellement, en fer forgé, à tête étroite repliée en forme de "L" fichée, CeEt16-4A2-93
Nég. no.: MAC-89-005(35)#8

0
1
2 cm

Figure 47: Patte de scellement, en fer forgé, à tête étroite repliée de forme triangulaire, CeEt16-4A2-98
Nég. no.: MAC-89-005(35)#20

Figure 48: Patte de scellement, en fer forgé, à tête étroite repliée de forme triangulaire, CeEt16-4A2-94
Nég. no.: MAC-89-005(35)#10

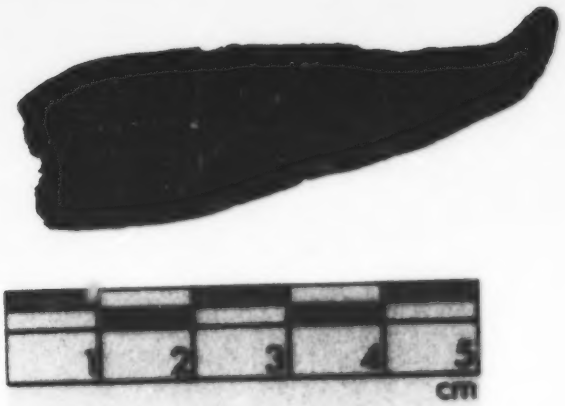
1
2
3
4
5
cm

Figure 49: Etrier en fer forgé en forme de "U", posé en applique, 1QU-2130-V2-3-2210
Nég. no.: MAC-89-291(35)#35

Figure 50: Support de gouttière en forme de "J", en fonte, 1QU-2288-27
Nég. no.: MAC-89-005(35)#13

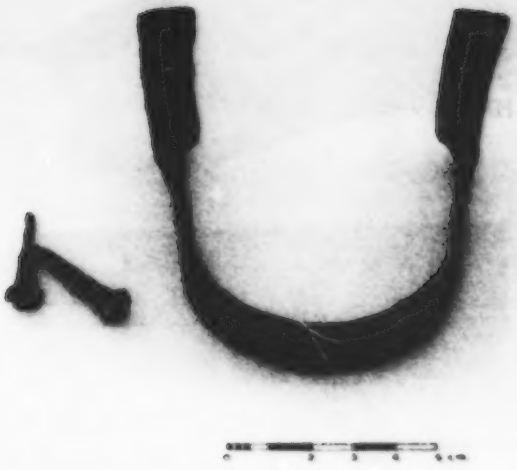

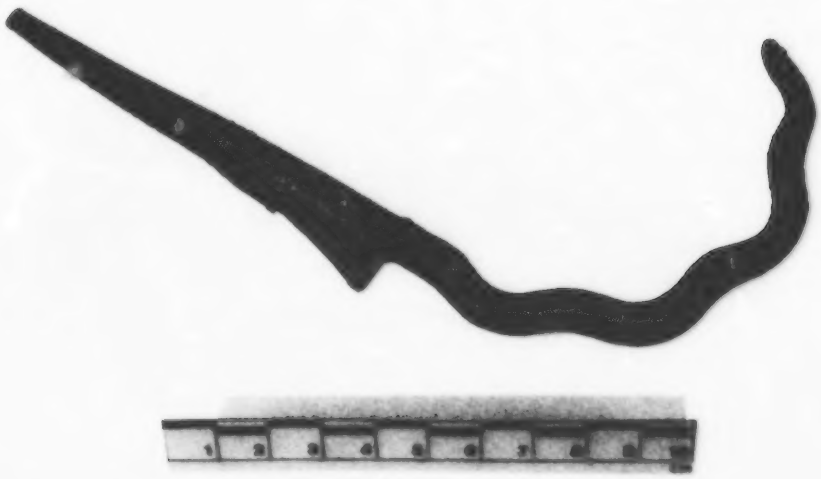

Figure 51: Support de gouttière en forme de "J", en fonte, 1QU-2129-70
Nég. no.: MAC-84-292(35)#3

Figure 52: Support de gouttière en forme "J", en fer forgé, 134QU-2A2-73
Nég. no.: MAC-84-292(35)#1

Figure 53: Support de gouttière, en fer forgé, constitué d'un crochet fiché rattaché à deux tiges, 1QU-2153-IIIV3-2123
Nég. no.: MAC-84-292(35)#15

Figure 54: Anneau de heurtoir (?) en laiton, CeEt143-7A4-51
Nég. no.: MAC-89-005(35)#25

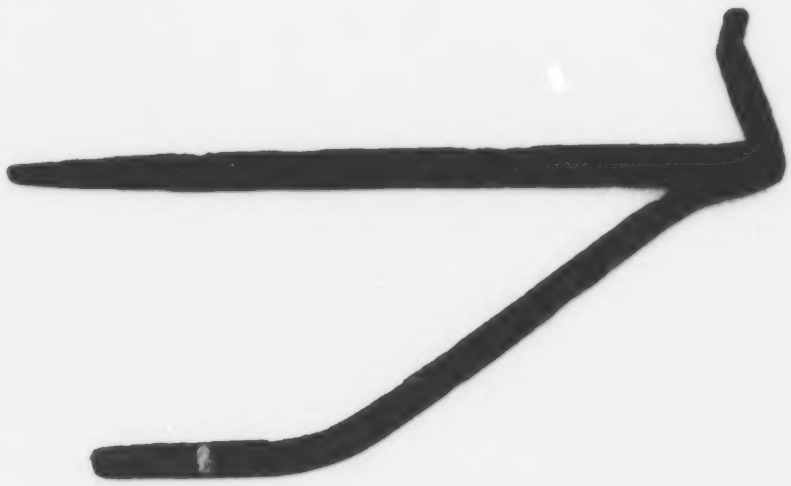

1
2
3
4
5
CM

Figure 55: Chausse-trappe ou patte de corbeau, en fer forgé, CeEt143-7A4-147
Nég. no.: MAC-89-005(35)#22

Figure 56: Brique d'argile commune, 1QU-2130-VA3-2213
Nég. no.: MAC-89-007(35)#14

Figure 57: Brique d'argile commune, CeEt16-4A2-97
Nég. no.: MAC-89-007(35)#20

Figure 58: Brique d'argile commune, CeEt16-4A2-96
Nég. no.: MAC-89-007(35)#17

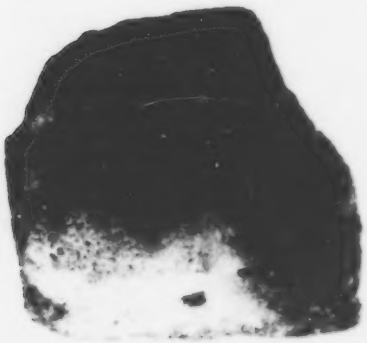

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

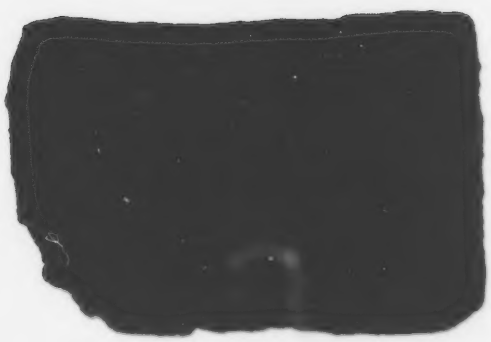

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Figure 59: Brique d'argile commune, CeEt143-7A4-179
Nég. no.: MAC-89-007(35)#2

Figure 60: Brique d'argile commune, CeEt143-7A4-148
Nég. no.: MAC-89-007(35)#8

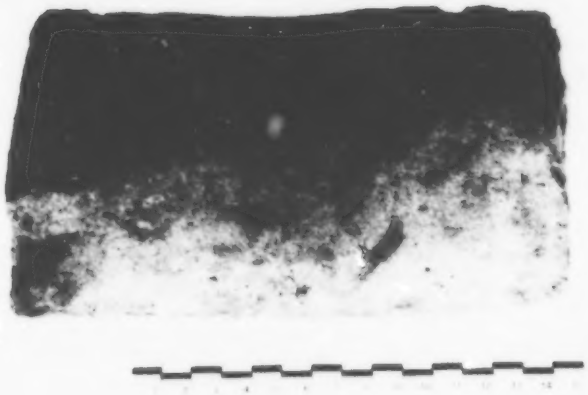

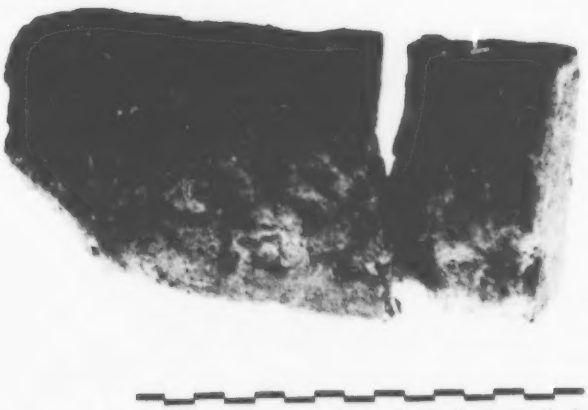

Figure 61: Brique d'argile commune, CeEt137-7B4-639
Nég. no.: MAC-89-006(35)#43

Figure 62: Brique d'argile commune, CeEt137-6B7-638
Nég. no.: MAC-89-006(35)#40

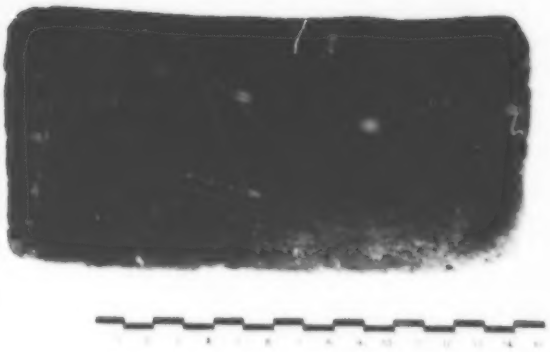

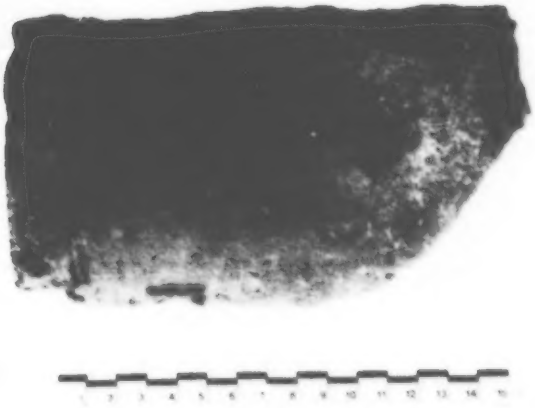

Figure 63: Brique réfractaire "RUTE", CeEt137-7B2-634
Nég. no.: MAC-89-006(35)#31

Figure 64: Brique réfractaire "EARL", 1QU-2134-4
Nég. no.: MAC-89-009(35)#1

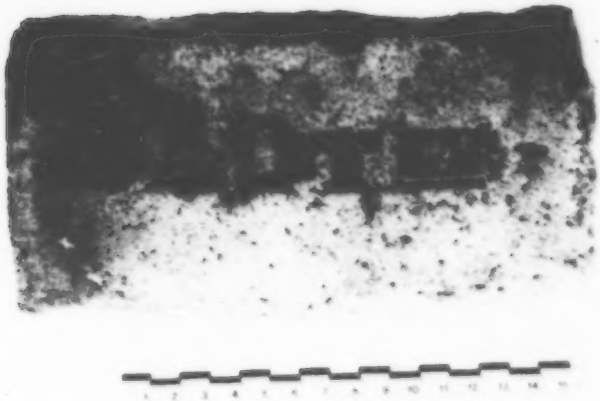

Figure 65: Brique réfractaire "T. CARR", CeEt137-6A2-637
Nég. no.: MAC-89-006(35)#28

Figure 66: Brique réfractaire "T. CARR", 1QU-2130-1H-surface -2347
Nég. no.: MAC-89-006(35)#37

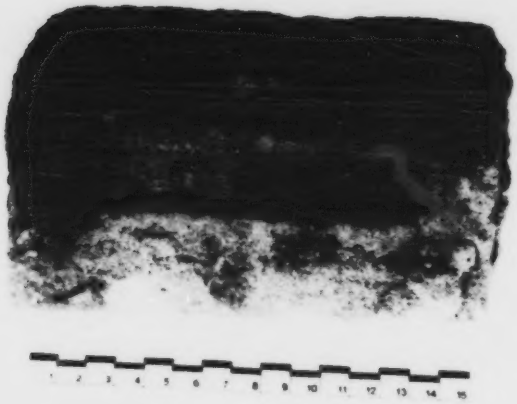

Figure 67: Brique réfractaire "T. CARR", CeEt143-7A4-150
Nég. no.: MAC-89-007(35)#23

Figure 68: Brique réfractaire "PRUDHOE", CeEt137-7B4-636
Nég. no.: MAC-89-006(35)#26

PRUDHOE

Figure 69: Brique réfractaire "GLACKMAN... 1846", 1QU-2130-1G1-2346
Nég. no.: MAC-89-006(35)#34

Figure 70: Brique réfractaire sans marque, 1QU-2154(a)-IIC'3-934
Nég. no.: MAC-89-007(35)#22

Figure 71: Fragment de vitre, assez patiné, 1QU-2148L-162
Nég. no.: MAC-89-005(35)#31

Figure 72: Fragment de vitre à décor floral et géométrique dépoli, CeEt16-4A2-101
Nég. no.: MAC-89-006(35)#10

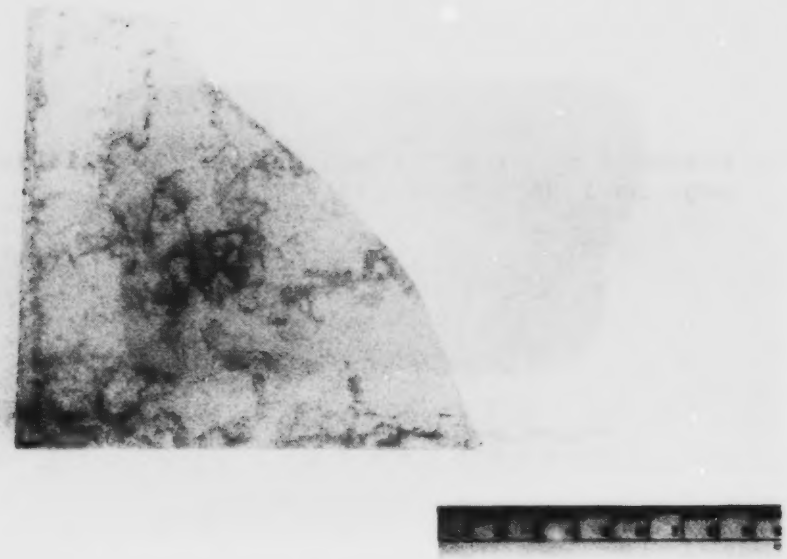

Figure 73: Fragment de vitre épaisse, CeEt16-4A2-100
Nég. no.: MAC-89-006(35)#7

Figure 74: Fragment de vitre avec trace de découpage,
1QU-2154(b)-IIC5-936
Nég. no.: MAC-89-006(35)#13

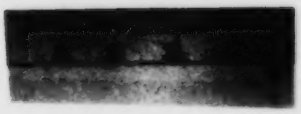

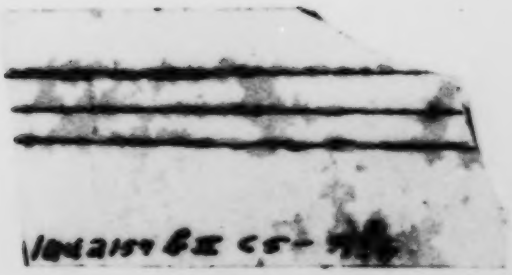

Figure 75: Fragment de vitre avec mastic, 1QU-2153-IIIH3-2966
Nég. no.: MAC-89-006(35)#16

Figure 76: Fragment de boudine de vitre en couronne,
CeEt137-6B18-539
Nég. no.: MAC-89-005(35)#28

[redacted]

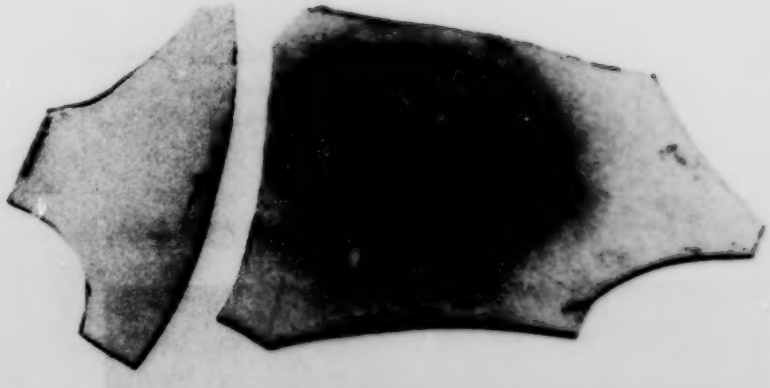

[redacted]

Figure 77: Fragment de rebord de vitre en couronne,
CeEt215-1A8-114
Nég. no.: MAC-89-005(35)#35

Figure 78: Pierre de pavé en grauwake (roche sédimentaire),
CeEt9-14A18-1102
Nég. no.: MAC-89-011(35)#1 à 6, 18 à 21

Figure 79: Pierre de pavé en grès, CeEt9-14A18-1103
Nég. no.: MAC-89-011(35)#16

Figure 80: Pierre de pavé en calcaire schisteux, CeEt137-6X6-646
Nég. no.: MAC-89-007(35)#38

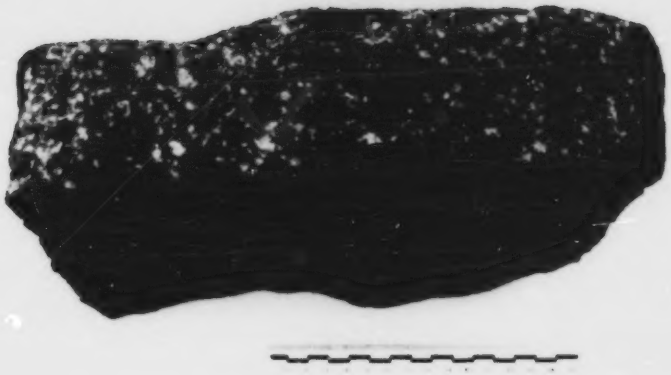

Figure 81: Pierre de pavé en granite, CeEt137-6X6-645
Nég. no.: MAC-89-009(35)#27

Figure 82: Pierre de pavé en grauwake, CeEt137-6X6-648
Nég. no.: MAC-89-007(35)#36

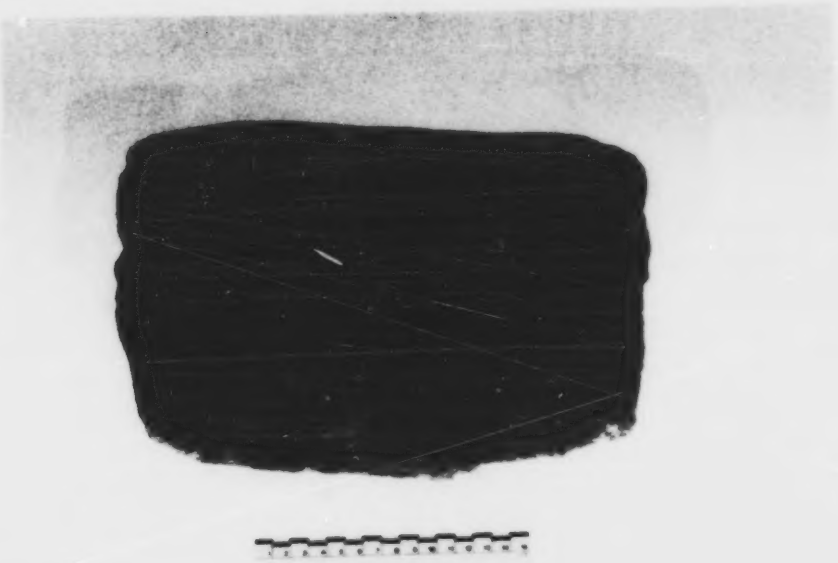

Figure 83: Pierre de pavé en grauwake, CeEt137-6X6-644
Nég. no.: MAC-89-007(35)#32

Figure 84: Tuyau d'égout, en grès, 1QU-2154(a)-IIIB2-937
Nég. no.: MAC-89-006(35)#22

Figure 85: Tuyau d'égout en terre cuite grossière,
1QU-2295-33(a)-aire I-63
Nég. no.: MAC-89-006(35)#20

Figure 86: Ardoise à toiture, CeEt16-4A2-102
Nég. no.: MAC-89-009(35)#11

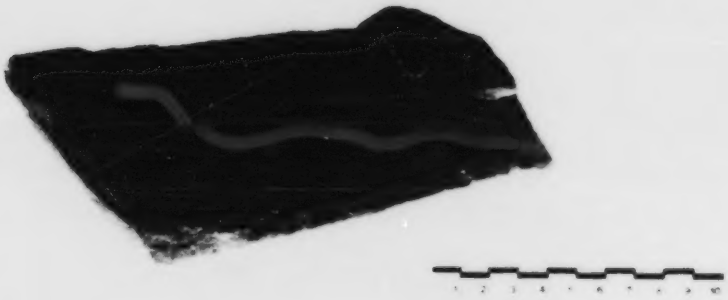

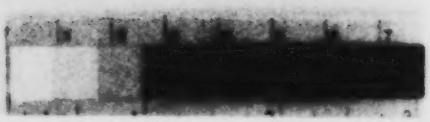

Figure 87: Ardoise à toiture, CeEt16-4A2-103
Nég. no.: MAC-89-009(35)#7

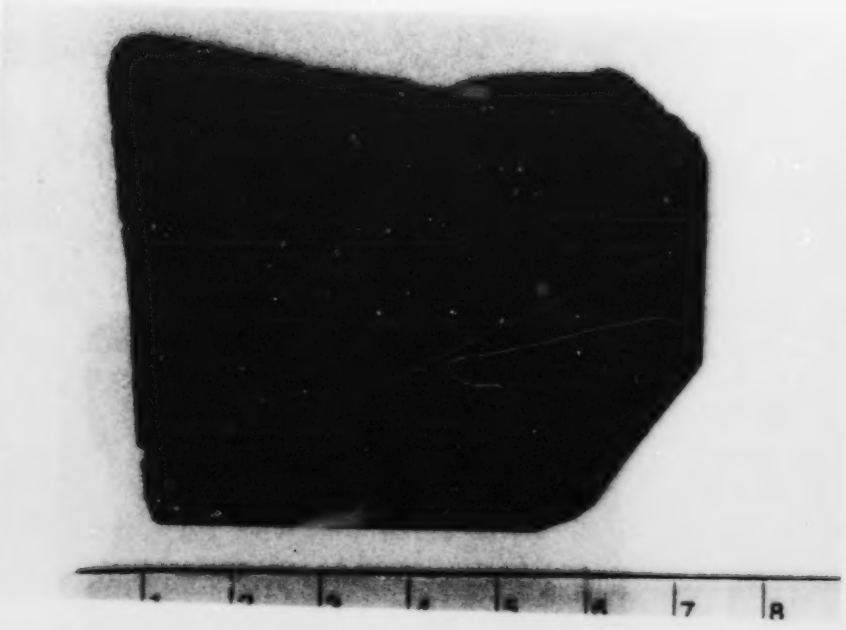

Partie 3

RÉPERTOIRE DES OBJETS

QUINCAILLERIE D'ARCHITECTURE*

Systèmes de fermeture

Cadenas

Provenance/localisation: 1QU-2154(a)-106, maison Perthuis

Contexte: 1853-1875

Etat: entier

Description: cadenas en fer forgé et laiton. Arceau avec partie pivotante et autre extrémité fendue et recourbée. Les parties fermant le boîtier sont fixées par des rivets et/ou soudées à la forge. Le boîtier est formé de deux plaques doubles parallèles fixées l'une à l'autre par une plaque latérale rapportée (cloison). L'entrée de serrure est faite pour une clé à tige qui fait pivoter verticalement l'arceau. Les plaques avant et arrière du boîtier ont la forme d'une courbe parabolique interrompue pour former les lobes doubles à courbure arrondie. La partie latérale est faite d'une seule pièce qui forme aussi la plaque supérieure. Le trou de serrure est placé sur la plaque avant. L'oeil est circulaire, la fente a des côtés droits divergents. Le cache-entrée est en laiton forgé avec un petit débordement en forme d'escalier formant un mode de préhension pour ouvrir le cache-entrée. Présence d'une inscription sur ce dernier "VR IMPROVED PATENT" surmontée d'une couronne royale. Le cache-entrée fonctionne à pivot sur un axe horizontal et est riveté sur la plaque avant du boîtier. L'entrée de serrure (écusson) est en laiton forgé, de profil rectangulaire. Le guide de clé est une broche de section circulaire. L'arceau est en forme de demi-cercle de section circulaire dont la tige est rivetée aux lobes de la rive supérieure du boîtier. On ne peut déterminer le mode d'engagement du pêne, car le cadenas est fermé. Présence de 4 rivets sur la plaque latérale servant à fixer le mécanisme intérieur.

* Pour les termes techniques des objets décrits, consulter: Françoise DUBÉ (Groupe de recherches en histoire du Québec rural inc.), La quincaillerie d'architecture de Place-Royale à partir de la collection archéologique, Québec, ministère des Affaires culturelles, manuscrit non publié, 1984, 391 pages.

Dimensions: hauteur totale: 10,8 cm, largeur maximale 7,6 cm, diamètre de l'arceau (en section): 1,5 cm

Origine: Angleterre ou Canada

Illustration: photo (84-293(35)-35), diapo (89-D3-13)*
figure 1

* Ces numéros correspondent aux numéros des photographies et des diapositives classées au MAC.

Cadenas

Provenance/localisation: CeEt28-1A4-110, maison Imbert

Contexte: XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: cadenas en fer forgé et laiton. Arceau placé au-dessus du boîtier. Les parties formant le boîtier sont fixées par des rivets et/ou soudées à la forge. Le boîtier est formé de deux plaques parallèles reliées par une plaque latérale rapportée. L'organe de manoeuvre est une clé à tige. Le cache-entrée est présentement soudé à l'écusson par la rouille. L'objet est partiellement restauré. Les plaques avant et arrière du boîtier ont la forme d'une courbe parabolique interrompue pour former les lobes doubles à courbure arrondie. Ces lobes sont situés à la rive supérieure. La plaque latérale est en forme de bande en une pièce et la plaque supérieure est faite d'une autre pièce. L'ouverture recevant l'arceau est probablement de forme rectangulaire. L'écusson est probablement en laiton. Le cache-entrée est de forme trapézoïdale allongée avec une extrémité inférieure arrondie. Il oscille probablement sur un pivot fixé à la partie supérieure de l'écusson. Le cache-entrée semble estampillé d'une marque en creux, indéterminée pour le moment, l'objet n'étant que partiellement restauré. L'arceau est en forme de demi-cercle, dont une des extrémités est rivetée aux lobes de la rive supérieure du boîtier. On ne peut déterminer le mode d'engagement du pêne, car le cadenas est fermé. On note la présence de deux rivets sur la plaque latérale, servant à fixer le mécanisme intérieur.

Dimensions: hauteur totale: 11 cm, largeur: 7,8 cm, diamètre de l'arceau (en section): 1,2 cm

Origine: probablement Angleterre

Illustration: photo (89-003 (35)- 44), diapo (89-D3-13)
figure 2

Cadenas

Provenance/localisation: 1QU-2153-IIIS3-2039, maison Paradis.

Contexte: 1852-1870, plancher de bois

Etat: entier

Description: cadenas en fer forgé et laiton. Arceau placé au-dessus du boîtier. Les parties fermant le boîtier sont fixées par des rivets et/ou soudées à la forge. Le boîtier est formé de deux plaques parallèles fixées l'une à l'autre par une plaque latérale rapportée (cloison). L'organe de manoeuvre est une clé à tige creuse faisant pivoter verticalement l'arceau. Les plaques du boîtier ont la forme d'une courbe parabolique interrompue pour former les lobes doubles à courbure arrondie. Ces lobes sont situés à la rive supérieure qui est de forme droite horizontale. La plaque latérale est en forme de bande, d'une seule pièce. L'oeil du trou de serrure est de forme circulaire et la fente a des côtés droits divergents, et le tout arrondi. Le cache-entrée est en laiton forgé et de forme rectangulaire à côtés divergents. L'extrémité est arrondie. Le cache-entrée pivote sur un axe horizontal riveté sur la plaque avant. L'entrée de serrure (écusson) est en laiton forgé de forme rectangulaire à extrémité arrondie. Le guide-clé est avec tige est de section circulaire. L'arceau est en forme de demi-cercle de section circulaire; sa tige est rivetée aux lobes de la rive supérieure du boîtier. Le mode d'engagement du pêne est une fente carrée. Présence de deux rivets sur la plaque latérale servant à fixer le mécanisme intérieur. On remarque aussi plusieurs trous de fixation sur les plaques avant et arrière du boîtier. Présence de l'inscription "8" dans la gorge du cadenas.

Dimensions: hauteur totale: 11,2 cm, largeur maximale: 7,3 cm, diamètre de l'arceau (en section) 1,1 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-293(35)-29), diapo (89-D3-13)
figure 3

Cadenas

Provenance/localisation: CeEt143-7A4-146, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: incomplet

Description: cadenas en fer forgé, très corrodé. Le boîtier est à lobes doubles et à courbure arrondie. On ne peut distinguer l'arceau et le cache-entrée est soudé à l'objet par la corrosion. L'objet n'a pas été restauré, mais simplement stabilisé, vu son état.

Dimensions: hauteur du boîtier: 6,5 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-004 (35)- 42), diapo (89-D3-13)
figure: 4

Clé

Provenance/localisation: CeEt28-1A7-112, maison Imbert

Contexte: XIX^{e} siècle, latrines

Etat: entière

Description: clé en fonte probablement, possédant un anneau ovale qui montre un léger renflement du côté intérieur, opposé à la tige. Celle-ci est ronde et creuse à partir de son extrémité sur 1,6 cm. L'embase est formée de trois saillies annulaires séparées par deux étranglements. Le panneton est de forme et de section rectangulaire, avec une simple entaille horizontale.

Dimensions: longueur: 5,9 cm, largeur de l'anneau: 2,9 cm

Origine: probablement Angleterre

Illustration: photo (89-004 (35)- 17), diapo (89-D3-14)
figure 5

Clé

Provenance/localisation: CeEt28-1A7-113, maison Imbert

Contexte: XIX^{e} siècle, latrines

Etat: incomplète

Description: clé en fer forgé, à anneau de forme ovale avec renflement intérieur du côté de la tige. La tige est ronde et possède une saillie annulaire près de l'anneau. Le panneton est emprisonné dans la corrosion.

Dimensions: largeur de l'anneau: 3,6 cm

Origine: probablement Angleterre

Illustration: photo (89-004(35)-29, diapo (89-D3-14)
figure 6

Clé

Provenance/localisation: CeEt28-1A4-114, maison Imbert.

Contexte: XIX^{e} siècle, latrines

Etat: entière

Description: clé en fer forgé, à anneau de forme ovale, avec renflement intérieur du côté de la tige. Celle-ci est ronde, mais rétrécit coniquement près de l'anneau. À cet endroit, elle présente deux saillies annulaires, de même que près du panneton. La tige se termine par un bouton aplati. Le panneton est à 1,2 cm de l'extrémité de la tige. Il se compose d'entailles symétriques en forme de "S" opposées perpendiculairement à la tige.

Dimensions: longueur 12,6 cm, longueur de l'anneau: 4,1 cm

Origine: Angleterre

Illustration: photo (89-004(35)-26), diapo (89-D3-14)
figure 7

Clé

Provenance/illustration: CeEt215-1A9-101, Musée de la civilisation

Contexte: 1790-1830, latrines

Etat: entière

Description: clé en fer forgé à anneau de forme ovale possédant un léger épaississement intérieur du côté opposé à la tige. Celle-ci est ronde et possède un bouton à 1,4 cm de l'anneau, puis elle s'épaissit vers le panneton. Un collet termine le renflement. La tige se termine par un bouton. Le panneton possède des côtés divergents se terminant en arrondi. Il se compose de 2 plans verticaux; celui du côté de l'anneau est entaillé en forme de "S" et l'autre ne possède qu'une encoche en forme de "L".

Dimensions: longueur: 9,8 cm, longueur de l'anneau 2,4 cm

Origine: Angleterre

Illustration: photo (89-004 (35)- 23), diapo (89-D3-14)
figure 8

Clé

Provenance/localisation: CeEt143-7A4-49, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau

Etat: entière

Description: clé en fer forgé, à anneau de forme ovale et à tige circulaire possédant trois saillies annulaires près de l'anneau. La tige paraît creuse à l'intérieur. Le panneton est de section rectangulaire à bout arrondi. Il possède deux entailles horizontales, en forme de "S".

Dimensions: longueur: 6,8 cm, longueur de l'anneau: 2,6 cm

Origine: probablement Angleterre

Illustration: photo (89-004 (35)- 20), diapo (89-D3-14)
figure 9

Clé

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-95, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: incomplète

Description: clé en fer forgé, à anneau de forme ovale, possédant un léger renflement du côté intérieur, à l'opposé de la tige. Celle-ci est ronde et creuse à l'intérieur. L'embase possède des bourrelets circulaires et le panneton manque. Il s'agit probablement d'une clé de coffre, d'armoire ou de petit cadenas.

Dimensions: longueur: 4,9 cm, largeur de l'anneau: 2,4 cm

Illustration: photo (84-004(35)#11), diapo (89-D3-14)
figure 10

Serrure

Provenance/localisation: 1QU-2130-1B1-2228, maison Dupont-Renaud

Contexte: XX^{e} siècle

Etat: incomplète

Description: serrure à cloison métallique, en fer forgé et laiton, avec pêne demi-tour dont la tête se présente à gauche. Le palâtre est de forme presque carrée, portant un trou de serrure à l'oeil circulaire, aux côtés droits divergents et bout concave en doucine. Le trou de serrure est placé à l'extrémité inférieure mais au centre. Présence de 15 trous de fixation (ergots) servant à fixer le palâtre au boîtier et à fixer le mécanisme intérieur au palâtre. On observe aussi les cloisons haute et basse, rivetées par des tiges rapportées. La cloison basse a une ouverture de forme rectangulaire. Le foncet est de forme rectangulaire et riveté au palâtre; il porte un trou de serrure et une entrée de serrure de même forme et emplacement que ceux du palâtre. On note la présence de trous de fixation (ergots) servant à fixer le foncet au boîtier et/ou fixer le mécanisme intérieur au palâtre. À l'intérieur on peut voir les cloisons secondaires et le pêne monopièce, soudé à la forge, dont la queue est de même largeur que la tête. Présence d'un arrêt

limitant la course du pêne, de même que d'un ressort en carton et d'une gorge. L'entrée de serrure est en laiton forgé de forme ornementale. Au-dessus de l'entrée on peut voir un bouton décoratif en laiton, portant l'inscription: "CARPENTER AND TILDESLEY MANUFACTURERS".

Dimensions: palâtre: largeur: 10 cm, hauteur: 8,5 cm
foncet: largeur: 9,5 cm, hauteur: 10 cm
épaisseur du boîtier: 1,8 cm

Origine: Angleterre

Illustration: photo (84-294(35)-6-8), diapo (89-D3-12)
figures 11 et 12

Serrure

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-90, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: incomplète

Description: serrure à cloison métallique, en fer forgé. Le palâtre est de forme rectangulaire. Le trou de serrure est de forme circulaire aux côtés droits divergents et au bout concave en doucine. Le trou de serrure est placé à l'extrémité inférieure mais au centre du palâtre. On peut voir trois trous de fixation. Les cloisons latérales ont été pliées à angle droit à partir du palâtre, le dessus et le dessous ayant été rapportés. Le pêne est de section rectangulaire, tandis que le foncet est presque carré et fixé avec 2 vis. Présence du mécanisme intérieur.

Dimensions: palâtre: longueur: 8,8 cm, hauteur: 11,4 cm
foncet: longueur: 7,7 cm, hauteur: 6,7 cm
épaisseur du boîtier: 2,3 cm

Origine: Angleterre ?

Illustration: photo (89-003 (35)-20-25), diapo (89-D3-12)
figures 13-14

Serrure

Provenance/localisation: CeEt143-7A4-144, Musée de la Civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: incomplète

Description: serrure à cloison métallique, très corrodée. Nous n'avons qu'une partie du boîtier et du mécanisme intérieur.

Dimensions: aucune mesurable

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-003 (35)-31), diapo (89-D3-31)
figure 15

Serrure

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-71, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: incomplète

Description: serrure en fer forgé, très corrodée. Il reste une partie du palâtre, coudé vers l'intérieur à angle droit. Une autre partie en fer est fixée à la partie inférieure par un petit clou. Présence d'un trou de serrure en forme de "8". Il reste une bouterolle placée autour du trou de serrure.

Dimensions: aucune mesurable

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-003 (35)-29), diapo (89-D3-12)
figure 16

Serrure

Provenance/localisation: CeEt143-7A4-143, Musée de la Civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: incomplète

Description: serrure à cloison métallique, en fer forgé. Objet très corrodé dont il ne reste que très peu de métal. On a la partie arrière du boîtier et une partie du mécanisme intérieur. La partie inférieure du palâtre est coudée à angle droit (vers l'intérieur).

Dimensions: aucune mesurable

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-003 (35)-34-38), diapo (89-D3-12)
figures 17 et 18

Poignée circulaire

Provenance/localisation: 1QU-2130-1B1-1841, maison Dupont-Renaud

Contexte: fin du XIX^{e} siècle, début du XX^{e} siècle

Etat: entière

Description: poignée circulaire de forme ronde et de section ovale en profil. Moulée de deux argiles marbrées, brun et beige, et recouverte d'une glaçure transparente. Présence du col en fer forgé, percé d'un trou, afin d'y insérer une vis d'arrêt, sur ou dans la tige. L'ouverture du col est carrée et on retrouve à l'intérieur ce qui semble être une tige.

Dimensions: diamètre du bouton: 5,6 cm, longueur du col: 2,5 cm, largeur intérieure de l'ouverture du col: 1 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-294(35)-20), diapo (89-D3-16)
figure 19

Poignée circulaire

Provenance/localisation: 1QU-2154(b)-IN1-114, maison Perthuis

Contexte: première moitié du XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: poignée circulaire de section ovale en profil. Objet en laiton, moulé en deux parties. Le col est percé afin d'y insérer une vis d'arrêt bloquant la tige. L'ouverture du col est carrée. Présence de deux cercles en gradins sur le col et près de son extrémité inférieure.

Dimensions: diamètre du bouton: 5,6 cm, longueur du col: 2,5 cm
diamètre intérieure du col: 1 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-294(35)-22), diapo (89-D3-16)
figure 20

Crampon

Provenance/localisation: CeEt143-7A3-145, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: incomplet

Description: crampon en fer forgé en forme de "U". Le sommet est de section rectangulaire et les côtés sont droits. Les tiges sont parallèles et de section rectangulaire et les côtés convergent vers les pointes qui sont pointues.

Dimensions: largeur du corps: 5,6 cm, longueur des tiges: 5,8 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-005(35)-17), diapo (89-D3-18)
figure 21

Poignée

Provenance/localisation: CeEt143-7A5-63, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: entière

Description: petite poignée en fonte, en forme de "C" de section circulaire. La partie verticale porte trois boutons en relief; celui du centre est le plus gros. Les extrémités se terminent par un évasement et un décrochement circulaire qui devait être inséré dans une platine. On voit une cicatrice de moule du côté intérieur et du côté extérieur. Probablement poignée de loquet de type "Norfolk".

Dimensions: longueur: 10,9 cm, largeur: 5 cm

Origine: probablement Angleterre

Illustration: photo (89-003(35)-18), diapo (89-D3-11)
figure 22

Loquet-poucier

Provenance/localisation: 1QU-2292-1.37-314, maison Sagot-Niel

Contexte: aucun

Etat: entier

Description: la plaque de fond est en fer laminé et de forme rectangulaire, percée de 6 trous de fixation fraisés et disposés par paire. L'extrémité supérieure est percée d'une fente rectangulaire destinée à insérer le levier. La poignée est en fer forgé, en forme d'arc de section circulaire avec un rétrécissement uniforme vers les extrémités qui se terminent en renflement. Le levier en fer forgé est formé d'une tige de section rectangulaire aux côtés convergeant vers la pointe, et l'extrémité en est recourbée vers le haut. Présence d'un décrochement sur le côté supérieur de la tige à son extrémité, destiné à appuyer la clenche sur le levier. Cette tige montre un étranglement là où elle passe au travers de la plaque de fond. À cet endroit, deux saillies empêchent le levier de sortir de la plaque. Le poucier est constitué d'un aplatissement du levier qui est de forme ovale, vu du haut.

Dimensions: plaque de fond: longueur: 25,3 cm, largeur: 4,3 cm, épaisseur: 0,04 cm
poignée: longueur: 13 cm, épaisseur maximum: 2 cm
levier: longueur: 15 cm (avec le poucier)
longueur de la tige seule: 9,5 cm

Origine: probablement Angleterre

Illustration: photo (84-292(35)-37), diapo (89-D3-15)
figure 23

Tourniquet

Provenance/localisation: 1QU-2130-V2-3-2212, maison Dupont-Renaud

Contexte: XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: tourniquet en fer forgé, à tige linéaire avec extrémité inférieure circulaire formant une poignée pour manoeuvrer l'objet. À partir du haut de la poignée, la tige devient de section rectangulaire aplatie et prend la forme d'une goutte d'eau allongée. L'extrémité est recourbée vers l'avant. Au centre de la pièce, on peut voir un trou de fixation de forme irrégulière. La tige est de section carrée à son début et devient de section triangulaire aplatie. La pointe est complète et se termine par un carré. Cet axe sert de pivot au tourniquet.

Dimensions: longueur du tourniquet: 13 cm, largeur: 2,5 cm
longueur de la tige: 7 cm, largeur: 0,9 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-292(35)-35), diapo (89-D3-15)
figure: 24

Verrou à ressort

Provenance et localisation:CeEt16-4A2-78, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: entier

Description: verrou en fer forgé, avec tige de section rectangulaire. Le bout est droit, et le talon de la barre est plié en arrondi et se termine par une boucle verticale servant de prise. La barre coulisse sur une plaque de fond de forme rectangulaire allongée. Celle-ci est laminée et percée de six trous de fixation disposés par couple. Deux étriers sont fixés à la plaque de fond par des ergots. On peut remarquer un ressort plat sur la barre, soudé à la forge. Deux saillies latérales sur le ressort limitent la course de la barre en s'arrêtant sur l'étrier. Il reste deux clous forgés fixés à la plaque de fond.

Dimensions: plaque de fond: longueur: 20 cm, largeur: 5,4 cm
barre: longueur: 19,5 cm, largeur: 1,7 cm

Origine: probablement locale

Illustration: photo (89-004(35)-32), diapo (89-D3-17)
figure 25

Verrou à ressort

Provenance/localisation: 134QU-2A2-72, maison Pagé-Quercy

Contexte: dépôt antérieur à 1875.

Etat: entier

Description: verrou en fer forgé, à barre de section rectangulaire, étroite. Une des extrémités est biseautée, l'autre se termine par un amincissement en forme de disque aplati au travers duquel passe une tige carrée terminée par un bouton sphérique. La barre coulisse sur une plaque de fond de forme rectangulaire moulée de façon à entourer la barre et ainsi former les étriers. Cette plaque est percée de quatre trous de fixation disposés par paire de chaque côté de la barre. Un ressort plat non fixé, de forme rectangulaire est placé entre la barre et la plaque de fond. Le dispositif qui limite la course de la barre vers l'avant est composé de deux saillies circulaires latérales sur la barre s'arrêtant sur le premier étrier, alors que pour le mouvement inverse, les mêmes saillies viennent heurter le deuxième étrier.

Dimensions: plaque de fond: longueur: 8,3 cm, largeur: 2,8 cm
barre: longueur: 15,2 cm, largeur: 0,7 cm
épaisseur: 1.8 cm
bouton: diamètre: 1.7 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-295(35)-24), diapo (89-D3-17)
figure 26

Ferrures de rotation

Gond fiché

Provenance/localisation: 134QU-7A2-473, maison Pagé-Quercy

Contexte: XIX^{e} et XX^{e} siècle

Etat: entier

Description: gond en fer forgé, en forme de "L", fabriqué en une seule pièce. La tige est de section carrée près du coude et devient de section rectangulaire en s'amincissant uniformément vers la pointe. L'extrémité de la pointe se termine par un arrondi. Le coude est légèrement pincé et à angle droit. Le mamelon est circulaire.

Dimensions: longueur du mamelon: 9 cm, diamètre du mamelon: 1,2 cm, longueur de la tige: 14,7 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-287(35)-15), diapo (89-D3-9)
figure 27

Gond à repos fiché

Provenance/localisation: 1QU-2153-IIIS3-2037, maison Perthuis

Contexte: 1852-1870

Etat: entier

Description: gond en fer forgé, en forme de "L", fabriqué en deux parties. La tige, de section rectangulaire, s'amincit uniformément vers l'extrémité qui se termine en pointe. La tige est repliée autour du mamelon. Ce dernier est de section circulaire et aplati à son extrémité inférieure.

Dimensions: longueur du mamelon: 6,4 cm, longueur de la tige: 13 cm, diamètre du mamelon: 1,4 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-286(35)#35), diapo (89-D3-9)
figure 28

Gond posé en applique

Provenance/localisation: 1QU-2145(b)-1E'2-198, maison Jérémie

Contexte: 1810-1890, cave

Etat: entier

Description: gond forgé, fabriqué d'une seule pièce. La partie en applique va en s'élargissant pour former un motif de moustache ou de papillon. Cette partie est percée de cinq trous de fixation, deux sur chaque aile et un au milieu. Un mamelon circulaire émerge de la partie en applique.

Dimensions: longueur du mamelon: 7,8 cm, diamètre du mamelon: 1,2 cm, longueur de l'applique: 14 cm, largeur de l'applique: 6 cm

Origine: locale

Illustration: photo (84-287(35)-17), diapo (89-D3-9)
figure 29

Gond posé en applique

Provenance/localisation: 1QU-2143-54, maison Fornel

Contexte: aucun

Etat: entier

Description: gond à repos, posé en applique, fabriqué en trois pièces. La platine est en fer laminé, de forme rectangulaire, et percée de quatre trous fraisés disposés par paire à chaque extrémité, et légèrement décalés verticalement l'un par rapport à l'autre. La queue du repos passe au travers de la platine et est martelée autour de la base du mamelon circulaire.

Dimensions: platine: longueur: 15,4 cm, largeur: 4,9 cm
mamelon: longueur: 7,8 cm, diamètre: 1,6 cm

Origne: Angleterre

Illustration: photo (84-286(35)-36), diapo (89-D3-9)
figure 30

Penture

Provenance/localisation: 1QU-2143-52, maison Fornel

Contexte: aucun

Etat: entière

Description: penture en fer laminé et découpé, fabriquée d'une unique bande de fer, repliée sur elle-même vers l'avant à l'une de ses extrémités, pour former l'oeil. Les côtés du corps sont parallèles sur la moitié de la longueur et à ondulation sur la longueur restante. La queue est à motif en forme de flèche. Présence de cinq trous de fixation, dont les deux premiers à partir de l'oeil sont alternés près de chaque rebord et les trois suivants sont en ligne droite au centre du corps de la penture. Tous sont fraisés.

Dimensions: longueur: 39,4 cm, largeur: 5,2 cm, diamètre intérieur de l'oeil: 1,8 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-286(35)-13), diapo (89-D3-6)
figure 31

Penture et gond

Provenance/localisation: 1QU-2126-95, maison Charest

Contexte: aucun

Etat: entière

Description: penture et gond en fer forgé. La penture est constituée d'une bande unique repliée sur elle-même à une extrémité et soudée à la forge, dans le but de former l'oeil s'insérant dans le mamelon du gond. Les côtés du corps sont convergents sur toute la longueur et la queue est à motif de disque. Présence de quatre trous de fixation disposés de façon linéaire. Le gond est de type à repos, fiché.

Dimensions: longueur de la penture: 37,3 cm
dimensions du gond: longueur du mamelon: 6,6 cm
longueur de la pointe fichée: 13,2 cm
diamètre du mamelon: 1,8 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-286(35)-15), diapo (89-D3-6)
figure 32

Penture

Provenance /localisation: CeEt16-4A2-91, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: entière

Description: penture en fer forgé, constituée d'une bande unique repliée sur elle-même à une extrémité pour former l'oeil. Les côtés sont convergents sur toute la longueur et la queue, à motif "queue de poisson", est en spatule tronquée. L'objet possède six trous de fixation, dont quatre contiennent encore des parties de clous forgés.

Dimensions: longueur: 36 cm, largeur: 3,5 cm, diamètre de l'oeil: 2 cm

Illustration: photo (89-003(35)-15), diapo (89-D3-6)
figure 33

Penture

Provenance/localisation: 133QU-1A4-633, maison Boisseau

Contexte: 1761-1820, latrines

Etat: entière

Description: penture en fer forgé constituée d'une unique bande repliée sur elle-même à une extrémité et soudée à la forge, dans le but de former l'oeil. Les côtés du corps sont convergents sur toute la longueur. La queue est à motif "goutte d'eau" ou "fer-de-lance". L'objet possède cinq trous de fixation disposés linéairement au centre de la pièce.

Dimensions: longueur: 65,8 cm, largeur: 4,1 cm, diamètre de l'oeil: 2,3 cm

Origine: probablement locale

Illustration: photo (84-286(35)-7), diapo (89-D3-6)
figure 34

Charnière

Provenance/localisation: IQU-2288-22, maison Leduc

Contexte: aucun

Etat: entière

Description: charnière en "T" en fer forgé, dont la partie fixe et la partie mobile sont assemblées à la forge. Les deux parties sont posées en applique et pivotent au moyen d'une broche scellée à l'aile fixe. Cette dernière est reliée à la partie mobile par un prolongement relativement court. La partie fixe est de forme rectangulaire et possède cinq trous de fixation fraisés, et disposés sur un même axe au centre du rectangle. La partie mobile a ses côtés convergents sur toute sa longueur, pour se terminer par un motif de disque. Cette partie est percée de cinq trous fraisés, disposés sur une ligne droite au centre, dont trois sont regroupés près de l'articulation. L'élément d'articulation se compose de trois charnons (deux pour la partie fixe, un pour la partie mobile) réunis par une broche de section circulaire aplatie à chaque extrémité. Les charnons sont tous repliés vers l'arrière et soudés à la forge. Marquée au poinçon: M & S, SG, ce dernier sigle surmonté d'une flèche.

Dimensions: longueur totale: 68,6 cm, hauteur de la partie fixe: 21,2 cm, largeur de la partie mobile: 7,4 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-286(35)-9), diapo (89-D3-7)
figure 35

Charnière en fonte

Provenance/localisation: 1QU-2292-1.37-317, maison Sagot-Niel

Contexte: aucun

Etat: incomplète

Description: charnière à vase en fonte. Nous disposons de la partie fixe, ainsi que la broche. Cette partie est de forme rectangulaire et possède deux charnons, le tout en fonte. La plaque possède un décor moulé en relief composé de spirales, de volutes et de points. Présence de trois trous de fixation fraisés. Deux sont disposés près du rebord supérieur et inférieur de la plaque, le troisième près du rebord vertical. La broche en fer est de section circulaire et se termine à chaque extrémité par un bouton décoratif en forme de goutte d'eau, que l'on appelle les vases.

Dimensions: longueur: 10,2 cm, largeur: 5,9 cm, longueur de la broche avec les vases: 14,4 cm

Origine: probablement Angleterre

Illustration: photo (84-286(35)-23), diapo (89-D3-8)
figure 36

Charnière

Provenance/localisation: 1QU-2288-24, maison Leduc

Contexte: aucun

Etat: entière

Description: charnière en forme de "T", en fer forgé, dont la partie fixe et la partie mobile sont assemblées à la forge. Les deux parties sont posées en applique et pivotent au moyen d'une broche scellée à la partie fixe. Cette dernière est reliée à la partie mobile par un prolongement relativement court. La partie fixe est de forme rectangulaire et possède cinq trous de fixation fraisés et disposés sur un même axe au centre du rectangle. La partie mobile a ses côtés convergents sur toute la longueur pour se terminer à angle droit. Cette partie est percée de cinq trous fraisés, dont trois sont regroupés près de l'articulation. L'élément d'articulation se compose de trois charnons (deux pour la partie fixe et un pour la partie mobile) réunis par une broche de section circulaire, aplatie à chaque extrémité. Les charnons sont tous repliés vers l'arrière et soudés à la forge. Marquée au poinçon sur la partie mobile: M & S d.

Dimensions: longueur totale: 63 cm, largeur de l'aile mobile: 7,5 cm, hauteur de la partie fixe: 20 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-007(35)-29), diapo (89-D3-7)
figure 37

Charnière

Provenance/localisation: CeEt143-7A4-59, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: incomplète

Description: charnière en fer laminé et soudé à la forge. Nous avons la partie mobile dont les côtés sont convergents et se terminent en pointe, ce qui lui donne une forme triangulaire. Elle est pliée presque à angle droit à l'autre extrémité. La partie repliée possède un trou de fixation placé au centre de l'objet et la partie droite en porte deux, tous situés au centre de l'objet. On peut voir une amorce de charnon à l'extrémité repliée, de même qu'une épaisseur de fer rapporté à l'arrière et soudé à la forge, qui complétait l'assemblage du charnon.

Dimensions: longueur totale: 11,7 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-004(35)-45), diapo (87-D3-10)
figure 38

Charnière

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-92, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: fragmentaire

Description: charnière en fer forgé, en forme de "H" ou "HL". Nous avons la partie fixe avec deux trous de fixation. L'objet possède deux charnons qui enserrent une broche. Les charnons sont formés du métal replié vers l'arrière.

Dimensions: hauteur maximale: 8,7 cm, largeur: 1,7 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-004(35)-42), diapo (89-D3-10)
figure 39

Charnière

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-89, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: incomplète

Description: charnière en fer forgé, de forme trapézoïdale. La plaque porte trois trous de fixation dont deux disposés à l'extrémité. L'autre extrémité est repliée vers l'arrière pour former un charnon.

Dimensions: largeur maximale: 7 cm, hauteur: 3,8 cm
hauteur (autre extrémité): 1,6 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-004(35)-39), diapo (89-D3-10)
figure 40

Charnière

Provenance/localisation: CeEt143-7A4-142, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: fragmentaire

Description: charnière en fer forgé, très corrodée. Il reste une partie de la plaque percée d'un trou de fixation ainsi que la broche.

Dimensions: largeur maximale: 6,4 cm, longueur de la broche: 2,8 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-004(35)-36), diapo (89-D3-10)
figure 41

Fixations

Clou moulé

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-74, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: entier

Description: gros clou de charpente en laiton moulé. La tête est plate et de forme carrée. La tige est d'épaisseur constante sur un côté, alors que de l'autre elle se rétrécit régulièrement jusqu'à la pointe. On note une cicatrice de jet de coulée, en diagonale sur la tête.

Dimensions: longueur: 15,7 cm, diamètre de la tête: 1,2 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-005(35)-1-5), diapo (89-D3-19)
figures 42 et 43

Clou découpé

Provenance/localisation: 1QU-29, Place-Royale

Contexte: aucun

Etat: entier

Description: clou découpé en fer, dont la tête est légèrement concave. La tige est de section rectangulaire et présente un étranglement sous la tête. La pointe est carrée.

Dimensions: longueur: 8 cm

Origine: États-Unis, probablement

Illustration: photo (84-290(35)-22), diapo (89-D3-19)
figure 44

Clou découpé

Provenance/localisation: 1QU-2130-V2-3-2211, maison Dupont-Renaud

Contexte: XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: clou découpé en fer, dont la tête est rectangulaire et plate. La tige est rectangulaire et la pointe est carrée. Les deux faces montrent une ligne de découpage, le long de deux arrêts.

Dimensions: longueur: 6,2 cm

Origine: États-Unis, probablement

Illustration: photo (84-290(35)-23), diapo (89-D3-19)
figure 45

Patte de scellement

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-93, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: incomplète

Description: patte de scellement en fer forgé, à tête étroite repliée, en forme de "L" fichée. La tige est de section rectangulaire et les côtés convergent vers la pointe. Cette partie se termine en arrondi. La tête est à angle droit par rapport à la tige, puis elle se replie presque à 90^{o} à l'extrémité.

Dimensions: longueur de la tête: 5,5 cm, longueur maximale du fragment de tige: 11,8 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-005(35)-8), diapo (89-D3-18)
figure 46

Patte de scellement (tête)

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-98, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: fragmentaire

Description: tête repliée et étroite en fer forgé, de forme triangulaire. Un crochet replié à 90° termine l'extrémité.

Dimensions: longueur maximale (tête): 6 cm, largeur maximale (tête): 2,2 cm, crochet: 1,5 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-005(35)-20), diapo (89-D3-18)
figure 47

Patte de scellement

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-94, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Etat: entier

Description: patte en fer forgé à tête repliée étroite de forme triangulaire. Tige de section rectangulaire, se terminant en pointe. Les côtés de la tige convergent sur toute la longueur vers la pointe, qui se termine par un arrondi.

Dimensions: longueur: 13 cm, hauteur de la (tête): 5,6 cm, largeur de la (tête): 4,1 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-005(35)-10), diapo (89-D3-18)
figure 48

SUPPORTS

Etrier (avec vis)

Provenance/localisation: 1QU-2130-V2-3-2210, maison Dupont-Renaud

Contexte: XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: bande en forme de "U" en fer forgé, posée en applique. Le corps de l'étrier est de section rectangulaire étroite et ses côtés sont droits sur toute la longueur. Les extrémités, portant chacune deux trous de fixation fraisés, ont été tordues à 90^{o} par rapport à l'étrier, en plus d'être repliées pour former un angle aigu par rapport au corps de l'objet, si on le regarde de côté. Les deux vis sont à tige tronconique et à tête circulaire fendue sur le dessus. La tige est lisse sous la tête et filetée à l'autre extrémité. La pointe est pointue.

Dimensions: longueur du corps: 9,5 cm, longueur de l'étrier: 6 cm, longueur de la vis: 3,6 cm, diamètre de la vis (tête): 0,9 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-291(35)-35), diapo (89-D3-20)
figure 49

Support de gouttière

Provenance/localisation: 1QU-2288-27, maison Leduc

Contexte: aucun

Etat: entier

Description: support de gouttière en forme de "J", en fonte. La tige est de forme triangulaire et de section rectangulaire concave, alors que le crochet est de section triangulaire aux rives concaves, et est ondulé. On peut voir les lettres "BB" et le chiffre "3" moulés en relief de part et d'autre de la base de la tige.

Dimensions: longueur: 17 cm, largeur de la tige: 1,9 cm
largeur maximum du crochet: 1 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-005-(35)-13), diapo (89-D3-20)
figure 50

Support de gouttière

Provenance/localisation: 1QU-2129-70, maison Beaudoin

Contexte: aucun

Etat: entier

Description: support de gouttière en forme de "J", en fonte, dont la tige est de section triangulaire, et le crochet de section hémisphérique. La partie fichée n'est pas droite, mais légèrement recourbée vers l'extérieur. Cette partie se termine par un épaulement destiné à servir de point d'appui pour l'enfoncement. Les deux extrémités, celle de la tige et celle du crochet, sont arrondies.

Dimensions: longueur: 16 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-292(35)-3), diapo (89-D3-20)
figure 51

Support de gouttière

Provenance/localisation: 134QU-2A2-73, maison Pagé-Quercy

Contexte: dépôt antérieur à 1875

Etat: entier

Description: support de gouttière en forme de "J", en fer forgé. La tige est de section triangulaire et le crochet de section rectangulaire. La tige est de forme triangulaire et se termine par une pointe dont la forme exacte est disparue. La jonction de la tige et du crochet est formée d'un épaulement destiné à servir de point d'appui à l'enfoncement. L'extrémité du crochet est carrée.

Dimensions: longueur: 17,5 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-292(35)-1), diapo (89-D3-20)
figure 52

Support de gouttière

Provenance/localisation: 1QU-2153-IIIV3-2123, maison Paradis

Contexte: 1815 et plus

Etat: entier

Description: support de gouttière en fer forgé, constitué d'un crochet fiché rattaché à deux tiges. La barre est de section rectangulaire aplatie aux côtés légèrement convergents vers la pointe. Celle-ci se termine en arrondi. L'autre extrémité est recourbée à angle droit vers le haut. Elle est de section rectangulaire aplatie. Au sommet, elle est recourbée sur elle-même vers l'extérieur. Cet angle sert d'appui à la gouttière proprement dite. À cette extrémité, une autre tige est soudée à la forge et forme un renforcement, plus court que la tige précédente. Elle se décroche de la première tige dès le début et continue selon un axe oblique par rapport à l'horizontale de la première barre. Vers la fin, elle revient dans un axe parrallèle à la première tige. Elle est de section rectangulaire aplatie et ses côtés sont aussi légèrement convergents vers la pointe qui se termine droite.

Dimensions: longueur de la tige principale: 53 cm, longueur de la deuxième tige: 44 cm, hauteur du crochet: 15,5 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (84-292(35)-15), diapo (89-D3-21)
figure 53

Objets mal définis

Anneau de heurtoir (?)

Provenance/localisation: CeEt143-7A4-51, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: entier

Description: anneau de laiton, dont la section est beaucoup plus mince d'un côté que de l'autre. On note sur la partie la plus mince de la circonférence une petite excroissance creuse, filetée à l'intérieur.

Dimensions: diamètre: 8 cm, épaisseur de la partie mince: 0,6 cm, épaisseur de la partie épaisse: 1,02 cm

Origine: probablement Angleterre

Illustration: photo (89-005(35)-25), diapo (89-D3-22)
figure 54

Chausse-trappe ou patte de corbeau

Provenance-localisation: CeEt143-7A4-147, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: fragmentaire

Description: objet formé de quatre tiges en fer forgé disposées en forme d'étoile, dont trois sont pointues. Moyen de défense, ces objets étaient lancés à l'ennemi. Ils servaient à blesser les pieds des chevaux et à ralentir leur marche.

Dimensions: longueur des tiges: 6,2 - 7 cm

Origine: locale probablement

Illustration: photo (89-005(35)-22), diapo (89-D3-22)
figure 55

BRIQUE

Type: argile commune

Provenance/localisation: 1QU-2130-VA3-2213, maison Dupont-Renaud

Contexte: XIX^{e} siècle

Etat: incomplète

Description: corps orangé clair, poreux et tendre, montrant un relief irrégulier sur une face et des traces de lissage sur l'autre. Fabrication grossière.

Dimensions: longueur: 21,2 cm, largeur: 10,2 cm, épaisseur: 4,2 cm

Origine: probablement locale

Illustration: photo (89-007(35)-14), diapo (89-D3-1)
figure 56

Type: argile commune

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-97, maison Imbert

Contexte: dépôt 1805-1850

Etat: fragmentaire

Description: corps orangé, poreux, tendre et léger. Texture sablonneuse sur une face, un bout et les côtés. Traces de lissage sur l'autre face.

Dimensions: largeur: 10,2 cm, épaisseur: 3,9 cm

Origine: probablement locale

Illustration: photo (89-007(35)-20), diapo (89-D3-1)
figure 57

Type: argile commune

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-96, maison Filion

Contexte: dépôt 1805-1850

Etat: fragmentaire

Description: corps brun rougeâtre, dur et poreux, contenant des inclusions blanches et noires. Texture sablonneuse sur une face, le bout et les côtés. Traces de lissage sur l'autre face.

Dimensions: largeur: 9,6 cm, épaisseur 4,5 cm

Origine: probablement locale

Illustration: photo (89-007(35)-17), diapo (89-D3-1)
figure 58

Type: argile commune

Provenance/localisation: CeEt143-7A4-179, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: incomplète

Description: corps brun, poreux et très dur, contenant des inclusions blanches et de gros granules noirs, possiblement de charbon. Surface blanchâtre.

Dimensions: longueur: 21,7 cm, largeur: 11 cm, épaisseur: 7,6 cm

Origine: probablement locale

Illustration: photo (89-007(35)-2), diapo (89-D3-2)
figure 59

Type: argile commune

Provenance/localisation: CeEt143-7A4-148, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Etat: incomplète (en 2 fragments)

Description: corps orangé, poreux et très grossier, renfermant des inclusions noires. Texture sablonneuse, sur une face, les bouts et les côtés. Traces de lissage sur l'autre face.

Dimensions: longueur: 22,5 cm, largeur: 10,8 cm, épaisseur: 2,9 cm

Origine: probablement locale

Illustration: photo (89-007(35)-8), diapo (89-D3-2)
figure 60

Type: argile commune

Provenance/localisation: CeEt137-7B4-639, marché Finlay

Contexte: 1851-1870, occupation de la halle

Etat: entière

Description: corps brun, poreux et assez dur, contenant de grosses inclusions ocres. Texture sablonneuse sur une face et traces de lissage sur l'autre.

Dimensions: longueur: 20,1 cm, largeur: 9,4 cm, épaisseur: 5,8 cm

Origine: probablement locale

Illustration: photo (89-006(35)-43), diapo (89-D3-2)
figure 61

Type: argile commune

Provenance/localisation: CeEt137-6B7-638, marché Finlay

Contexte: 1870-1906, nivelage avant la pose du béton

Etat: fragmentaire

Description: corps rose orangé, grossier et très poreux, montrant des veines d'argile plus pâle. Texture sablonneuse sur une face, les côtés et le bout. Traces de lissage sur l'autre face.

Dimensions: largeur: 11,5 cm, épaisseur: 6,6 cm

Origine: probablement locale

Illustration: photo (89-006(35)-40), diapo (89-D3-2)
figure 62

Type: réfractaire

Provenance/localisation: CeEt137-7B2-634, marché Finlay

Contexte: 1870-1906, résidus de combustion

Etat: entière

Description: corps beige, à texture très granuleuse et dure, assez lourde. Marquée "RUTE" en creux sur une face.

Dimensions: longueur: 23 cm, largeur: 11,6 cm, épaisseur: 6 cm

Origine: Grande-Bretagne

Illustration: photo (89-006(35)-31), diapo (89-D3-3)
figure 63

Type: réfractaire

Provenance/localisation: 1QU-2134-4, Batterie Royale

Contexte: aucun

Etat: fragmentaire

Description: corps beige, à texture granuleuse et dure, assez lourde. Marquée "EARL" en creux sur une face.

Dimensions: largeur: 11,4 cm, épaisseur: 6,6 cm

Origine: Grande-Bretagne

Illustration: photo (89-009(35)-1), diapo (89-D3-4)
figure 64

Type: réfractaire

Provenance/localisation: CeEt137-6A2-637, marché Finlay

Contexte: 1870-1906, nivelage après démolition

Etat: incomplète

Description: corps beige à texture dure et granuleuse, assez lourde, contenant des inclusions de cailloux noirs. Une des faces montre des traces de lissage et l'autre porte la marque "T.CARR" en creux dans une réserve rectangulaire de 13,5 par 2,5 cm.

Dimensions: largeur: 11,3 cm, épaisseur: 6,5 cm

Origine: Thomas Carr and Sons Newcastle-Upon-Tyne, Angleterre (1827-1918)

Illustration: photo (89-006(35)-28), diapo (89-D3-3)
figure 65

Type: réfractaire

Provenance/localisation: 1QU-2130-1H surface-2347, maison Dupont-Renaud

Contexte: aucun

Etat: entière

Description: corps beige à surface gris foncé et noire par endroits. Texture granuleuse, dure et lourde. Marquée "T.CARR" en creux sur une face, dans une réserve de 14,6 par 4,9 cm. On peut voir des coulures vitrifiées sur un côté.

Dimensions: longueur: 22,8 cm, largeur: 11,1 cm, épaisseur: 6,5 cm

Origine: Thomas Carr and Sons Newcastle-Upon-Tyne, Angleterre (1827-1918)

Illustration: photo (89-006(35)-37), diapo (89-D3-3)
figure 66

Type: réfractaire

Provenance/localisation: CeEt143-7A4-150, Musée de la civilisation

Contexte: 1820-1860 (tonneau)

Description: corps de couleur variant du beige grisâtre au noir, à texture dure et peu granuleuse. Marquée "T.C(ARR)" en creux sur une face.

Dimensions: largeur: 11,4 cm, épaisseur: 6,2 cm

Origine: Thomas Carr and Sons Newcastle-Upon-Tyne, Angleterre (1827-1918)

Illustration: photo (89-007(35)-23
figure 67

Type: réfractaire

Provenance/localisation: CeEt137-7B4-636, marché Finlay

Contexte: 1851-1870, occupation de la halle

Etat: entière

Description: corps beige, à texture granuleuse, dure et lourde. Marquée "PRUDHOE" en creux sur une face.

Dimensions: longueur: 23,5 cm, largeur: 11,4 cm, épaisseur: 6,2 cm

Origine: Grande-Bretagne

Illustration: photo (89-006(35)-26), diapo (89-D3-3)
figure 68

Type: réfractaire

Provenance/localisation: 1QU-2130-1G1-2346, maison Dupont-Renaud

Contexte: XX^{e} siècle

Etat: fragmentaire

Description: corps beige à texture granuleuse, dure et lourde. Marquée "GLACKMAN... 1846" en creux sur une face, dans une réserve de 7,5 cm de large et de longueur indéterminée.

Dimensions: largeur: 11,4 cm, épaisseur: 6,9 cm

Origine: Grande-Bretagne

Illustration: photo (89-006(35)-34), diapo (89-D3-3)
figure 69

Type: réfractaire

Provenance/localisation: 1QU-2154(a)-IIC'3-934, maison Perthuis

Contexte: mi-XIX^{e} siècle

Etat: fragmentaire

Description: corps de couleur brun rougeâtre, à texture extrêmement granuleuse et dure, contenant beaucoup d'inclusions blanches et noires.

Dimensions: largeur: 11,2 cm, épaisseur: 7 cm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-007(35)-22)
figure 70

VERRE À VITRE

Provenance/localisation: 1QU-2148L-162, maison Le Picart

Contexte: dépôt 1re moitié du XIX^{e} siècle

Etat: fragmentaire

Description: coin de carreau de teinte vert pâle, dont les deux faces sont assez patinées.

Dimensions: épaisseur: 1,18 mm

Origine: Angleterre probablement

Illustration: photo (89-005(35)-31), diapo (89-D3-5)
figure 71

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-101, maison Filion

Contexte: dépôt 1805-1850

Etat: fragmentaire

Description: verre très légèrement teinté vert, possédant sur une face un décor dépoli à motif floral et géométrique, exécuté soit au jet de sable ou à l'acide.

Dimensions: épaisseur: 1,9 mm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-006(35)-10), diapo (89-D3-5)
figure 72

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-100, maison Filion

Contexte: dépôt 1805-1850

Etat: fragmentaire

Description: verre très légèrement teinté bleu-vert.

Dimensions: épaisseur: 5,8 mm

Origine: probablement Angleterre

Illustration: photo (89-006(35)-7), diapo (89-D3-5)
figure 73

Provenance/localisation: 1QU-2154(b)-IIC5-936, maison Perthuis

Contexte: début XIX^{e} siècle

Etat: fragmentaire

Description: verre de teinte bleu-vert, montrant trois traces parallèles de découpage au diamant.

Dimensions: épaisseur: 1,5 mm

Origine: Angleterre probablement

Illustration: photo (89-006(35)-13), diapo (89-D3-5)
figure 74

Provenance/localisation: 1QU-2153-IIIH3-2966, maison Paradis

Contexte: 1852-1870

Etat: fragmentaire

Description: verre de teinte bleu-vert, possédant des traces de mastic sur une arête.

Dimensions: épaisseur: 1,7 mm

Origine: probablement Angleterre

Illustration: photo (89-006(35)-16), diapo (89-D3-5)
figure 75

Provenance/localisation: CeEt137-6B18-539, marché Finlay

Contexte: 1837-1850, addition de pontages

Etat: fragmentaire (2 tessons se recollant)

Description: tessons de boudine de verre en couronne, de teinte bleu-vert.

Dimensions: aucune

Origine: Angleterre probablement

Illustration: photo (89-005(35)-28), diapo (89-D3-5)
figure 76

Provenance/localisation: CeEt215-1A8-114, Musée de la civilisation

Contexte: 1790-1830, latrines

Etat: fragmentaire (3 tessons se recollant)

Description: tessons de rebord de couronne de verre, de teinte bleu-vert. On peut voir plusieurs traces parallèles de découpage au diamant, formant un angle aigu par rapport au rebord.

Dimensions: épaisseur: 1,8 mm, diamètre estimé de la couronne: 1,334 m

Origine: Angleterre

Illustration: photo (89-005(35)-35), diapo (89-D3-5)
figure 77

PAVÉS

Provenance/localisation: CeEt9-14A18-1102

Contexte: XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: pierre de pavé en grauwake (roche sédimentaire) avec des particules assez petites et uniformes. Grès de couleur verdâtre.

Dimensions: longueur: 14,6 cm, largeur: 16,2 cm, épaisseur: 22 cm

Origine: locale, formation de Sillery

Illustration: photo (89-011(35)- 1 à 6, 18 à 21)
figure 78

Provenance/localisation: CeEt9-14A18-1103

Contexte: XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: pierre de pavé en grès; conglomérat composé de galets et de cailloux assez gros. Couleur verdâtre. Semblable à l'objet CeEt137-6X6-644.

Dimensions: longueur: 28 cm, largeur: 8,3 cm, épaisseur: 15,5 cm

Origine: locale, formation de Sillery

Illustration: photo (89-011(35)- 7 à 17)
figure 79

Provenance/localisation: CeEt137-6X6-646, marché Finlay

Contexte: fin XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: pierre de pavé en calcaire schisteux, possédant des traces de mortier sur les deux bouts. Une des faces est polie par l'usage.

Dimensions: longueur: 32 cm, largeur: 19 cm, épaisseur: 13,7 cm

Origine: locale

Illustration: photo (89-007(35)-38), diapo (89-D3-23 et 24) figure 80

Provenance/localisation: CeEt137-6X6-645, marché Finlay

Contexte: fin XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: pierre de pavé en granite gris, possédant des traces de mortier sur deux faces et les deux bouts. Un des côtés est poli par l'usage.

Dimensions: longueur: 28,5 cm, largeur: 20 cm, épaisseur: 11,7 cm

Origine: probablement Cantons de l'Est

Illustration: photo (89-009(35)-27), diapo (89-D3-23 et 24) figure 81

Provenance/localisation: CeEt137-6X6-648, marché Finlay

Contexte: fin XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: pierre de pavé en grauwake, contenant des inclusions de quartz. Possède des traces de mortier sur deux côtés. Une des faces est polie par l'usage.

Dimensions: longueur: 28,2 cm, largeur: 20,4 cm, épaisseur: 12 cm

Origine: locale, probablement Cap-Rouge

Illustration: photo (89-007(35)-36), diapo (89-D3-23 et 24) figure 82

Provenance/localisation: CeEt137-6X6-644, marché Finlay

Contexte: fin XIX^{e} siècle

Etat: entier

Description: pierre de pavé en grauwake, contenant de grosses inclusions de quartz. Les deux faces et les bouts possèdent des traces de mortier. Un des côtés est poli par l'usage.

Dimensions: longueur: 29 cm, largeur: 20 cm, épaisseur: 15,3 cm

Origine: probablement Cap-Rouge

Illustration: photo (89-007(35)-32), diapo (89-D3-23 et 24) figure 83

CANALISATIONS

Provenance/localisation: 1QU-2154(a)-IIIB2-937, maison Perthuis

Contexte: milieu du XIX^{e} siècle

Etat: fragmentaire

Description: tuyau d'égout, dont l'extrémité est élargie de façon à assurer l'assujettissement d'un autre tuyau d'égal diamètre. La partie intérieure du collet possède des rainures annulaires destinées à faire adhérer le mortier servant de lien d'étanchéité. Corps brun et très dur, recouvert d'un enduit plus foncé.

Dimensions: diamètre approximatif: 15 cm

Origine: possiblement St-Jean sur Richelieu (ST. JOHN'S STANDARD DRAIN PIPE CO.)

Illustration: photo (89-006(35)-22), diapo: (89-D3-25)
figure 84

Provenance/localisation: 1QU-2295-33(a)-aire I-63, maison Chinique

Contexte: indéterminé

Etat: fragmentaire

Description: tuyau d'égout constitué d'une extrémité, et dont la paroi est légèrement courbée. Corps brun-rouge, glaçé noir à l'intérieur.

Dimensions: épaisseur: 2.6 cm, diamètre approximatif: 15-16 cm

Origine: locale, probablement de la poterie Bell

Illustration: photo (89-006(35)-20, diapo (89-D3-25)
figure 85

ARDOISE

Ardoise

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-102, maison Filion

Contexte: 1805-1850

Description: ardoise à toiture, à corps gris assez peu feuilleté, montrant des veines blanches en surface.

Dimensions: épaisseur: 4,4 mm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-009(35)-11), diapo (89-D3-26)
figure 86

Ardoise

Provenance/localisation: CeEt16-4A2-103

Contexte: 1805-1850

Etat: fragmentaire

Description: ardoise à toiture, à corps gris foncé, dur et peu feuilleté, comportant une arête découpée rectiligne.

Dimensions: épaisseur 3,9 mm

Origine: indéterminée

Illustration: photo (89-009(35)-7), diapo (89-D3-26)
figure 87

Partie 4

LISTE DES CONTEXTES

Liste des sites et des contextes archéologiques de Place-Royale renfermant des artefacts utilisés pour l'étude de la fonction résidentielle entre 1820-1860.

Maison Charest (1QU-2126)

Maison L. Beaudoin (1QU-2129)

Maison Dupont-Renaud (1QU-2130)

1QU-2130-IB1	Couche XX^{e} siècle
1QU-2130-IG1	"
1QU-2130-IH	surface XX^{e} siècle
1QU-2130-V2-3	XIX^{e} siècle
1QU-2130-VA3	"

Batterie Royale (1QU-2134)

Maison Fornel (1QU-2143)

Maison Jérémie (1QU-2145(b)

1QU-2145(b)-1E2	1810-1890. Utilisation de la cave

Maison Le Picart (1QU-2148L)

1QU-2148L	Tous les objets marqués proviennent d'un dépôt de la première moitié du XIX^{e} siècle

Maison Milot (1QU-2150)

1QU-2150	Glacière, XIX^{e} siècle

Maison Dunière (1QU-2152)

1QU-2152-IIH2	Première demie du XIX^{e} siècle
1QU-2152-IIK2	"

Maison Paradis (1QU-2153)

1QU-2153-IIIH3	Plancher de bois construit entre 1852 et 1870
1QU-2153-IIIS3	" " "
1QU-2153-IIIV3	Plancher et remblai. Sans doute du XIX^{e} siècle (après 1815)

Maison Perthuis (1QU-2154)

1QU-2154(a)-IIC'3	mi-XIX^{e} siècle
1QU-2154(a)-IIIB2	Construction d'une maison vers la moitié du XIX^{e} siècle
1QU-2154(b)-1N1	Idem
1QU-2154(b)-IIC5	Construction d'un bâtiment vers la fin du XVIIIe ou le début du XIX^{e} siècle

Maison Leduc (1QU-2288)

Maison Sagot-Niel (1QU-2292)

Maison Chinique (1QU-2295-33(a)

1QU-2295-33(a)-aire I	indéterminé

Maison Estèbe (132QU) (CeEt7)

132QU-6B2	Postérieur à 1800

Maison Boisseau (133QU) (CeEt8)

133QU-1A4	Latrines, couche postérieure à 1810

Maison Pagé-Quercy (134QU) (CeEt18)

134QU-2A2	Dépôt antérieur à 1875
134QU-7A2	XIX^{e} et XX^{e} siècle

Place Royale (CeEt9) (la place proprement dite)

CeEt9-14A18	Pavé du XIX^{e} siècle

Maison Filion (CeEt16)

CeEt16-4A2	Dépôt 1805-1850	

Maison Imbert (CeEt28)

CeEt28-1A4	Latrines utilisées durant le XIX^{e} siècle (1835-1870)*	
CeEt28-1A7	"	

Marché Finlay (CeEt137)

CeEt137-6A2	1870-1906	Nivelage après démolition
CeEt137-6B7	1870-1906	Nivelage avant la pose du béton
CeEt137-6B18	1837-1850	Addition de pontages
CeEt137-6X6	1906 +	Pavage de blocs de grès
CeEt137-7B2	1870-1906	Résidus de combustion
CeEt137-7B4	1851-1870	Occupation de la halle

Musée de la civilisation (CeEt143)

CeEt143-7A3	Dépôt dans un tonneau	1820-1860	(1840-1860)*
CeEt143-7A4	"		
CeEA143-7A5	"		

Musée de la civilisation (CeEt215)

CeEt215-1A8	Dépôt 1790-1830	(1800-1840)*
CeEt215-1A9	"	

* Les datations entre parenthèses pour les sites CeEt28, CeEt 143 et CeEt215 sont proposées par Françoise Niellon après étude de la collection. L'autre datation a été fournie par les archéologues ayant fait la fouille archéologique.

Partie 5

LISTE PAR SITES
DU MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

Liste par sites du matériel archéologique retenu pour l'étude des matériaux de construction et de la quincaillerie d'architecture de la période 1820-1860.

Maison Charest (1QU-2126)
1 penture avec gond en fer forgé

Maison L. Beaudoin (1QU-2129)
1 support à gouttière en fer forgé

Maison Dupont-Renaud (1QU-2130)
1 serrure en fer forgé
1 bouton de porte en céramique
1 tourniquet en fer forgé
1 clou découpé
1 étrier avec 2 vis
1 brique d'argile commune
2 briques réfractaires

Batterie Royale (1QU-2134)
1 brique réfractaire

Maison Fornel (1QU-2143)
1 penture en fer laminé
1 gond à repos en fer forgé

Maison Jérémie (1QU-2145(b)
1 gond posé en applique, en fer forgé

Maison Le Picart (1QU-2148)
949 tessons de verre à vitre

Maison Milot (1QU-2150)
109 tessons de verre à vitre

Maison Dunière (1QU-2152)
9 tessons de verre à vitre

Maison Paradis (1QU-2153)
911 tessons de verre à vitre
1 gond à repos en fer forgé
1 cadenas en fer forgé
1 support de gouttière en fer forgé

Maison Perthuis (1QU-2154)
643 tessons de verre à vitre
1 bouton de porte en laiton
1 cadenas en fer forgé
1 brique réfractaire
1 fragment de tuyau de drainage en céramique

Maison Leduc (1QU-2288)
2 charnières en "T" en fer forgé
1 support de gouttière en fonte

Maison Sagot-Niel (1QU-2292)
1 charnière à vase en fonte
1 loquet-poucier en fer forgé

Maison Chinique (1QU-2295-33(a)
1 fragment de tuyau de drainage en céramique

Maison Estèbe (132QU) (CeEt7)
2 tessons de verre à vitre

Maison Boisseau (133QU) (CeEt8)
1 penture en fer forgé

Maison Pagé-Quercy (134QU) (CeEt18)

1 gond fiché en fer forgé
1 verrou à ressort en fer forgé
1 support de gouttière en fer forgé

Place Royale (CeEt9) (la place proprement dite)

2 pierres de pavé

Maison Filion (CeEt16)

1220 tessons de verre à vitre
1 penture en fer forgé
2 charnières en fer forgé
1 serrure en fer forgé
1 clé en fer forgé
1 verrou à ressort en fer forgé
3 pattes de maçonnerie en fer forgé
193 clous forgés
11 clous découpés
4 clous tréfilés
1 clou en laiton moulé
2 briques d'argile commune
2 ardoises à toiture

Maison Imbert (CeEt28)

1 cadenas en fer forgé
3 clés en fer forgé

Marché Finlay (CeEt137)

4 pierres de pavé

Musée de la civilisation (CeEt143)

324 tessons de verre à vitre
2 charnières en fer forgé
2 serrures en fer forgé
1 cadenas en fer forgé
1 clé en fer forgé
1 crampon en fer forgé
1 poignée en fonte
156 clous forgés
80 clous découpés
1 anneau de heurtoir en laiton
2 briques d'argile commune
1 brique réfractaire
1 chausse-trappe ou patte de corbeau en fer forgé

Musée de la civilisation (CeEt215)

967 tessons de verre à vitre
3 rebords de couronne de verre à vitre
1 clé en fer forgé

Partie 6

ANALYSES SPÉCIALISÉES

TECHNISOL

Québec, le 28 février 1989

Ethnotech
C.P. 3113, St-Roch
Québec (Québec)
G1K 6X6

A l'attention de M. Yves Laframboise

Objet: Identification de pavés de pierre
N/Dossier: 29008

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, les résultats des identifications visuelles réalisées sur les trois pavés qui nous ont été prêtés ainsi que mes commentaires concernant l'origine de ces derniers.

Identification:

Le pavé portant le numéro 648 correspond à grauwake de la famille des roches sédimentaires. Ces roches sont caractérisées par la présence de grains anguleux aigus composés de quartz, de feldspath et de fragments de roches diverses, de dimension allant jusqu'à 2 mm, dans une matrice à grains plus fins difficilement distinguables à l'oeil. La teinte verdâtre provient de la chlorité présente.

Le pavé portant le numéro 644 est similaire au premier, étant aussi une roche sédimentaire. La roche dont est constitué ce pavé a été identifiée comme étant un conglomérat. Le conglomérat se distingue du grauwake par la dimension des galets arrondis (supérieurs à 2 mm) et des cailloux enchassés dans une matrice à grains fins ou moyens. Les galets peuvent consister en pratiquement n'importe laquelle roche ignée, métamorphique ou sédimentaire. On constate que la matrice possède une teinte verdâtre au même titre que le grauwake.

L'échantillon numéro 645 a, tant qu'à lui, été identifié comme étant un granite gris. Les granites sont couramment de couleur pâle causée par la présence prédominante de quartz mais habituellement tachetés d'autres teintes. Dans notre cas, les grains grisâtres sont constitués de feldspath alors que la biotite, en faible proportion, donne la teinte noire observée.

.../2

Québec
325, de l'Espinay
Québec, Qué.
G1L 2J2
(418) 647-1402
Fax: (418) 648-9288

Montréal
665, Chemin du Lac
Boucherville, Qué.
J4B 6W8
(514) 641-1740
Fax: (514) 449-0235

Rimouski
561, rue Lausanne
Rimouski, Qué.
G5L 4A7
(418) 723-1144
Fax: (418) 722-4691

Lieu d'origine:

Il n'est évidemment pas aisé d'attribuer à chacun des échantillons un lieu d'origine précis et catégorique; nous avons tenté de cerner des régions où la présence de ces roches est connue suite à l'exploitation commerciale qui en a été effectuée ou qui s'effectue encore.

Le granite gris: en ce qui concerne ce granite, deux régions du Québec sont reconnues pour la présence de ces roches. La première, la région de Rivière-à-Pierre dans Portneuf qui est à proximité mais dont la proportion de biotite de couleur noire, semble un peu plus importante que ce que l'on observe. L'autre région retenue est celle de Stanstead dans les Cantons de l'Est, la couleur plus pâle du granite s'y retrouvant correspond plus à l'échantillon étudié.

Le grauwake et le conglomérat: pour ce qui est de ces deux roches, le choix est beaucoup plus vaste. Compte tenu du mode de sédimentation de ces roches, on peut les retrouver sur toute la rive sud du fleuve St-Laurent jusqu'à la péninsule gaspésienne et aussi du côté nord du fleuve. De plus, comme ces deux types de roches sont différencés par la dimension des constituants, il est probable qu'à cause du phénomène de stratification granulo classé, ces deux roches proviennent de la même formation. Puisqu'il s'agit de pierre commerciale utilisée à Québec, nous avons porté notre choix sur la formation de "Sillery" qui décrit une bande de deux milles de largeur au sud du pont de Québec et du pont Pierre Laporte et qui s'étend aussi au nord des ponts.

Espérant le tout à votre satisfaction, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous si d'autres informations vous étaient nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur Laframboise, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

TECHNISOL INC.

Luc Boisvert, ing.

LB/gg

TECHNISOL

Québec, le 25 avril 1989

ETNOTECH
C.P. 3113, St-Roch
Québec (Québec)
G1K 6X6

A l'attention de M. Yves Laframboise

Objet: Identification de deux pavés
de pierre additionnels
N/Dossier: 29008

Monsieur,

Nous vous transmettons, par la présente, les résultats des identifications visuelles réalisées sur les deux pavés additionnels qui nous ont été apportés le 18 avril dernier.

Les deux pavés soumis sont constitués de roches sédimentaires. L'un de ces derniers est un conglomérat tout comme le pavé portant le numéro 644 qui a été identifié au mois de février dernier. Les conglomérats s'identifient par la présence de galets et de cailloux, qui dans notre cas, sont parfois de la taille d'un pois. La teinte verdâtre de la matrice est toujours observée.

Le second pavé est différent du premier par sa constitution plus homogène. Les grains y sont petits et de dimension relativement uniforme. La roche d'origine a été identifiée comme étant un grès de couleur verdâtre. Les grès sont très similaires au grauwacke et se distinguent par la dimension et l'uniformité des particules s'y retrouvant. Encore une fois, la teinte verdâtre observée laisse croire que ces pierres proviennent de la même formation géologique.

.../2

Québec
325, de l'Espinay
Québec, Qué.
G1L 2J2
(418) 647-1402
Fax: (418) 648-9288

Montréal
665, Chemin du Lac
Boucherville, Qué
J4B 6W8
(514) 641-1740
Fax: (514) 449-0235

Rimouski
561, rue Lausanne
Rimouski, Qué.
G5L 4A7
(418) 723-1144
Fax: (418) 722-4691

Pour ce qui est de l'origine de ces pierres, nous retenons toujours l'hypothèse de la formation de Sillery s'étendant au sud du pont de Québec et du pont Pierre Laporte et un peu au nord de ces derniers.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur Laframboise, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

TECHNISOL INC.

Luc Boisvert, ing.

LB/gg

En 1820, le commerce à Place-Royale est en plein essor et les immeubles qui en forment le décor doivent largement leur apparence à l'effort de reconstruction qui a suivi la Conquête. Que deviennent ces bâtiments durant la période qui s'étend de 1820 à 1860? Vit-on encore dans ce quartier ou ne s'agit-il que d'un secteur où les commerçants, les clercs et les commis sont appelés à travailler, principalement le jour?

Les auteurs de cette étude se penchent sur la fonction résidentielle de Place-Royale en examinant les moyens mis en oeuvre par l'administration municipale pour régler les problèmes d'urbanisme de ce secteur. Ils font aussi ressortir les détails architecturaux de ses immeubles résidentiels et commerciaux.

La fonction résidentielle à Place-Royale 1820-1860 compte une synthèse et quatre annexes présentées sous forme de répertoires: les marchés de construction; les cartes, plans et gravures; les vestiges apparents et enfouis; la collection archéologique. L'ensemble de l'ouvrage est publié en quatre tomes.

Ministère des Affaires culturelles

ISBN 2-551-14564-3

9 782551 145645 90000

imprimé au Québec, Canada